

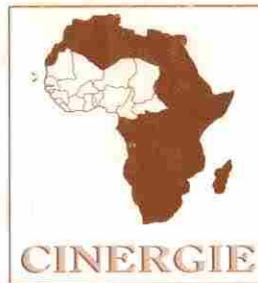
PERSPECTIVES A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST

4831

OCDE/OECD

Organisation de Coopération
et de Développement Économiques

Organisation for Economic
Co-operation and Development



BAD/ADB

Banque Africaine de Développement
African Development Bank

CILSS

Comité Permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

Permanent Inter-State Committee
for Drought Control in the Sahel



POUR PREPARER L'AVENIR DE L'AFRIQUE DE L'OUEST : UNE VISION DE L'AVENIR A L'HORIZON 2020

Eléments de synthèse de l'étude

SAH/D(94)439

Document provisoire

population

espace

développement

Cette étude est financée par la CEE avec le concours de l'ACDI, la BAD, la Banque Mondiale, la Coopération Française, la Coopération Néerlandaise et l'USAID

L'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest est pilotée par la cellule OCDE/BAD CINERGIE basée à Abidjan.

Sa réalisation est assurée conjointement par un groupe d'experts basé au Secrétariat du Club du Sahel à Paris et par plusieurs groupes d'experts africains des pays de la région. Les études de cas nationales et les principales études thématiques relatives aux changements politiques et sociaux, aux migrations régionales, à l'aménagement du territoire et à la gestion des zones frontalières, sont placées sous la responsabilité directe de spécialistes africains.

Le comité scientifique responsable de l'orientation des travaux, qui comporte une vingtaine de personnes, est composé pour moitié de chercheurs issus de la région.

Un comité d'experts d'une soixantaine de personnes est également régulièrement consulté. Parmi ces experts, 45 chercheurs et spécialistes ouest-africains constituent l'amorce d'un réseau de correspondants, dont la mission est non seulement de contribuer à l'étude par leurs observations et recommandations, mais aussi de faciliter la dissémination des résultats de l'étude dans leur pays.

Enfin, la cellule CINERGIE assure en permanence les contacts politiques au plus haut niveau et une large couverture médiatique, grâce au réseau régional de journalistes spécialement constitué pour garder le contact avec l'opinion publique et pour mobiliser la presse ouest-africaine sur les thèmes abordés dans l'étude.

ETUDE DES PERSPECTIVES A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST



**POUR PREPARER L'AVENIR DE L'AFRIQUE DE L'OUEST :
UNE VISION DE L'AVENIR A L'HORIZON 2020**

Eléments de synthèse de l'étude

Serge Snrech

avec la collaboration de Jean-Marie Cour, Anne de Lattre et J.D. Naudet

DOCUMENT PROVISOIRE

AVERTISSEMENT

Ce document présente un aperçu synthétique de l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest (WALTPS), étude menée conjointement par la cellule Cinergie de la Banque Africaine de Développement, à Abidjan, et le Secrétariat du Club du Sahel de l'OCDE à Paris, avec l'appui du CILSS à Ouagadougou.

Il vient en complément d'une série de documents (près de quarante au total), auxquels ont contribué, à des titres divers, plus de cinquante experts et chercheurs, majoritairement uest-africains, depuis 1992. On trouvera en annexe la liste des principaux collaborateurs de l'étude et des documents qu'ils ont produits. Les auteurs incitent le lecteur intéressé à se référer aux documents de travail qui, sur bien des sujets, apportent des développements importants aux idées exposées ci-après.

L'introduction de ce document a été rédigée par **Anne de Lattre** et le texte principal par **Serge Snrech**, à partir des documents de travail et de contributions originales de **David Naudet** et **Jean-Marie Cour**. Les relectures de **Laurent Bossard** et **Jean-Marc Pradelle** ont permis d'améliorer substantiellement le texte.

Les idées exprimées dans cette synthèse n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient être considérées comme reflétant le point de vue de l'OCDE, de la BAD ou du CILSS.

POUR PREPARER L'AVENIR DE L'AFRIQUE DE L'OUEST :

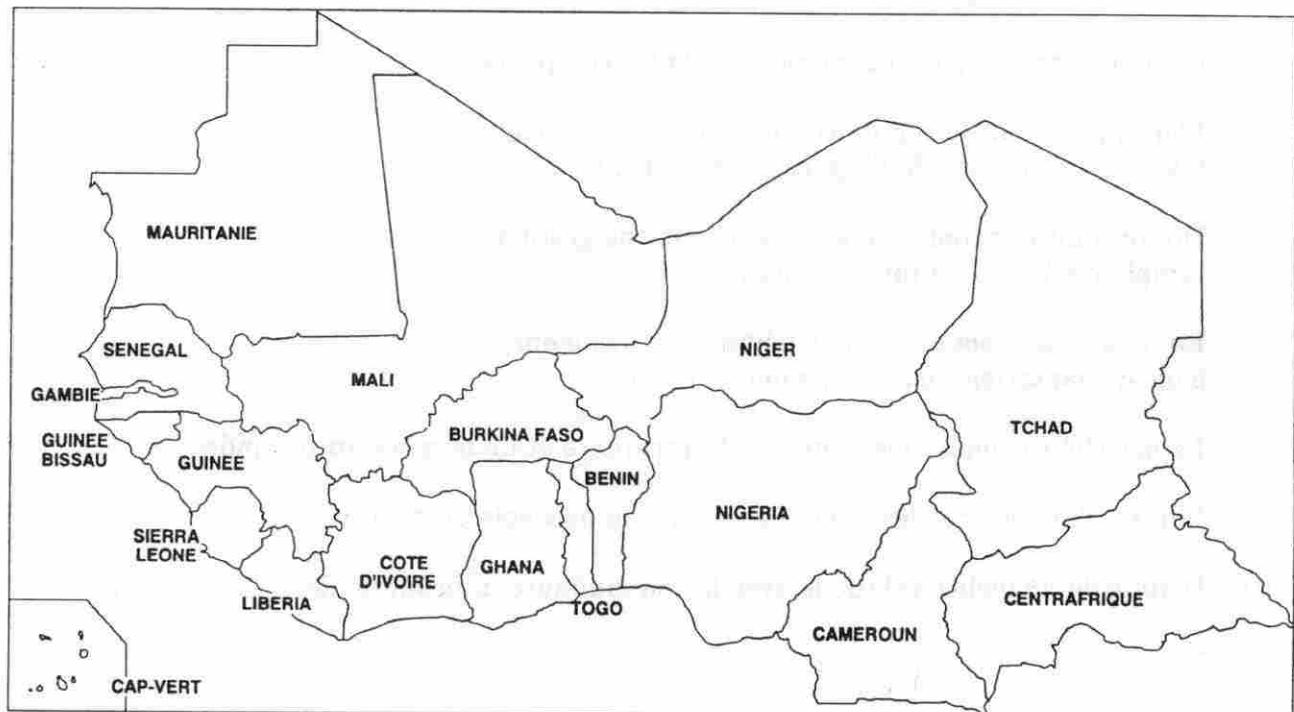
UNE VISION A L'HORIZON 2020

SOMMAIRE

Introduction - Anne de Lattre	1
L'AFRIQUE DE L'OUEST EN MUTATION DE LONG COURS 15	
1.1 Un double choc initial : une croissance démographique rapide et une connexion brutale aux marchés internationaux	16
1.2 Les changements se poursuivront avec vigueur au cours des trente prochaines années	18
1.3 Une mobilité forte au sein de l'espace régional, selon trois directions, a permis aux populations de s'adapter aux évolutions de leur environnement	20
1.4 Des économies à deux niveaux, dans lesquelles la satisfaction des besoins essentiels tient encore une place prépondérante	22
1.5 Les villes ont absorbé les deux tiers du croît démographique et continueront à se développer	24
1.6 L'économie urbaine s'est adaptée pour faire face à la croissance des villes, des investissements considérables ont été consentis	27
1.7 L'agriculture est entrée progressivement dans une logique de marché	28
1.8 Villes et campagnes : une complémentarité réelle, mais qui doit se renforcer	30
1.9 Des débuts de l'Etat à la naissance du pluralisme	32
1.10 L'émergence de la compétition	34
QUELQUES REPERES POUR L'AVENIR 37	
2.1 Une image à long terme	38
2.2 Les pays du Golfe de Guinée autour du Nigeria : le coeur de l'économie régionale ..	40
2.3 La façade atlantique : le choix entre extraversion et insertion dans l'espace régional	42
2.4 Les grands pays enclavés : une marge de manoeuvre étroite et un avenir nécessairement régional	44
2.5 Des scénarios à 10 ans	46

LES ENJEUX DU PRESENT	49
3.1 Former et intégrer la jeunesse à la société	50
3.2 Produire et diffuser une information plus adaptée aux enjeux ouest-africains	52
3.3 Comment appuyer le changement dans les villes ?	54
3.4 Comment appuyer le changement dans les campagnes ?	56
3.5 L'aménagement du territoire : prévoir et accompagner les transformations de l'espace ouest-africain	58
3.6 Du local au régional, une série d'échelles de gestion complémentaires du niveau national	60
3.7 La liberté de mouvement des hommes et des biens, gage d'adaptation aux changements à venir	62
3.8 Le marché régional : les atouts de la proximité et de la croissance rapide	64
3.9 Limiter l'ampleur et les effets de la pénurie probable de devises	66
3.10 Définir de nouvelles relations avec la communauté internationale	68
ANNEXES	71
liste des experts et chercheurs ayant participé à l'étude	73
liste des réunions organisées dans le cadre de l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest	74
liste des documents de travail produits dans le cadre de l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest	76

***Le champ de l'étude
des perspectives à long terme
en Afrique de l'ouest :***



***... les pays sahéliens
et les pays côtiers
du golfe de Guinée.***

INTRODUCTION

Anne de Lattre

ORIGINES DE L'ETUDE

En 1991, quatre pays membres du Club du Sahel, le Canada, les Etats Unis, la France, les Pays Bas, ont suggéré qu'une étude régionale soit entreprise sur les perspectives à long terme de l'Afrique de l'ouest. Plusieurs pays sahéliens et plusieurs pays côtiers ont soutenu le principe de cette étude.

Pour faire cette étude régionale, le Secrétariat du Club du Sahel et le projet CINERGIE, fruit d'un accord entre l'OCDE et la BAD, signé en 1991, ont constitué une équipe multidisciplinaire d'experts africains et non africains. La Commission des Communautés Européennes, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, les quatre pays précédemment cités et la Belgique ont fourni les moyens financiers pour que les experts africains et les experts européens puissent être mis pleinement à contribution.

Deux animateurs, *Jean Marie Cour*, à Paris, et *Brah Mahamane*, à Abidjan, ont dirigé, en concertation, les experts chargés de réaliser l'étude. A plusieurs reprises, le Secrétariat du Club du Sahel et CINERGIE ont réuni un Comité Scientifique et des groupes de conseillers pour leur soumettre les résultats provisoires de l'étude et recueillir leurs avis. Les animateurs de l'étude se sont tenus en relation suivie avec le groupe d'experts chargés par le PNUD, sous la direction de *José Brito*, de piloter des études nationales sur les perspectives à long terme des pays africains. Le Secrétariat du Club du Sahel et CINERGIE ont disposé de trente mois pour faire l'étude régionale qu'on leur avait confiée.

Dans une étude sur les perspectives à long terme de l'Afrique de l'ouest, il convenait de prendre du recul et de voir loin. Non soumis aux échéances des politiques de court terme, le Club du Sahel et CINERGIE étaient bien placés pour utiliser cet angle de vision.

Toutefois, comme le long terme est subordonné aux décisions individuelles et collectives prises à court terme, on espère que cette étude fera réfléchir. On espère qu'elle permettra de donner un cap aux actions accomplies jour après jour.

Tel était le souhait des pays qui ont donné au Secrétariat du Club du Sahel et à CINERGIE le mandat de réaliser l'étude.

OBJETS ET LIMITES DE L'ETUDE

L'étude sur les perspectives à long terme de l'Afrique de l'ouest a pour but de mieux comprendre les grands mouvements qui transforment la région depuis environ un siècle et de réfléchir aux prolongements qu'auront ces mouvements, au cours des prochaines décennies. Elle a pour but de faire des hypothèses sur le sens des transformations futures afin d'esquisser la vision d'une image régionale vers 2020. Les auteurs font confiance aux progrès scientifiques, à l'ingéniosité des hommes, à leur esprit d'entreprise, à leur désir de vivre et de vivre mieux. Ils sont conscients des

risques que porte le futur pour l'Afrique de l'ouest. Ils veulent, malgré des perspectives difficiles, dessiner une image porteuse d'avenir. L'image prospective porte, en elle, un projet. Ce projet devra être mûri et mis en oeuvre par les Africains. Toutefois, les acteurs extérieurs soucieux d'aider l'Afrique, devraient être en mesure d'accompagner ce projet.

Le but de l'étude est, également de montrer que les populations de l'Afrique de l'ouest ont fait des efforts importants pour s'adapter aux transformations de leur monde. En toute probabilité, ils poursuivront ces efforts. Leurs efforts ont été accomplis dans des conditions difficiles : les modes de civilisation traditionnels étaient très archaïques, l'encadrement politique et administratif était mal préparé à l'observation et à la direction du changement, les ressources humaines étaient très faiblement instruites et formées aux techniques modernes, l'accumulation de capital et la capacité de financement étaient infimes, la construction des nations l'emportait sur la coopération régionale. Pendant un certain nombre d'années le contexte international a été favorable au soutien des efforts africains puis il est devenu mouvant, et progressivement très compétitif. L'aide extérieure abondante, pendant environ deux décennies, n'a pas réussi à sortir l'Afrique de la crise et l'a entretenue dans sa dépendance. Face à la crise économique mondiale, la confiance de l'occident en l'avenir s'est émoussée et, davantage encore, sa confiance en l'avenir de l'Afrique. L'aide publique a diminué.

Les auteurs de l'étude ne sous-estiment pas les dangers que de très grandes et très rapides transformations font courir à l'Afrique de l'ouest. Ils sont convaincus, toutefois, que les opportunités et les difficultés des trente dernières années ont constitué un apprentissage et que, en dépit des conditions extraordinairement contraignantes des prochaines décennies, les sociétés ouest-africaines sauront tirer parti des leçons qui ont été apprises. Ils prennent le contre-pied de la vision d'une région sans avenir.

Pour dresser le tableau des évolutions passées et dessiner la prospective, les auteurs de l'étude ont recouru à une analyse plus détaillée que de coutume dans les études prospectives, des changements qui se sont produits dans la géographie humaine, science des rapports entre l'homme et son milieu. Ils ont demandé à leur équipe d'experts africains et non africains de disciplines variées : statisticiens, démographes, économistes, géographes, agronomes, urbanistes, économistes spécialistes des sciences politiques, d'accepter que la géographie humaine soit la discipline de synthèse de leurs contributions.

D'abord surpris par un cadre de référence qui ne leur était pas familier, les experts sont convenus, à l'usage, que la géographie humaine présentait des avantages et qu'elle permettait une lecture des réalités africaines, différente des lectures plus habituelles : la géographie humaine est bien adaptée à l'un des caractères signifiants de l'Afrique de l'ouest, qui est d'être une région en voie de peuplement. Elle est visuelle, elle cartographie. Elle s'efforce de saisir le sens des évolutions longues. Elle incite à une certaine modestie. Elle rappelle que, face à des bouleversements imprévus, la maîtrise des événements est difficile. Elle incite à la patience.

S'intéressant aux ensembles et à la longue durée, la géographie humaine n'est pas en mesure d'attacher le même poids aux évolutions à court terme. Elle n'est pas en mesure d'entrer dans une analyse détaillée des évolutions sectorielles. C'est sa force, sa particularité, c'est également sa limite. On ne trouvera pas, dans les documents de travail qui ont préparé cet aperçu général sur l'étude, des observations détaillées sur les évolutions économiques et sociales récentes en Afrique de l'ouest. On ne trouvera pas d'analyses sectorielles dans les domaines de la santé, de la formation, de l'environnement, de l'industrie... On ne trouvera pas non plus de recettes sur ce qu'il faut faire demain, au plus des suggestions sur quelques orientations souhaitables et quelques priorités suggérées par l'étude. L'étude des perspectives à long terme de l'Afrique de l'ouest vient en complément des études nombreuses, soigneuses, faites par des spécialistes de toutes disciplines. Elle tente de projeter, sur les évolutions de l'Afrique de l'ouest, la lumière de la longue durée et de puiser dans cette lumière un encouragement à poursuivre l'action.

L'AFRIQUE DE L'OUEST, TERRE DE PEUPLEMENT

La toile de fond de l'étude est celle d'une Afrique de l'ouest dont le caractère à la fois le plus dynamique et le plus contraignant est d'être une terre en voie de peuplement accéléré. Ce peuplement est loin d'être terminé. Le doublement de la population totale dans les trente prochaines années est une quasi-certitude. Jusqu'au début du siècle, le continent africain n'hébergeait qu'une proportion infime du croît démographique planétaire. Il accueille aujourd'hui près d'un habitant supplémentaire sur quatre. Aux alentours de 2020, un nouveau-né sur deux pourrait être africain.

L'Afrique de l'ouest n'est pas la première région de peuplement accéléré dans le monde. L'Amérique l'a précédée au XIXème siècle, la Chine et le sous-continent asiatique ont été dans le même cas dans la première moitié du vingtième siècle. A la différence de ces continents, toutefois, le peuplement de l'Afrique de l'ouest se fait dans des conditions particulières. Ces conditions sont les suivantes :

- l'évolution démographique a commencé plus tard qu'ailleurs et, elle s'est faite dans des conditions encore plus difficiles : la connexion brutale d'un monde archaïque avec le monde moderne contemporain et la connexion avec les marchés mondiaux ; ✓
- contrairement à l'Amérique du Nord, l'Afrique de l'ouest se peuple à partir de son stock autochtone de populations rurales. Elle ne reçoit pas de migrants, urbanisés, capitalistes, entrepreneurs, apportant durablement leurs compétences et leur épargne ; ✓
- contrairement à l'Inde ou la Chine, vieilles civilisations, qui ont pu s'isoler momentanément du monde pour accomplir (cruellement) leur mutation démographique et sociale, l'Afrique de l'ouest est ouverte à toutes les influences extérieures. ✓

A ces facteurs, on peut ajouter les progrès de la médecine et de l'information et la capacité d'intervention des pays développés. Ces capacités sont telles que la mortalité peut baisser bien avant que la société soit mûre pour une diminution de la fécondité.

DES POPULATIONS MOBILES ET DYNAMIQUES

Confrontées au peuplement accéléré, les populations africaines ont réagi avec dynamisme et avec individualisme pour tenter d'améliorer leurs conditions d'existence.

Leur esprit d'initiative s'est manifesté de différentes façons : la mobilité dans un espace régional en a été le trait principal, notamment la mobilité vers les villes. Dans les villes, les citadins ont investi leur travail et leur épargne pour se doter d'un cadre de vie acceptable. Ils ont multiplié les créations d'emplois pour absorber le flot ininterrompu de migrants. Les paysans de leur côté, se sont rapprochés des concentrations de populations qui offraient, à leurs produits, des débouchés moins incertains que ceux de populations dispersées. Et tous, ruraux comme citadins, ont tiré parti des biens disponibles, à bas prix, sur les marchés mondiaux pour consommer et s'équiper.

Les auteurs de l'étude ne dissimulent pas que les comportements des populations ont créé simultanément des dynamiques positives et des dysfonctionnements majeurs de toute nature : dysfonctionnements économiques, sociaux, écologiques par exemple. Ils pensent, bien entendu, que les transformations auraient pu se faire autrement et mieux, que les politiques auraient pu être bien plus avisées. Il aurait fallu savoir comment maximiser les opportunités, minimiser les risques et en démêler les effets imbriqués. Tel n'a pas été le cas des Etats africains, plus attentifs à des stratégies volontaristes de rattrapage des pays avancés, de copies de modèles extérieurs, plus

soucieux de stratégies privées d'enrichissement que de l'observation soigneuse et de l'orientation intelligente des comportements populaires. Tel n'a pas été le cas, non plus des agences de coopération : elles n'ont pas saisi l'importance et la rapidité des transformations de la région, elles n'ont pas suffisamment appréhendé le possible et l'impossible. Les auteurs de l'étude ne portent pas de jugement sur le passé : ils s'efforcent plutôt de le comprendre.

De leur point de vue, l'un des résultats positifs de la politique des Etats africains a été l'attitude de laisser faire. Les gouvernements, a quelques exceptions près, n'ont pas freiné la mobilité des hommes dans l'espace régional. Et cette mobilité, malgré les inconvénients, a été, en quelque sorte la respiration d'une région en croissance démographique accélérée.

✓ L'URBANISATION FACTEUR PRINCIPAL DE LA STRUCTURATION DU PEUPLEMENT

L'urbanisation rapide a été le phénomène le plus frappant des mouvements de la population dans l'espace. L'urbanisation a été l'agent de changement le plus actif de la transformation des mentalités et des comportements.

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, l'Afrique de l'ouest n'est déjà plus essentiellement rurale. Elle le sera encore moins demain. Contrairement à une opinion courante, l'urbanisation n'est pas nécessairement nocive. Porteuse de déstabilisation, elle est également facteur de restructuration et de progrès vers un nouvel équilibre.

L'urbanisation accélérée, en Afrique de l'ouest, s'est faite, jusqu'à présent, sans drame et de façon équilibrée. Si les grandes villes côtières et les capitales se sont développées, c'est également le cas des petites et moyennes agglomérations. Le Nigeria offre sans doute l'image actuelle de ce que pourrait être, dans vingt ou trente ans, l'urbanisation des pays environnans : une majorité d'urbains vivant dans un monde dur, appelée à mobiliser toute son énergie pour assurer son quotidien, mais qui, finalement, entre progressivement en production.

Loin de vider les campagnes, l'urbanisation n'a pas empêché la population rurale de croître d'environ 60 % entre 1960 et 1990. Et la ville a contribué à restructurer le peuplement rural en incitant les paysans à se rapprocher des marchés. Son influence sur la répartition spatiale des populations rurales et de leurs productions restera certainement très forte dans les années futures.

Depuis la crise, la croissance urbaine s'est ralentie. Les Africains de l'ouest ont adapté leurs comportements à des circonstances plus âpres. Toutefois, même si l'on peut imaginer que, dans les prochaines décennies, la croissance urbaine sera moins forte que pendant la période 1960/1990, elle reprendra son cours. L'image de l'urbanisation à l'horizon 2020 esquissée dans l'étude est à la fois saisissante et plausible : une trentaine de villes millionnaires au lieu de 6 en 1990, plusieurs villes côtières formant un cordon urbain de haute densité, soixante villes de plus de 500.000 habitants au lieu de onze en 1990, environ 300 villes de plus de 100.000 habitants, et un semis de quelque 6.000 centres urbains. A l'horizon 2020, entre Bénin City et Accra on recensera vraisemblablement 5 villes millionnaires contenant environ 25 millions d'habitants.

On mesure l'effort à faire pour installer les populations et les mettre au travail. De telles évolutions supposent des investissements massifs pour l'équipement et les services sociaux. Elles supposent qu'émergent des talents politiques et administratifs singuliers, aptes à gérer les déséquilibres, les inégalités et les tensions durables, aptes à rassembler les efforts pour des tâches d'intérêt général d'équipement et de formation collectifs.

De telles évolutions, que l'imagination peine à concevoir, supposent également des talents de négociation régionale, que la raison, sinon l'inclination, devrait susciter. L'image urbaine des années 2020 fait, en effet, l'hypothèse que les systèmes urbains nationaux, incités à l'autonomie après les indépendances, tendront à s'intégrer en un petit nombre de systèmes sous-régionaux, centrés chacun sur une métropole sous-régionale, qui exercera son influence au-delà des frontières

nationales. Cette tendance s'accorde avec les pratiques des populations dans l'espace, dont les comportements migrants gomment les frontières nationales.

L'URBANISATION ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE ✓

Le développement des villes et l'image urbaine futuriste esquissée dans l'étude ont suscité de nombreux débats parmi les experts associés à l'équipe prospective. Si ces experts se sont entendus sur la contribution de l'urbanisation à la croissance économique depuis trente ans, en revanche ils se sont interrogés sur les caractères particuliers de cette croissance et ils sont convenus que les modèles existants devraient évoluer très fortement pour devenir plus performants.

L'accumulation d'un capital urbain

L'accord a été général sur le fait que, partant d'un capital urbain beaucoup plus faible que celui d'autres régions du monde, l'Afrique de l'ouest a réalisé des efforts considérables au cours des trente dernières années ; on estime le capital urbain accumulé à environ 300 milliards de dollars. Ce capital est constitué d'infrastructures publiques, de routes, de marchés ainsi que, tout simplement, de maisons. Les citadins d'Afrique de l'ouest ont travaillé durement pour financer, largement par leurs propres moyens, le stock de constructions privées réalisées depuis les indépendances qui serait de l'ordre de 200 milliards de dollars, soit les deux tiers du capital urbain total. Les statistiques de comptabilité nationale sous-estiment largement ces investissements. Ces chiffres peuvent être rapprochés du montant total des transferts nets, en valeur actuelle, reçus par l'Afrique de l'ouest entre 1960 et 1990 (environ \$ 50 milliards).

Compte tenu de l'image urbaine prospective, les investissements autochtones devront se poursuivre et croître. Or ils ralentissent depuis la crise. Il en est de même des investissements extérieurs publics dans le secteur urbain : les transferts de ressources nécessaires au financement d'équipements à rentabilité lointaine et différée ont beaucoup diminué. Si le retard pris dans les investissements de fonction locale venait à se prolonger, le cadre de vie des populations en souffrirait durablement et, par ricochet, l'effort productif de l'entreprise, des services et du commerce qui doit permettre progressivement à la ville de devenir plus solvable et à l'agriculture de trouver, dans les marchés urbains, une plus grande prospérité.

La création d'emplois dans les villes

Recevant sans cesse, depuis trente ans, des flux de ruraux en quête de travail et de vie meilleure, les villes africaines se sont adaptées à la demande comme elles le pouvaient. Les entreprises modernes étrangères, exigeantes en qualifications, en productivité, en débouchés, soucieuses d'amortir rapidement le capital investi dans un contexte risqué, n'étaient en mesure d'absorber qu'une minorité de migrants. C'est en réponse à une demande massive d'emplois, que le secteur informel, sollicité, s'est étendu comme un raz de marée.

L'informel se prêtait bien à l'offre de travail d'une main d'œuvre peu instruite et sans guère de qualification. Il offrait l'occasion d'un apprentissage de la division du travail peu pratiquée dans le milieu rural. Il obligeait à une productivité suffisante pour couvrir des besoins financiers plus élevés en ville qu'à la campagne, mais sans montrer à cet égard beaucoup d'exigence. Il permettait de satisfaire des besoins essentiels en recourant à des techniques simples. Bref, sa vocation était - et reste toujours- d'accueillir et d'occuper le maximum possible de nouveaux venus et non d'accroître la productivité, au sens de la production croissante de biens et de services par unité de travail.

Malgré la faible productivité du secteur informel, les villes sont des lieux de croissance de la productivité grâce à la densification du peuplement et des échanges. Le milieu urbain concentre une part croissante de l'activité économique et du produit régional brut ; sa participation est passée de 38 % en 1960 à 66 % en 1990 et cette participation aurait été plus forte si la crise n'avait pas fortement réduit les progrès de l'économie en Afrique de l'ouest. L'économie urbaine fait déjà une contribution significative aux évolutions de la région.

Cette contribution devrait, toutefois, s'accroître pour que la ville devienne en quelque sorte le moteur du développement. Et c'est sur cette éventualité que les experts ont exprimé des opinions différentes :

- pour les uns, le modèle actuel, inégalitaire et excessivement rentier, de l'économie urbaine pourrait bien bloquer les avancées de la ville, donnant la tentation à l'Etat, très sensible au pouvoir de pression des citadins, de procéder à des ponctions sur tout ce qu'il peut trouver : l'aide extérieure, le milieu rural, le commerce extérieur, le foncier, voire le trafic illicite de la drogue. Dans ce cas, la vision que l'on peut avoir du développement de l'Afrique est pessimiste ;
- pour les autres, les probabilités d'une ville sans progrès de la production sont faibles. A leur avis, certains signes encourageants permettent de penser que la société urbaine pourrait secréter, en son sein, de nouveaux dynamismes. Ces signes, de nature différente, peuvent être regroupés autour du concept nouveau pour l'Afrique de "compétitivité". Quels sont, à l'heure actuelle, ces signes avant-coureurs de changements porteurs d'avenir ? Ce sont en particulier les suivants :
 - la société civile se différencie, elle s'organise face au pouvoir politique. La lutte entre intérêts divergents s'y fait plus forte, la nécessité de survie dans un monde de plus en plus plein se fait exigeante, de sorte que la compétition politique devient un facteur de changement. Jusqu'à présent les sociétés africaines, essentiellement rurales, étaient hiérarchisées et égalitaires ;
 - le moteur des échanges traditionnels avec le monde extérieur s'essouffle. L'Afrique est obligée de prendre en compte la concurrence mondiale. La récente dévaluation du FCFA montre que l'essor des productions locales agricoles et industrielles, les échanges régionaux, la diminution du prix des services sociaux et la compétitivité des exportations africaines ont fini par prendre le pas sur les considérations politiques. D'autres mesures suivront pour aviver l'économie. Il se peut que ces mesures donnent une plus grande chance aux productions nationales pour les échanges régionaux et pour l'exportation ;
 - une classe d'entrepreneurs africains commence à émerger. Sa formation, ses connaissances, son esprit, favorisé par les contacts avec l'extérieur, la rapproche des classes d'entrepreneurs existants dans d'autres régions du monde. L'esprit de compétitivité fait partie du caractère des nouveaux entrepreneurs africains.

Malgré ces évolutions, les progrès de l'économie urbaine seront, bien entendu, difficiles et lents. L'étude prospective ne croit pas à une forte croissance du secteur industriel, commercial et des services modernes : les circonstances financières, juridiques, économiques et politiques n'y seront pas favorables et la concurrence avec d'autres régions du monde sera trop forte pour que les investissements étrangers affluent en Afrique de l'ouest. Le secteur informel restera le grand pourvoyeur d'emplois peu productifs : la majorité des urbains continueront dans les années 2020 d'en tirer de maigres revenus. Toutefois le secteur informel africain pourrait connaître une différenciation progressive : on assisterait à la création d'entreprises intermédiaires, petites et moyennes, dont les promoteurs seront des citadins, nés de parents citadins, disposant d'une certaine culture urbaine. Dans les régions de forte densité, ces entreprises commenceront à disposer de marchés significatifs. Elles deviendront, sans doute, plus attentives qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent, à la conquête de ces marchés.

Comme on l'a déjà montré, ces transformations seront malaisées. Compétition et concurrence fortes dans des économies de pénurie sont porteuses d'inégalités sociales fortes, c'est à dire de

progrès mais également de tensions et de relations sociales brutales. De tels modèles sont antipathiques aux occidentaux, imprégnés de la sensibilité sociale du XXème siècle. Ces modèles n'en restent pas moins, pour la fraction optimiste des auteurs de l'étude, les modèles les moins improbables du développement urbain des prochaines décennies en Afrique de l'ouest.

LES RURAUX EN QUETE DE MARCHES

Réagissant aux besoins alimentaires de populations en croissance accélérée, et de plus en plus urbanisées, les performances de l'agriculture vivrière en Afrique de l'ouest n'ont pas été mauvaises. En combinant différentes méthodes pour compenser le caractère peu fiable des statistiques, les auteurs de l'étude ont estimé que la production vivrière avait augmenté de 2 % par an entre 1960 et 1990. Cette augmentation n'a pas été suffisante pour couvrir les besoins. Le solde est venu des importations commerciales et des aides alimentaires abondantes (trop abondantes) que les gouvernements ont reçues. Toutefois, le retard de la production vivrière par rapport à la croissance de la population n'est que de trois années et le taux des importations alimentaires, exprimées en calories, a un peu plus que doublé par rapport à 1960 (14 % au lieu de 6 %). Le taux de dépendance reste relativement modeste par rapport à celui d'autres régions du monde.

Les cartes de répartition spatiale de la population agricole montrent que les sollicitations des marchés urbains ont joué un rôle significatif dans la performance de l'agriculture vivrière. Les paysans se sont rapprochés des villes pour augmenter et sécuriser leurs revenus. Outre la mobilité physique, les paysans ont commencé à modifier la productivité, les rendements, les structures et les techniques de production. Certes, l'intensification de l'agriculture est encore timide et localisée. Les conditions de l'intensification et les conditions d'une agriculture durable sont encore rarement réunies. Le marché régional joue encore un faible rôle dans les échanges alimentaires. Toutefois, les évolutions de l'agriculture vivrière au Nigéria offrent peut être un exemple de ce qui pourrait se passer dans d'autres pays d'Afrique de l'ouest et dans la région. Les Etats de la Fédération nigériane trouvent, dans leur espace, une part croissante des produits nécessaires à leur alimentation et n'en importent plus guère. La densité des populations, les liaisons intérieures entre marchés, financées lorsque le prix du pétrole était élevé, la pénurie de devises endémique depuis que les marchés de l'énergie se sont retournés, ont été propices au développement du vivier national - dans une faible mesure encore du vivier régional - et défavorables aux importations en provenance des marchés mondiaux.

Si la production vivrière s'est relativement bien comportée en Afrique de l'ouest, en revanche, l'agriculture d'exportation a déçu depuis une dizaine d'années. Ce sont les performances médiocres de cette agriculture qui expliquent l'insuffisance des progrès agricoles d'ensemble. L'évolution des prix mondiaux, le taux de change du franc CFA, les insuffisances des politiques étatiques et les ponctions rentières des Etats ont joué un rôle important dans le comportement des paysans et dans l'affaiblissement de la compétitivité africaine. Comme l'agriculture d'exportation restera, dans l'avenir un des principaux pourvoyeur de devises, les insuffisances des politiques antérieures devront être redressées.

Les auteurs de l'étude ont estimé, d'un commun accord que malgré les problèmes à résoudre - nombreux et complexes - malgré les risques écologiques très graves dans certaines régions, en particulier les zones sahéliennes et les zones littorales côtières de plus en plus densément occupées, les perspectives du développement agricole vivrier ne sont pas défavorables en Afrique de l'ouest. Plusieurs facteurs devraient contribuer à une évolution heurtée, mais qui peut aller dans le bon sens. Ces facteurs sont les suivants :

■ les populations paysannes continueront de se déplacer vers les espaces agricoles utiles, comme elles l'ont déjà fait au Nigéria. Au cours des trente prochaines années l'occupation de l'espace agricole utile sera pratiquement achevée pour l'ensemble de la région, ce qui contraindra les

agriculteurs à passer de la phase extensive actuelle à une phase d'intensification et de rendements croissants ;

■ les paysans continueront à se rapprocher des marchés urbains. Pour répondre à la demande croissante de ces marchés, des exploitations agricoles capitalistes se mettront en place progressivement. L'implantation de ces exploitations sera dictée, essentiellement, par les opportunités foncières. On assistera, probablement, à la mise en place d'une agriculture moderne, marchande, prioritairement orientée vers le marché intérieur et vers le marché régional.

Ces évolutions envisagées par l'étude, se feront moins difficilement si les Etats résistent aux sollicitations pressantes du marché mondial. Elles se feront moins difficilement si la mobilité des populations paysannes peut être préservée. Ces conditions contrarient fortement certaines conceptions du développement de l'Afrique. Elles contrarient certains intérêts du monde occidental. En outre, la vision donnée dans l'étude pour le développement de l'agriculture vivrière comme pour le développement de l'économie urbaine est fortement inégalitaire : la pression démographique, la qualité des ressources physiques disponibles et l'existence de débouchés commerciaux donneront un potentiel d'intensification très variable selon les zones et nombreux seront les paysans qui, aux côtés d'une fraction de paysans aisés, trouveront difficilement leur place dans le processus de transformation de l'agriculture. Pour les auteurs de l'étude, le progrès, dans une économie de peuplement accéléré, est à ce prix, un prix qui comporte des tensions sociales permanentes et parfois aiguës. Mais le plus important n'est-il pas qu'il y ait progrès ?

UNE REGION EN VOIE DE PEUPLEMENT, EN DESEQUILIBRE PROLONGÉ

Au terme de cette brève introduction à l'étude sur les perspectives à long terme de l'Afrique de l'ouest, on fera quelques observations et l'on posera quelques questions. Ces observations et ces questions sont les suivantes :

L'Afrique de l'ouest, région de peuplement accéléré, sera, pendant une longue période, une région en déséquilibre. Même si des efforts sont entrepris pour diminuer la fécondité des femmes, ces efforts ne se traduiront, dans la croissance démographique, qu'à moyen et surtout à long terme. Le doublement de la population, en trente ans, est une quasi-certitude. C'est même, de toutes les données dont on dispose sur l'avenir de la région, la donnée la moins incertaine. Si ce fait est reconnu et accepté, la question cruciale que l'on doit poser est celle des dispositions à prendre pour que le peuplement puisse se faire dans des conditions acceptables. Quelles sont les conditions prioritaires que la bonne organisation du peuplement de la région ? On en citera deux qui paraissent très importantes : la décentralisation de l'Etat et l'organisation de la société civile. La décentralisation de l'Etat doit permettre, après une réflexion concertée sur l'aménagement du territoire, d'en confier l'exécution aux villes et aux communautés villageoises. L'organisation de la société civile doit permettre de réfléchir au présent et à l'avenir, d'amortir les chocs prévisibles en les négociant et de prévoir les moyens locaux de financement des biens collectifs liés au peuplement.

L'Afrique de l'ouest, région de peuplement accéléré en déséquilibre prolongé, sera soumise à de fortes tensions politiques, économiques, sociales, écologiques, etc. Les évolutions de la région seront heurtées, instables et contrastées. Comment faire au mieux pour accompagner les évolutions positives et minimiser les risques et les régressions ? L'une des sources majeures de tensions sera probablement les migrations des régions pauvres vers les régions mieux dotées en ressources et vers les villes. Les estimations de l'étude tablent sur des migrations d'environ vingt millions de personnes au lieu de huit millions entre 1960 et 1990. Comment éviter que les migrations à l'échelon national et régional soient sources de conflits ? Et quel pourrait être l'ordre de grandeur des migrations vers le monde extérieur si le développement ne suit pas l'évolution des besoins d'emplois de populations croissantes ? Dans ce domaine, comme dans d'autres, une société civile

beaucoup plus consciente et beaucoup mieux organisée peut contribuer aux arbitrages et aux négociations qui devront se faire pour protéger les migrants de l'arbitraire et de la précarité.

L'Afrique de l'ouest, région de peuplement accéléré devra gérer, en permanence, la pénurie des ressources financières, techniques et humaines. Au cours des trente prochaines années, les écarts entre l'offre et la demande de ces ressources resteront aigus. Les tentations de solutions illégales resteront fortes.

Les ressources des Etats seront relativement modestes par rapport aux besoins, quelles que soient les tentatives d'accroître les prélèvements. Le capital foncier rural et la richesse urbaine augmenteront lentement. Les Etats devront compléter les prélèvements directs et indirects par des prélèvements sur les transactions commerciales. Ils devront cependant modérer, dans ce domaine, les excès passés, faute de quoi la compétitivité des exportations et de la production pour les marchés nationaux et régionaux serait compromise. Que faire pour trouver les ressources nécessaires au financement des besoins collectifs énormes ? Ne faudrait-il pas, en complément des investissements publics et privés, recourir à des formes nouvelles d'investissement-travail pour mieux satisfaire la demande d'éducation, de santé publique et pour l'entretien des infrastructures, par exemple ? Ne faudrait-il pas entreprendre des expériences novatrices dans l'éducation de masse en se servant des technologies modernes, aujourd'hui disponibles ? Pour résoudre l'immense problème de l'instruction des jeunes, la pensée et l'action sont restées, jusqu'à présent, indigentes.

Les évolutions de l'aide publique extérieure sont difficiles à prévoir. L'analyse des tendances passées fait ressortir le caractère cyclique de l'aide : abondante pendant les années de prospérité, plus limitée pendant les années de crise et fortement érodée par l'endettement. L'endettement vis-à-vis des organismes multilatéraux risque de poser, dans l'avenir, des problèmes sérieux à certains Etats. L'étude plaide en faveur d'aides extérieures publiques prévisibles, concessionnelles, ciblées pour suppléer à la faiblesse de l'épargne intérieure. Elle plaide pour que l'aide publique soit consacrée, dans une mesure significative, aux investissements de peuplement : infrastructures économiques, infrastructures urbaines, investissement de fonction locale, aménagement du territoire. Les auteurs de l'étude croient que les populations qui ont fait preuve, jusqu'à présent, d'ingéniosité, d'esprit de mouvement et d'ajustement aux circonstances sauront utiliser les infrastructures mises à leur disposition pour travailler, produire, échanger. Comme l'aide publique est actuellement partagée entre le redressement des grands équilibres et une quantité d'objectifs plus ou moins utiles, comme la part de l'investissement à long terme est devenue congrue, les propositions faites dans l'étude supposent des choix rigoureux et des changements auxquels il serait utile de réfléchir. L'aide extérieure ne se donne-t-elle pas trop d'objectifs et trop de fonctions ? Doit-elle être recentrée ?

Les évolutions futures des ressources extérieures privées sont nuancées. L'Afrique de l'ouest peut exploiter bien mieux qu'elle ne l'a fait ses produits de base mais les tendances longues ne sont guère haussières, malgré les poussées cycliques, à l'exception de l'énergie. Les exportations non traditionnelles vers les marchés mondiaux augmenteront de façon mesurée. Les prêts et les investissements extérieurs privés peuvent croître mais la concurrence des régions dynamiques d'Amérique latine et d'Asie seront fortes. La pénurie de devises risque donc d'être endémique en Afrique de l'ouest, ce qui n'a pas que des inconvénients, en particulier pour la naissance de l'entreprise africaine et l'expansion du marché régional. Comment favoriser cette naissance et cette expansion ?

Les auteurs de l'étude sont bien conscients que les circonstances actuelles se prêtent difficilement à une réflexion sur la longue durée. La crise économique des pays développés n'est pas encore dissipée ; les ajustements à de nouvelles circonstances seront longs. L'esprit du temps est dominé par l'incertitude. L'Afrique a mauvaise presse. Toutefois, les experts qui ont travaillé dans le cadre de l'étude sont convaincus qu'une vision plus claire de l'avenir pourrait mieux justifier les actions de court terme et leur donner un cap. Abandonner à lui-même un continent en peuplement, qui donne la preuve de son dynamisme malgré la précarité de sa condition, serait une erreur grave et, en quelque sorte, un aveuglement sur les conséquences de cette politique.

Aussi fera-t-on, pour terminer, quelques suggestions communes aux africains et aux pays qui veulent aider l'Afrique. Ces suggestions sont destinées à préparer l'avenir, à éclairer les choix, en espérant que les décisions qui devront suivre, après un temps de maturation, ne seront pas trop longtemps différées.

QUELQUES SUGGESTIONS DE TRAVAIL POUR TIRER PARTI DE L'ETUDE

La négociation et l'arbitrage des conflits

On espère que l'étude aura montré, avec des preuves suffisantes, que parmi les caractères spécifiques de l'Afrique de l'Ouest, il en est deux qui exercent une influence déterminante sur l'avenir : être pour longtemps une région en voie de peuplement ; être pour longtemps une région en déséquilibre. On espère également que l'on aura montré avec suffisamment de clarté qu'à l'avenir, de même qu'au cours des trente dernières années, la mobilité des populations, le changement de leur répartition spatiale resteront parmi les conditions essentielles des progrès du développement.

Peuplement accéléré, déséquilibre prolongé et migrations importantes mettront l'Afrique de l'ouest en danger permanent de désordres et de conflits. Les migrations prévisibles vers les villes et vers les régions les mieux dotées en ressources risquent d'aiguiser les tensions nationales et régionales, en particulier les politiques sociales et ethniques. Ces menaces de tensions sont très dangereuses dans des pays où les institutions sont faibles et où la société civile, mal organisée, n'est pas en mesure d'atténuer les chocs.

Les africains sont conscients de ces problèmes. Ils ont commencé à discuter des mesures qui permettraient d'arbitrer les conflits. Ils envisagent la création d'une force africaine d'intervention.

Il semble que la réflexion et l'action nécessaires pour le développement à long terme de l'Afrique de l'ouest puisse difficilement être dissociée d'une réflexion sur l'arbitrage et la négociation des conflits nationaux et régionaux. Comment cette jonction pourrait-elle être faite ? Ne serait-il pas nécessaire, dans un premier temps, de porter les résultats de l'étude au niveau politique le plus élevé, en Afrique, afin de sensibiliser les responsables aux opportunités et aux risques de l'avenir et aux mesures qui devraient être prises pour maximiser les uns et minimiser les autres ?

Choisir les grands investissements prioritaires

L'étude montre que les besoins d'investissements publics, liés au peuplement, seront immenses en Afrique de l'ouest, alors que les ressources locales et étrangères pour les couvrir seront insuffisantes. D'où la nécessité inéluctable de faire des choix. Les choix seront cruels. Ils seront plus proches de l'économie de guerre (gérer la pénurie) que de l'économie de paix (gérer l'abondance).

L'essentiel des besoins d'investissements publics, économiques et sociaux, devra être couvert par les Africains eux-mêmes. Les ressources de l'Etat n'y suffiront pas. Les études nationales sur les perspectives de développement à long terme devraient être l'occasion d'un débat sur les méthodes et les moyens de mobiliser la société civile pour compléter les actions de l'Etat. Les secteurs aux besoins particulièrement critiques sont l'éducation de masse (alphabétisation), la santé publique et l'hygiène de base, la préservation des ressources naturelles et l'entretien des infrastructures. Les aides étrangères ne pourront couvrir que très partiellement les besoins dans ces domaines.

Pour les auteurs de l'étude, l'aide extérieure doit être conduite, à l'avenir, par la vision d'une Afrique de l'ouest en voie de peuplement. Le fil directeur de son action doit être de favoriser la fluidité des relations économiques dans l'espace régional ; investissements d'infrastructure de communication pour faciliter les échanges et la mobilité des hommes, investissements de fonction

locale dans les villes, bref, investissements à rentabilité lointaine et différée pour lesquels l'épargne locale ne suffira pas. Comme il s'agit d'investissements lourds et longs, il conviendrait que les agences de coopération acceptent de rechercher un accord avec leurs partenaires africains sur les modalités d'un programme d'investissement à moyen terme.

Soutenir les évolutions de l'agriculture

L'agriculture continuera à jouer un rôle essentiel dans les sociétés ouest-africaines. Elle va rester durablement un des principaux pourvoyeurs de devises de la région, qui dispose d'atouts importants dans la production des produits tropicaux ; elle devrait montrer le chemin de l'intensification des échanges régionaux : à l'horizon 2020, on estime que la moitié environ des importations alimentaires des pays ouest-africains devrait provenir de pays voisins ; enfin, la capacité des zones rurales à réguler les émissions de migrants en fonction de la santé économique des villes sera un élément essentiel de la stabilité sociale et politique de la région.

Pour être en mesure de jouer durablement ces trois rôles fondamentaux, l'agriculture doit passer de pratiques essentiellement basées sur la consommation minière des ressources naturelles, qui buttent sur la saturation progressive de l'espace cultivable et son épuisement, à des pratiques assurant le renouvellement de la fertilité des terres. Cette évolution mène à une agriculture plus intensive, utilisant à la fois plus de travail et plus d'intrants à l'hectare.

La capacité de passer à cette agriculture intensive est fortement déterminée dans l'espace par la qualité des ressources naturelles, le degré de saturation dans leur utilisation, et les incitations du marché dans la zone considérée (existence de marchés rémunérateurs). On sait par avance que toutes les zones ne pourront réaliser simultanément cette intensification : certaines zones moins bien dotées ou dépourvues d'opportunités auront du mal à compenser les ponctions effectuées sur le milieu naturel. Les évolutions du volume et du dynamisme de la demande urbaine seront très importantes pour déterminer les capacités d'investissement des ruraux. Il existe toutefois toute une série de mesures qui peuvent être prises pour maximiser le nombre des ruraux qui participeront de ce mouvement vers l'intensification, au nombre desquels on citera :

- des collectivités locales doivent s'organiser pour obtenir des outils adaptés à la gestion de systèmes de production en pleine mutation (cadres législatifs adaptés, en particulier dans le domaine foncier, structures décentralisées de crédit agricole, aménagements concertés des terroirs)
- la capacité des producteurs agricoles de s'organiser et de contribuer à la définition des politiques agricoles, de pair avec les commerçants, transformateurs et consommateurs des produits agricoles.
- la transparence et la prévisibilité des marchés des produits agricoles et de l'environnement macro-économique de la production, en particulier limiter la pression à l'importation de produits subventionnés ou déclassés.

Encourager la coopération régionale

L'étude montre que les risques d'essoufflement des exportations traditionnelles, les difficultés de pénétration des marchés mondiaux pour les exportations nouvelles, la modicité des prêts et des investissements privés et l'insuffisance de l'aide publique entraîneront des pénuries de devises endémiques. Ces pénuries frapperont malheureusement l'équipement mais elles pourraient avoir des effets plus bénéfiques sur le ralentissement des importations de produits de consommation.

Les pénuries de devises pourraient donner plus de chances au marché régional.

Les esprits africains sont mal préparés à laisser faire le marché régional. Les Etats - plus que les peuples- considèrent la concurrence à l'échelon régional comme néfaste, de la même façon qu'ils considéraient jusqu'à récemment, la compétition sur les marchés nationaux comme dangereuse.

Les agences de coopération, malgré leurs déclarations, ne sont pas très favorables, non plus, à la coopération régionale. Elles sont moins hostiles qu'on ne le pense à la balkanisation. La coupure de fait qui s'est établie entre les pays francophones et les pays anglophones, révélée par exemple dans le tracé des réseaux de transport et dans l'organisation des marchés, paraît à certains préférable à des relations plus étroites. Les infrastructures régionales et les équipements régionaux ne se développent pas au rythme des besoins. L'existence de zones monétaires différentes complique les transactions commerciales régionales.

Les Africains de l'ouest doivent prendre, eux-mêmes, l'initiative d'un dialogue documenté sur les avantages et les inconvénients de la situation actuelle et sur les perspectives des marchés régionaux. Un dialogue africain sérieux, fondé sur l'observation soigneuse des faits, engageant simultanément les fonctionnaires et les hommes d'affaires devrait être soutenu par les agences de coopération.

Accompagner le développement de la société civile

Le Club du Sahel et Cinergie ont pris l'initiative de créer un réseau de l'entreprise en Afrique de l'ouest parce qu'ils ont pensé que la création progressive d'un tissu d'entreprises africaines qui se modernisent est l'une des conditions principales de l'amélioration des revenus citadins et indirectement des revenus ruraux. Ils ont estimé également qu'une meilleure organisation des entrepreneurs peut faire évoluer les attitudes et les comportements de l'Etat vis-à-vis de l'entreprise et aider les entrepreneurs à se prendre en main.

De nombreuses conditions sont nécessaires pour favoriser le dynamisme des entrepreneurs africains, par exemple :

- l'organisation de réseaux d'entrepreneurs à l'échelon national et régional. Outre l'amélioration du climat général de l'entreprise, ces réseaux peuvent mieux partager qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent les expériences techniques, gestionnaires, commerciales. Les exportateurs pourraient tirer ensemble les leçons des blocages et des opportunités sur les marchés mondiaux. Ils pourraient mieux saisir les opportunités d'association pour vendre sur les marchés régionaux ;
- l'organisation de réseaux financiers à l'échelon national et régional afin de tirer parti des expériences en cours (marchés des valeurs, sociétés de capital risque, création de banques d'affaires locales etc.) en vue d'acquérir de l'expérience et de l'autonomie.

Bien d'autres associations peuvent être créées par la société civile africaine : les associations professionnelles agricoles, à l'échelon national et transrégional, les associations éducatives, religieuses, artistiques, les associations de bénévolat et d'entraide pour la satisfaction des besoins collectifs (santé, hygiène, propreté de la ville, etc.)

Les associations politiques émanant de la société civile ont également un rôle de plus en plus important à jouer pour recueillir l'information, réfléchir et faire réfléchir, former les cadres, alerter les politiques avant que les situations ne deviennent conflictuelles.

La société civile, en Afrique de l'ouest, se trouve déjà et se trouvera encore davantage face à des défis qu'il lui faudra relever. Elle se trouvera face à des carences de l'Etat qu'elle devra combler. Une réflexion d'ensemble sur les progrès accomplis, les progrès à faire, sur les mesures d'accompagnement possibles pourrait être entreprise à la lumière des perspectives tracées dans l'étude.

L'observation et l'analyse des faits

Tout au long de leur temps d'étude, les experts se sont attachés à recueillir et à traiter le maximum de faits et d'observations sur les évolutions longues en Afrique de l'ouest. Ils ont constitué, ainsi, en dépit des insuffisances des statistiques disponibles, une base de données originale rapprochant des sources démographiques, géographiques, économiques et sociales.

L'étude montre que les grandes transformations régionales qui seront la conséquence du peuplement, des migrations, de l'urbanisation, des dynamiques économiques nouvelles, des relations entre villes et campagnes, des interactions entre la production et les marchés exercent des effets positifs et négatifs sur le développement. Il faudra être en mesure d'accompagner les tendances positives et de minimiser les tendances négatives.

La connaissance étant la condition première des décisions clairvoyantes, on espère que les Etats d'Afrique de l'ouest et les aides étrangères se doteront de moyens plus fiables pour observer, comprendre, anticiper ces changements et les besoins d'une région en peuplement accéléré. Il serait possible de commencer modestement ce travail en bâtissant sur les acquis de l'étude.

Le Club du Sahel, le CILSS et le projet CINERGIE-BAD-OCDE travaillent ensemble pour faire avancer ces objectifs. Ils espèrent que les agences de coopération voudront bien s'y associer.

Anne de Lattre

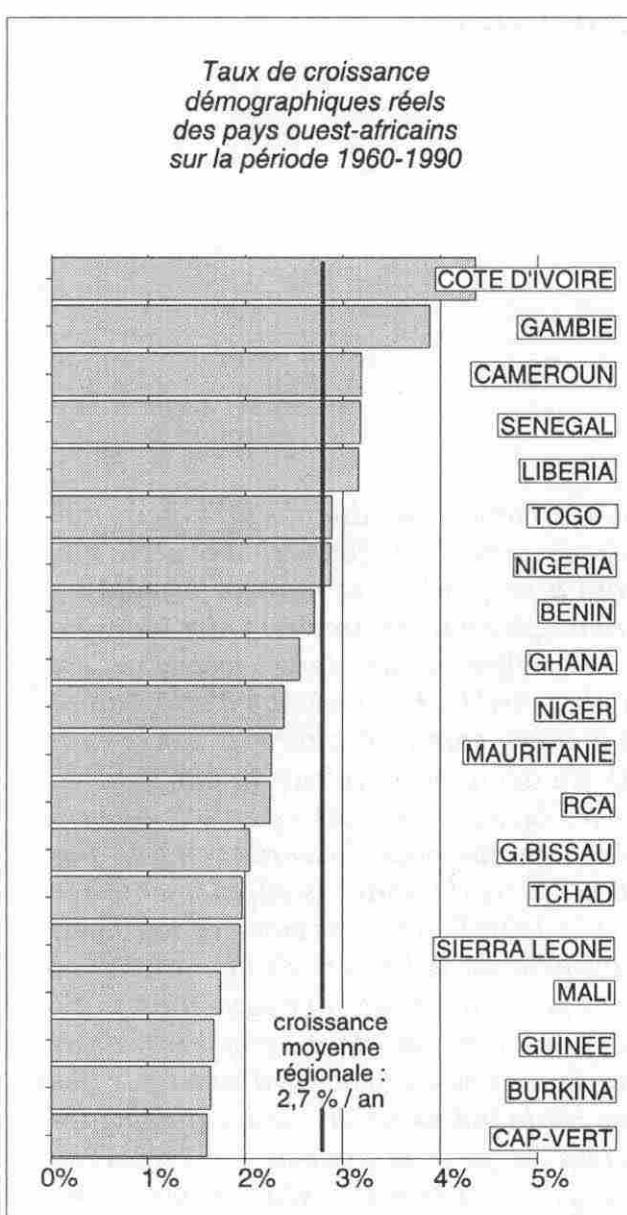


PREMIERE PARTIE :
L'AFRIQUE DE L'OUEST
EN MUTATION DE LONG COURS

Depuis les indépendances, l'Afrique de l'ouest a connu une double pression : une croissance démographique d'une rare ampleur, assortie d'une connexion brutale aux marchés mondiaux (→ 1.1). Cette pression, qui a profondément marqué l'évolution de la région, devrait rester élevée dans les trente prochaines années, entraînant de nouveaux changements : c'est pourquoi la réflexion de long terme y est incontournable (→ 1.2). La manifestation la plus visible du processus d'adaptation de l'Afrique de l'ouest a été l'importance des mouvements migratoires : vers le sud, vers les côtes et, surtout, vers les villes (→ 1.3). En dépit de l'ampleur du phénomène, les économies ouest-africaines ont su fournir les biens et services essentiels à leurs populations, au détriment d'une croissance économique plus classique (→ 1.4). Les villes ont ainsi réussi à accueillir près de 70 millions d'habitants supplémentaires répartis dans près de 3000 villes (→ 1.5) et à leur fournir revenus et logement (→ 1.6). L'agriculture s'est engagée progressivement dans l'économie de marché (→ 1.7). Elle a répondu, avec un retard finalement peu important, à l'augmentation de la demande alimentaire, le marché vivrier prenant une importance croissante dans l'économie rurale (→ 1.8). Les trente dernières années se caractérisent ainsi par des apprentissages multiples. Les élites des jeunes Etats indépendants doivent défendre un bilan mitigé face à une concurrence croissante pour le pouvoir (→ 1.9). Plus généralement la période passée a vu l'apogée puis le déclin de systèmes organisés autour du partage des rentes et l'émergence de la compétition économique et sociale (→ 1.10).

1.1 Un double choc initial : une croissance démographique rapide et une connexion brutale aux marchés internationaux

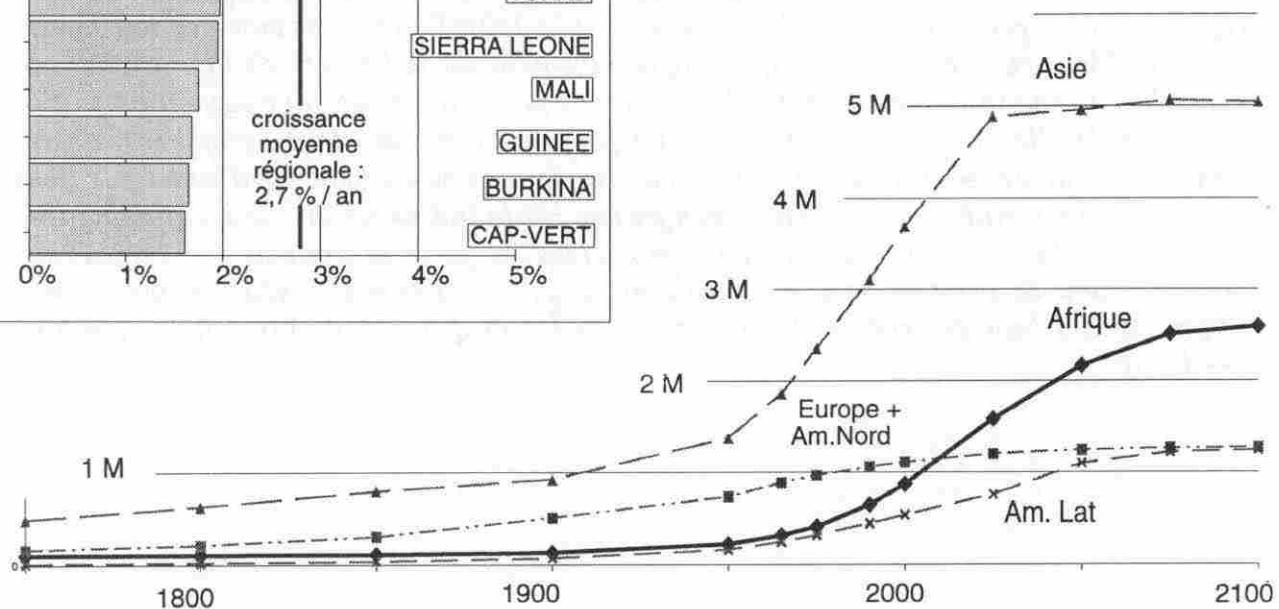
L'Afrique de l'ouest a été confrontée depuis 1960 à un double choc. Au niveau interne, une croissance démographique d'une rare ampleur. Au niveau externe, une immersion brutale dans une économie internationale elle-même en mutation rapide. Ces deux chocs simultanés ont obligé la région à changer en profondeur en comptant d'abord sur ses propres forces.



40 millions d'habitants en 1930, 215 millions aujourd'hui...

La population de l'Afrique au sud du Sahara, et en particulier de l'Afrique de l'ouest a stagné jusqu'à la fin du 19ème siècle, tandis que la plupart des autres continents étaient déjà en pleine croissance. Elle n'a commencé à croître de façon significative qu'au début du 20ème siècle. Mais ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale, avec l'amélioration des conditions sanitaires et médicales, que le boom démographique que l'on connaît encore aujourd'hui, a pris son essor. Ainsi, depuis près de cinquante ans, la région enregistre des taux de croissance démographique proches de 3 % (2,7 % par an en moyenne régionale sur la période 1960-1990). La croissance rapide a ainsi mené la région d'un effectif total de 40 millions d'habitants en 1930 à 85 millions en 1960 et... 215 millions aujourd'hui.

Le doublement de la population tous les 25 à 30 ans constitue un choc auquel peu de régions dans le monde ont été confrontées, et dans des circonstances très différentes.



**Evolution des effectifs des grandes régions du monde entre 1750 et 2100.
en milliards d'individus**

Une connexion rapide à l'économie internationale...

Pendant que sa population augmentait très rapidement, l'Afrique de l'ouest a connu une autre mutation majeure : sa connexion à l'économie internationale, pour l'essentiel après la deuxième guerre mondiale et surtout à partir des indépendances.

La période précoloniale et la période coloniale avaient peu préparé la région à la compétition économique. La valorisation économique a été faible et essentiellement basée sur les avantages comparatifs "naturels" des matières premières agricoles tropicales. Après les indépendances, les jeunes Etats oubwest-africains sont entrés de plain-pied dans une compétition économique à laquelle ils étaient peu et mal préparés, et les effets en ont directement rejailli sur les sociétés.

... favorise l'exploitation des rentes au détriment de la compétition économique

Pour faire face aux besoins d'une population croissante, et pour satisfaire aux exigences d'une jeune classe dirigeante qui aspirait à rattraper rapidement les pays développés, les pays oubwest-africains ont continué à baser leur croissance économique sur leurs atouts naturels : une agriculture pionnière, vivant de ponctions sur les ressources naturelles, et l'exploitation de matières premières minérales lorsqu'ils en détenaient.

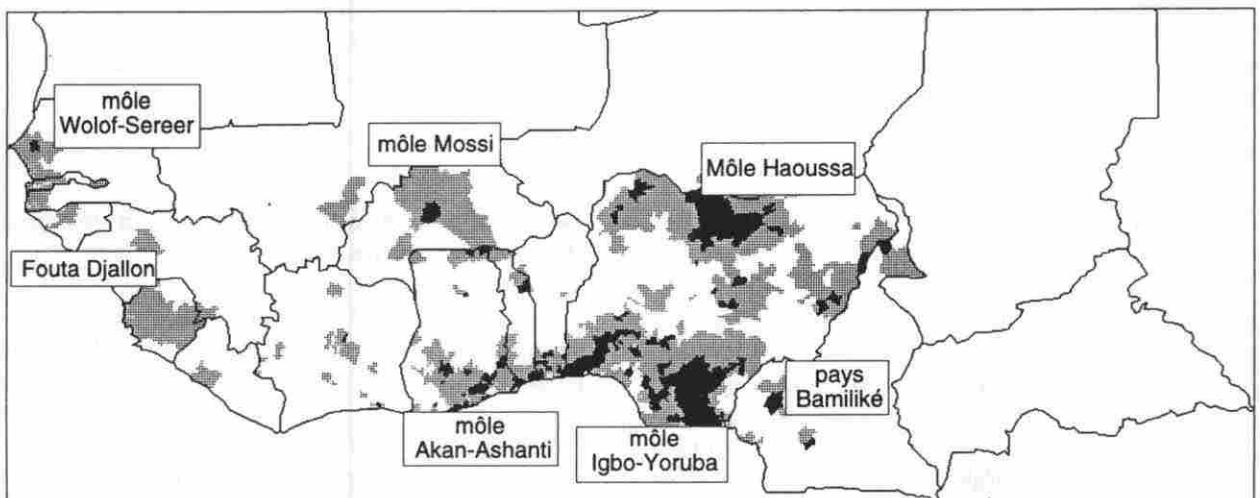
Sous la pression des multiples demandes exprimées dans les sociétés, peu d'investissements ont été faits pour diversifier les sources de revenus des économies nationales, qui ont été sur l'ensemble des trente dernières années extrêmement dépendantes des cours de matières premières et des transferts internationaux.

Un double choc qui oblige les sociétés à changer

Ce double choc a été d'autant plus difficile à gérer pour l'Afrique que celle-ci est la dernière région du monde à connaître ces transformations et qu'elle les vit dans un contexte international en évolution rapide. En particulier, contrairement à la situation qui prévalait dans le passé, la région se trouve confrontée à un environnement international où les mouvements de biens et de services sont de plus en plus fluides, tandis que le marché international de la main-d'œuvre devient, au contraire, de plus en plus rigide.

A d'autres époques et dans d'autres lieux, les mêmes causes se sont traduites par des dynamiques fortes dans les sociétés : expansionnisme démographique des Européens, isolationnisme chinois ou indien qui sont difficilement envisageables pour la région oubwest-africaine dans le contexte actuel. L'Afrique de l'ouest doit donc chercher des solutions originales au double défi auquel elle est confrontée. Elle doit les chercher avant tout en son sein.

En 1960, la répartition de la population oubwest-africaine est encore très fortement marquée par l'histoire. De 1960 à 1990, elle va se réorganiser profondément pour répondre aux sollicitations de l'économie régionale et internationale



Densité de population rurale en 1960 :



densité inférieure à 20 hab/km²



densité comprise entre 20 et 60 hab/km²



densité supérieure à 60 hab/km²

1.2 Les changements se poursuivront avec vigueur au cours des trente prochaines années

La mutation entamée à la veille des indépendances est loin d'être terminée : les facteurs de base qui la rendent inévitable (croissance démographique interne et nécessité de s'intégrer aux marchés mondiaux) vont continuer à s'imposer à la région. On peut donc d'ores et déjà prévoir de nouveaux déséquilibres et de nouvelles mutations. C'est pourquoi une réflexion sur le long terme, permettant de dégager certaines lignes de force des réorganisations à venir, est une contribution incontournable au débat sur les stratégies de développement.

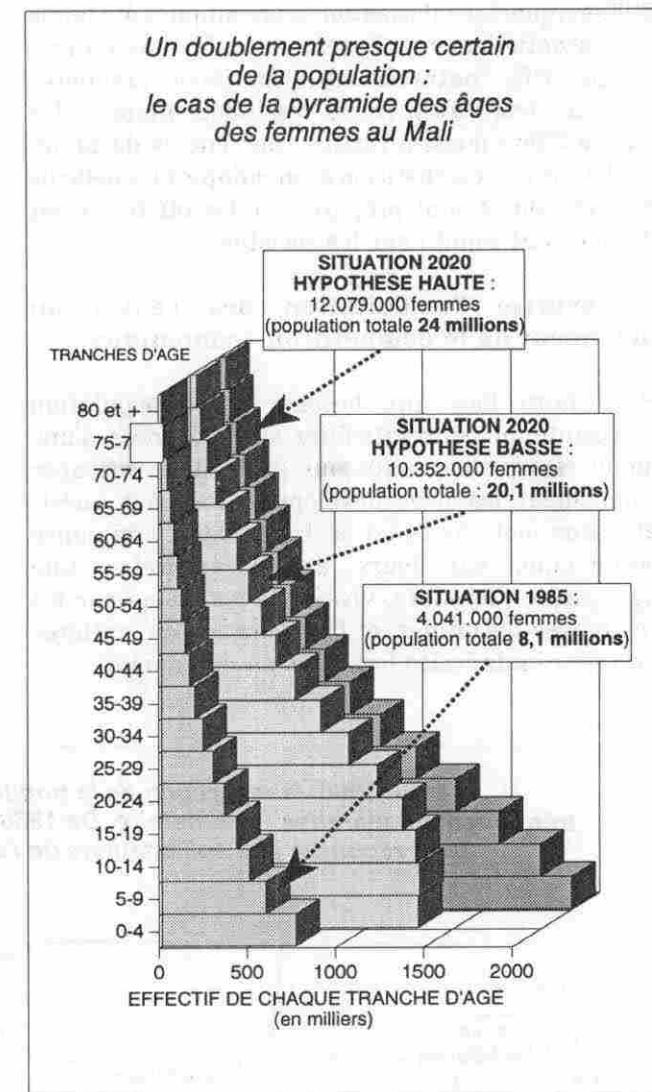
Plus de 400 millions d'habitants en 2020...

La croissance démographique des trente prochaines années est largement inscrite dans la structure de la pyramide des âges actuelle. L'extrême jeunesse de la population (près de la moitié de la population a moins de 15 ans) fait que même un ralentissement très significatif de la fertilité n'empêcherait pas une croissance démographique rapide dans les décennies à venir. Le cas du Mali, ci-contre, en est un bon exemple. A l'horizon 2020, on a retenu pour cette étude que la région comptera environ 430 millions d'habitants, compte tenu de l'impact démographique de l'épidémie de SIDA. Cette hypothèse se situe entre les hypothèses généralement considérées comme basse et moyenne. En moins de 100 ans, la population totale de la région aura été donc multipliée par un facteur 10.

A très long terme (50 ans et plus), les scénarios démographiques divergent fortement et pourraient faire la différence entre un défi difficile à relever (hypothèse basse) et un défi sans doute insurmontable (hypothèse haute). En conséquence, le fait que le doublement de la population soit quasiment acquis à l'échelle d'une génération ne doit pas masquer l'impérieuse nécessité d'une réduction rapide de la fertilité, bien au contraire. Quant au SIDA, il n'empêchera pas la croissance démographique dans la région. Touchant plus fortement les jeunes actifs, il risque d'augmenter le taux de dépendance (actifs/inactifs) et donc la difficulté pour les actifs, de faire face à l'ensemble des besoins des sociétés.

... dont la simple installation nécessite des investissements énormes

Pour loger ses 430 millions d'habitants, former ses enfants et fournir du travail à près de 200 millions d'actifs, la région aura besoin, plus encore que par le passé, de mobiliser toutes les énergies disponibles sur place, et de disposer de capitaux importants (voir 1.4). Face à ces besoins largement prévisibles, puisqu'ils sont dictés par les évolutions démographiques, les perspectives de recettes d'exportation restent incertaines.



Les produits exportés sont peu nombreux et de moins en moins demandés

Les économies de la région se sont construites sur l'exportation de matières premières. Cette option reste dominante, alors que dès le milieu des années soixante dix, le contexte international de ces marchés amorçait un nouveau cycle. Désormais, les progrès technologiques au nord permettent d'utiliser moins de matières premières dans la fabrication des produits industriels et d'incorporer de plus en plus de produits de substitution... tandis

qu'au sud, l'offre de ces produits est de plus en plus importante.

Entre 1970 et 1990, la part des produits primaires dans les recettes d'exportation est passée de 53 % à 20 % dans les PVD d'Asie du sud et d'Asie du sud-est, de 90 % à 68 % dans les PVD d'Amérique Latine. En revanche, elle ne diminuait que de quelques points en Afrique au Sud du Sahara (93 % en 1970 contre 89 % en 1990).

La baisse de la demande pour une main-d'œuvre bon marché limite les perspectives de diversification rapide

A partir des années 70, le système de sous-traitance industrielle fondé sur la délocalisation d'activités des pays développés vers les pays en développement dotés d'une main-d'œuvre abondante et bon marché a constitué un modèle de développement pour de nombreux pays asiatiques et sud-américains. La plupart d'entre eux, Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Corée... ont enregistré des taux de croissance élevés doublés d'une augmentation des niveaux de vie.

Cette forme de délocalisation continue d'exister, en tendant à se concentrer dans des zones franches. Cependant, la tendance actuelle privilégie les pays avancés : pays industrialisés et PVD dynamiques, qui disposent d'un marché et d'une offre de travail qualifiée plutôt que les pays pauvres disposant d'une main-d'œuvre bon marché. Il sera donc dans l'avenir très difficile pour de nouveaux pays (pauvres), notamment en Afrique, de parvenir à pénétrer le système de sous-traitance internationale.

Les produits "déclassés" du reste du monde envahissent les marchés africains

Tandis que l'Afrique perd des parts de marchés dans ses créneaux traditionnels et éprouve les plus grandes difficultés à diversifier ses exportations, elle reste ouverte aux importations. Avec la crise

économique des dernières années, ces importations ont pris un tour nouveau et inquiétant : la baisse de pouvoir d'achat a coïncidé avec l'arrivée, sur les marchés mondiaux, d'excédents massifs de produits agricoles, de produits manufacturés de très bas prix et de toutes sortes de marchandises déclassées ou usagées, qui partent en Afrique pour une seconde vie... condamnant presque toute tentative de production concurrente locale.

Les perspectives à moyen terme sont marquées par une importante pénurie de devises

Les économies africaines n'ont pas su (ou pas pu) se diversifier pour assurer la pérennité de leurs recettes d'exportation, et n'ont pas su (ou pas pu) s'émanciper des importations des marchés internationaux pour de nombreux produits de base. Elles sont de ce fait confrontées à une inadéquation croissante entre leurs besoins d'importations et leur capacité à importer. La réponse à cette inadéquation ne pourra provenir que des transferts internationaux (dont l'avenir reste incertain) et, de plus en plus, du développement du marché régional, que ce contexte devrait stimuler.

De nouveaux changements sont inéluctables

L'Afrique de l'ouest devra changer rapidement et en profondeur pour s'adapter simultanément à sa croissance interne et aux changements de son environnement international. Cette nouvelle phase d'adaptation devrait, comme par le passé, revêtir de multiples aspects. En particulier, elle devrait de nouveau se traduire par la migration des hommes. De façon croissante, elle devra prendre la forme de mouvements de marchandises au sein de l'ensemble régional, compensant une mobilité en diminution structurelle et une difficulté croissante à s'approvisionner sur les marchés internationaux.

Plus encore que par le passé, l'Afrique de l'ouest devra trouver en son propre sein les réponses aux défis qui lui sont posés.

1.3 Une mobilité forte au sein de l'espace régional, selon trois directions, a permis aux populations de s'adapter aux évolutions de leur environnement

Pour répondre à la pression croissante de leur environnement, les populations ouest-africaines ont développé des stratégies dans lesquelles la mobilité a joué un rôle essentiel. Principalement motivée par un changement rapide de la géographie économique, elle a pris trois formes : mobilité du nord vers le sud dans presque tous les pays, mouvement général de l'intérieur de la région vers les zones côtières et, surtout, urbanisation rapide.

En 1960, la carte du peuplement régional coïncidait encore, à peu près, avec celle des anciens empires. Les principales zones de peuplement correspondaient grossièrement aux zones les plus adaptées à la céréaliculture de subsistance, aux axes du commerce transsahélien, source prédominante de richesse de la région puis, plus tardivement, à quelques régions côtières avec le démarrage de l'économie atlantique (commerce de l'or et des esclaves).

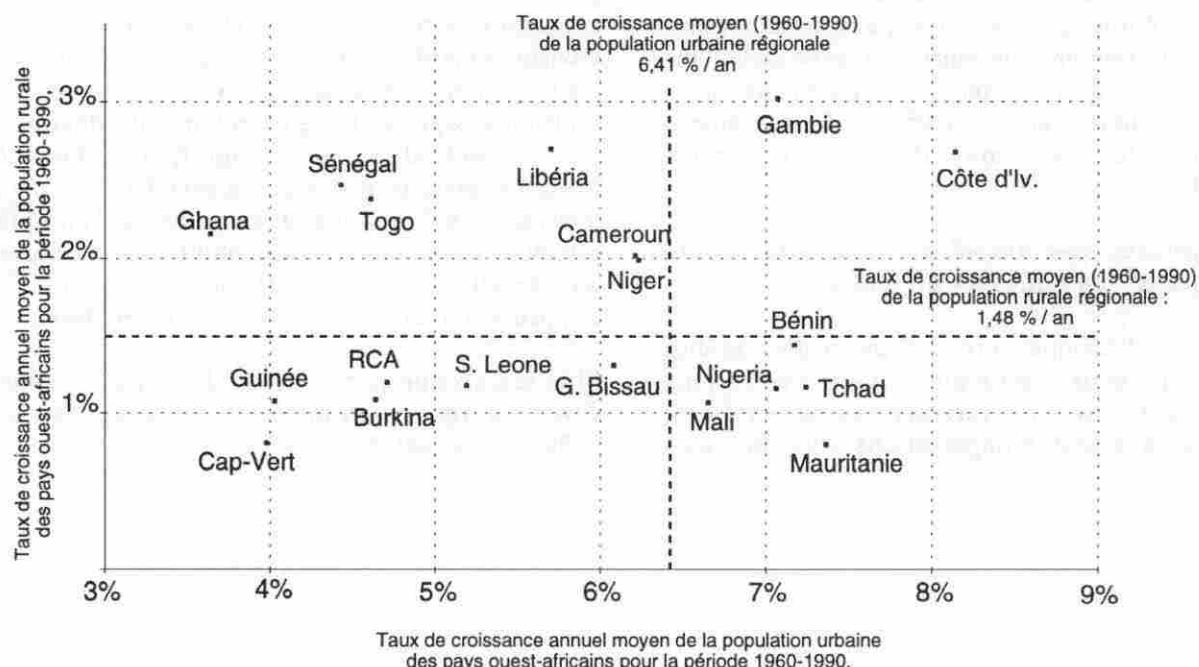
Après les indépendances, on a observé une croissance rapide des revenus d'exportation et une redistribution de ces ressources, largement orientée vers les villes. Cela a entraîné une formidable mise en mouvement de la population ouest-africaine, qui a suivi trois grandes directions :

- un mouvement du nord vers le sud dans la plupart des pays ;
- un mouvement général de l'intérieur de la région vers les zones côtières ;
- enfin, souvent associé aux deux premiers mouvements, un mouvement rapide des campagnes vers les villes.

Des facteurs socio-politiques sont également intervenus pour augmenter l'attractivité de certains pays (appel à la main-d'œuvre immigrée en Côte d'Ivoire) ou, au contraire, la réduire (faillite économique du Ghana, répression en Guinée).

Le peuplement a évolué de façon relativement homogène au cours des trente dernières années dans quatre grandes zones :

Croissance des populations urbaines et rurales des pays ouest-africains entre 1960 et 1990 : des différences marquées entre pays.



■ la zone 1 rassemble les principaux pôles de croissance urbaine dans les pays côtiers et leur hinterland immédiat. Cette zone se caractérise par une forte densité de population (moyenne 124 habitants par km², 41 % de la population régionale pour 8 % de la superficie totale) et par un niveau élevé d'urbanisation (55 % en 1990). C'est cette zone qui a connu la plus forte croissance sur les trente dernières années, avec un flux d'immigration nette de 8.3 millions de personnes, soit un taux d'immigration de 0.4 % par an (0.6 % hors Nigeria).

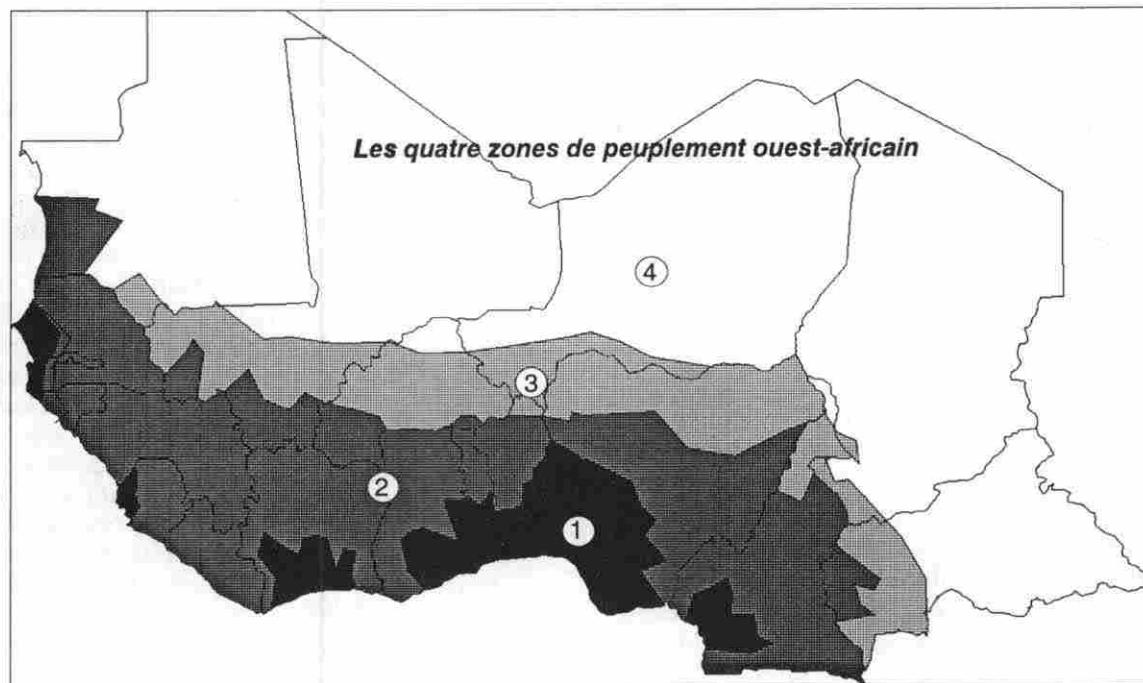
■ la zone 2 rassemble le reste de l'espace proche des côtes. Avec 28 % de la population totale sur 29 % de la superficie régionale, cette zone est relativement sous-peuplée au regard de ses potentialités et sous-urbanisée. C'est une zone d'émigration nette (-0.1 %).

■ la zone 3 correspond approximativement aux

môles de peuplement dense sahéliens et comprend les parties les plus dynamiques des pays sahéliens. Elle rassemble 25 % de la population sur 15 % du territoire. Plus urbanisée que la zone 2, mais confrontée à des contraintes fortes, c'est aussi une zone d'émigration (-0.3 %) ;

■ la zone 4 couvre le reste de l'espace rural sahélien. C'est la zone dont le potentiel de croissance démographique et économique est le plus limité et qui constitue l'un des principaux foyers d'émigration (-0.7 %).

Ce découpage de la région en quatre zones met bien en évidence la forte attractivité des zones côtières. Elles attirent à la fois les populations des zones moins dynamiques des pays côtiers (zone 2) et celles des pays sahéliens (zone 3 et surtout zone 4). C'est dans cette zone que se concentre la migration vers les côtes.



	part de la superficie totale (%)	part de la population totale (%)		taux de croissance de la pop. totale (%)	proportion d'urbains (%)		taux de croissance de la pop. urbaine (%)
		1960	1990		1960	1990	
zone 1	7	35	41	3.2	25	55	5.9
zone 2	25	29	28	2.6	10	30	6.4
zone 3	13	27	25	2.4	8	32	7.5
zone 4	55	9	6	1.7	6	22	6.0
région	100	100	100	2.7	14	40	6.3

1.4 Des économies à deux niveaux, dans lesquelles la satisfaction des besoins essentiels tient encore une place prépondérante

Les économies ouest-africaines sont, pour l'essentiel, encore au début du processus de division du travail et de complexification progressive qu'ont connu les autres économies du monde dans le passé. A côté d'un secteur moderne qui a vu une crise profonde succéder à la croissance rapide des années 1960, une large part de l'économie reste très directement liée à la satisfaction des besoins de base des individus (s'alimenter, se loger, se vêtir, se déplacer), consommation qui varie selon les catégories sociales et les lieux de résidence. A partir de ce constat, on a réalisé une lecture originale de l'économie, comprise comme la résultante des comportements économiques de groupes sociaux différenciés.

Au stade actuel de leur développement, les économies ouest-africaines sont caractérisées par la juxtaposition d'un secteur moderne et d'une économie "populaire", très importante dont les activités sont très mal cernées par les instruments de la macro-économie moderne.

Nécessité et difficulté d'appréhender l'économie réelle

C'est pourquoi l'équipe de l'étude a réalisé une deuxième lecture de l'économie régionale, à partir d'une analyse des comportements des individus : c'est la lecture démo-économique, qui s'avère un complément utile de l'analyse macro-économique classique.

Entre 1960 et 1990, le Produit Régional Brut Réel par habitant (PRB), calculé à l'aide de la MCS (voir encadré) est passé de 500 à 680 dollars. Cette croissance a été très variable dans le temps : il a crû rapidement dans la première décennie, puis plus lentement entre 1970 et 1980 pour connaître une baisse de 1,6 % entre 1980 et 1990. Alors que la productivité rurale s'est maintenue autour de 350 à 400 dollars par habitant sur l'ensemble de la période, la productivité moyenne urbaine a d'abord augmenté, de 1300 dollars en 1960 à plus de 1500 dollars en 1980, puis a chuté : 1100 dollars en 1990. Cette évolution récente résulte à la fois de l'informalisation de l'économie et de la crise du secteur moderne au cours de la dernière décennie.

L'analyse démo-économique met en fait en évidence une économie à deux niveaux. D'un côté, l'économie "moderne" a été très sensible à la conjoncture ; connaissant une croissance rapide jusque dans les années 1980, puis une chute plus rapide encore entre 1980 et 1990 (sa productivité moyenne a chuté de plus de 10 % en dix ans, tandis que ses effectifs ont pratiquement stagné). De l'autre côté, on trouve une économie endogène, celle que l'ENDA appelle "l'économie populaire", qui s'est adaptée aux évolutions du peuplement et a relativement bien résisté à la crise. Il s'agit pour l'essentiel de l'activité agricole et du secteur informel urbain.

La matrice de comptabilité sociale

Les comptes démo-économiques sont présentés dans une matrice de comptabilité sociale simplifiée (MCS) à deux niveaux (non enregistré et enregistré). La MCS est un tableau carré dont les lignes et les colonnes représentent respectivement les ressources et les emplois des divers comptes considérés. Le point de départ adopté pour la construction de la MCS de l'économie réelle est la dépense finale des agents considérés, c'est-à-dire diverses catégories de ménages et les administrations. A chaque catégorie de ménages urbains et ruraux identifiée dans la matrice de peuplement est affectée une dépense totale (provisoire), répartie par poste et par origine, intérieure ou importée. De proche en proche, les revenus qui expliquent cette dépense, les biens et services qui sont utilisés par les agents et les activités, les transferts qui assurent l'équilibre des comptes courants et de capital, etc. sont déterminés. La matrice étant équilibrée, les revenus des divers agents (ménages et administrations) engendrés par le processus de production et par les transferts sont égaux aux dépenses de ces agents. Les principales données exogènes introduites dans la MCS sont d'une part les données de structure relatives à la dépense finale et intermédiaire, d'autre part les flux de biens et services et les flux financiers entre le pays et le reste du monde, fournis par les balances des paiements, qui forment les conditions aux limites imposées au système. Les agrégats et indicateurs macro-économiques internes des comptes nationaux ne sont utilisés que pour calibrer les paramètres de la feuille de calcul.

L'image de l'économie réelle fournie par la MCS est plus sommaire que celle issue des comptes nationaux dans certains domaines comme les comptes du secteur public, mais elle est plus complète pour ce qui concerne les relations entre offre et demande intérieure, l'identification des contributions respectives du milieu urbain et du milieu rural à l'économie, les modalités de la production et de la consommation des biens et services dits non échangeables et la contribution du secteur informel à l'économie.

L'économie populaire cherche d'abord à satisfaire les besoins de base ; notamment se nourrir, se loger. On a montré, par exemple, que la construction urbaine, essentiellement informelle, est très mal mesurée. Si on se référait

construction urbaine, essentiellement informelle, est très mal mesurée. Si on se référait exclusivement à la comptabilité des pays de la région, on aurait bien du mal à comprendre comment se logent les 66 millions d'urbains apparus depuis 1960. Une réévaluation modeste de l'accumulation de capital immobilier amène à la doubler au minimum. Dans la mesure où l'investissement d'installation a été une des principales composantes de l'investissement privé, cette même réévaluation amène à revoir significativement le taux d'investissement "réel" : il serait de l'ordre de 20 à 30 % du produit régional brut (PRB), donc tout à fait significatif. De même, l'analyse de l'importance et la structure des dépenses d'alimentation dans le budget des ménages (généralement entre 40 et 60 % des dépenses) donne une vision de l'économie du marché vivrier différente de celle que proposent les statistiques agricoles.

Deux diagnostics contrastés de l'évolution économique de l'Afrique de l'ouest entre 1960 et 1990

Selon le point de vue que l'on adopte, on peut en fait faire deux lectures sensiblement différentes des évolutions de la région entre 1960 et 1990.

Si l'on considère les seuls agrégats macro-économiques, les performances de la région ont été moyennes pendant les deux premières décennies. Elles sont franchement mauvaises entre 1980 et 1990, en grande partie du fait de la dégradation de l'environnement international et de la crise du secteur moderne. Les performances sont mauvaises quelle que soit la "lecture" que l'on fait de la situation : selon les comptes officiels, le PRB moyen par habitant n'a augmenté que de 5 %, selon la MCS il aurait crû de 30 %, ce qui reste inférieur aux performances enregistrées dans les autres régions en développement.

Si l'on prend en compte la variable démographique, on doit conclure que, en dépit de ces médiocres performances, la très forte croissance de la population régionale a pu être accommodée sans catastrophe ni paupérisation massive.

Bien que la valeur ajoutée moyenne par habitant urbain ait dans l'ensemble stagné puis régressé dans la dernière décennie, la croissance urbaine a cependant été productive : elle s'est accompagnée d'une importante création de capital et elle a permis d'amorcer la division du travail à grande échelle et, par suite, l'expansion de l'économie de marché.

Les comptes nationaux et le secteur informel...

La mesure de la contribution du secteur informel à l'économie nationale pose des problèmes bien plus redoutables encore que celle du secteur agricole. Voici un exemple entre mille des faiblesses statistiques de ce secteur. Il est tiré d'un rapport du Ministère du Plan de Côte d'Ivoire, pays pourtant réputé pour le sérieux de ses comptes nationaux (Analyse régionale des comptes économiques (1982)):

"La plus grande part de l'activité des villes de l'intérieur est le fait du secteur informel.. Il n'y a pas d'étude récente sur les productions et les valeurs ajoutées des divers secteurs artisanaux. La comptabilité nationale n'a pas fait de nouvelles études de ces questions depuis les années 1960. En l'absence d'informations directes, la Comptabilité Nationale actualise ses données d'année en année en appliquant aux estimations de l'année précédente un indice d'accroissement en prix et un indice d'accroissement en volume. Selon ces estimations, on aurait assisté sur la période 1970-1979 à une stagnation ou une décroissance en volume des activités artisanales alors que dans le même temps la consommation des ménages doublait. Cette conclusion est incohérente avec le fait que (...) ces artisans accompagnent le développement constaté des marchés .. Il est contradictoire de voir les revenus agricoles monétaires progresser au rythme de 4.7 % en volume, la population urbaine croître au rythme de 8.8 %, et les activités artisanales décroître rapidement. A l'opposé d'un résidu, le secteur informel et le secteur de transition, en voie d'émergence, sont les manifestations du dynamisme des villes de l'intérieur. Or, par construction, la Comptabilité Nationale les ignore. Une réévaluation de l'artisanat sur une base parallèle à la croissance de la consommation finale conduirait à accroître la valeur ajoutée de ces activités de 100 à 400 % selon les branches et à revoir de deux points en hausse le taux de croissance du secteur secondaire hors Abidjan".

Douze ans après la publication de cette étude, les comptes du secteur informel sont établis sur des bases au moins aussi contestables, la crise économique ayant entre temps entraîné une forte réduction des moyens dont disposent les services statistiques de Côte d'Ivoire.

1.5 Les villes ont absorbé les deux tiers du croît démographique et continueront à se développer

L'évolution la plus marquante (et la plus controversée) des trente dernières années est le développement très rapide des villes : de 13 à 40 % d'urbains entre 1960 et 1990. Au-delà du développement naturel de quelques mégalopoles (à commencer par Lagos), ce développement urbain a été relativement équilibré, le nombre de villes de plus de 5000 habitants passant de 600 à environ 3000, tandis que les agglomérations de plus de 100.000 habitants passaient de 13 à 87. Si la dernière décennie a connu un net ralentissement du phénomène (fin du paroxysme migratoire accentué par la crise économique), il est néanmoins probable que le niveau d'urbanisation sera voisin de 60 % en 2020 (hypothèse médiane de l'étude).

Le nombre d'urbains* est passé de 12 à 78 millions entre 1960 et 1990, les villes absorbant près des deux tiers du croît démographique total.

Une urbanisation particulièrement rapide dans les zones les plus dynamiques et les plus critiques.

La dynamique d'urbanisation a été à la fois la caractéristique des économies riches (Nigeria et son boom pétrolier, dont le niveau d'urbanisation passe de 15 à 49 %) et dynamiques (Côte d'Ivoire de 17 à 47 %) et celle des pays dont le milieu rural a subi une crise profonde, écologique (Mauritanie de 9 à 42 % d'urbains) ou politique (Tchad, de 6 à 24 % d'urbains).

L'urbanisation est ainsi apparue comme résultant à la fois d'un facteur d'attraction (la richesse des villes) et d'un facteur de répulsion (la crise de certaines zones rurales).

Il n'est pas rare de voir ces facteurs se mêler dans un même pays. Ainsi, au Mali, l'ensemble des villes moyennes a connu un accroissement rapide de population. Mais, alors que la croissance de Mopti, Gao, ou Tombouctou est essentiellement imputable aux deux sécheresses qui ont chassé les populations rurales de leurs terres, la croissance de Kita, Koutiala et des autres villes du bassin cotonnier résulte clairement d'une diffusion de la richesse du coton et de son effet d'entraînement.

L'émergence d'un réseau urbain relativement bien équilibré

Le phénomène de croissance urbaine ne se limite pas au développement de quelques mégalopoles. Alors que la population urbaine augmentait de 12 à 78 millions d'habitants, le nombre de villes de plus 100.000 habitants passait de 12 à 87 et celui

* confrontée à des définitions très variable de la ville selon les pays, l'équipe a retenu comme urbaine toute agglomération de plus de 5000 habitants. Si on avait retenu le seuil de 20.000 habitants, autre seuil souvent mentionné, on aurait trouvé des proportions d'urbains plus faibles, mais des taux de croissance plus élevés.

des centres urbains de plus de 5000 habitants de 600 à 3000 au total. La distribution rang/taille des villes est relativement normale, les distributions au sein de chaque pays marquant logiquement une primatialité un peu plus accentuée. Le réseau urbain commence à se structurer même si les grandes villes (plus de 500.000 habitants) n'assurent encore qu'un maillage assez lâche de l'espace régional. Elles sont séparées par des distances de l'ordre de 1000 km.

Un ralentissement structurel de l'urbanisation

On doit considérer que le paroxysme de l'urbanisation est désormais passé en Afrique de l'ouest. Les taux de croissance démographique urbain de la période passée (pendant laquelle certains pays ont dépassé les 8 % de moyenne sur trente ans) n'ont guère de chance de se reproduire : le changement du rapport d'effectif entre villes et campagnes interdit désormais de telles variations.

La région comptait, en 1960, 13 % d'urbains. Dans ces conditions, si 1/3 de la croissance démographique des campagnes migre vers les villes, ces dernières croissent à près de 10 % par an, et les migrants ruraux représentent les 2/3 des nouveaux urbains.

En revanche, dans une situation comme la situation présente, où la population urbaine représente 40 % de la population totale, le même taux d'émigration rurale débouche sur une croissance urbaine qui n'est plus que de 4,5 % par an, et où les ruraux ne comptent plus que pour 1/3 de l'accroissement total de la population urbaine.

Plus de 60 % d'urbains en 2020 ?

Même si, du fait de la crise, on a pu observer récemment des mouvements localisés de désurbanisation, la proportion d'urbains devrait selon toute probabilité continuer à croître sur la longue période. La principale inconnue est la vitesse à laquelle s'effectuera cette croissance.

Le rythme de l'urbanisation connaîtra un ralentissement structurel, du fait de la réduction de la taille du réservoir rural (voir encadré). Il sera

amplifié ou minoré par la situation économique des villes. En hypothèse basse, l'étude retient 53 % d'urbains en 2020. En cas de reprise de l'économie urbaine (hypothèse privilégiée par l'étude), on arriverait à cette date aux environs de 63 %.

Un maillage régulier de l'espace régional par les villes millionnaires

Ces hypothèses ne sont évidemment pas sans conséquences sur la structure du réseau urbain mais, même si le poids relatif des métropoles et des villes secondaires est susceptible de varier légèrement, la structuration du réseau urbain restera largement déterminée par l'héritage des trente dernières années ;

■ les principales villes auront une évolution "personnalisée", fonction de leur capacité à imposer leur rôle au niveau régional voire international. Du fait du ralentissement de la croissance urbaine, les reclassements dans la hiérarchie seront relativement rares. On peut toutefois penser qu'Accra et Conakry, après une relative stagnation dans les dernières décennies, pourraient connaître une croissance plus rapide que la moyenne. Réciproquement, Dakar, mais aussi plusieurs villes du Nigeria devraient voir leur place dans le classement urbain régresser. Parmi les 30 premières villes de 1990, la plupart devraient ainsi devenir "millionnaires". En dépit d'une tête de distribution légèrement aplatie du fait de l'existence de 19 capitales dans l'espace régional, la polarisation de l'espace par le Nigeria et le rôle de

Lagos comme cœur du complexe urbain régional devraient continuer à s'affirmer. L'agglomération de Lagos pourrait atteindre à terme 12 à 15 millions d'habitants.

■ l'ensemble de ces villes de 100.000 habitants (environ 280, contre 86 en 1990) devrait évoluer en système, débouchant sur un maillage régulier de l'espace régional. Peu de bouleversements sont à prévoir dans ce maillage, qui pour l'essentiel est déjà en place. Il reste en effet très peu d'espaces vierges de villes, susceptibles d'évoluer rapidement, si ce n'est sous le fait de la découverte de gisements de matières premières (pétrole au sud-Tchad, or dans l'ouest du Mali...). D'une façon générale, la décentralisation devrait accentuer le rôle des villes secondaires et accroître, dans le même temps, les disparités entre ces villes du fait de la diminution progressive des redistributions de l'Etat central dans leur économie.

■ Les petites villes évolueront en fonction du maillage des grandes villes et, surtout, de la dynamique démographique et économique du monde rural. En dépit d'une croissance urbaine rapide dans la période passée, les centres urbains des zones défavorisées devraient plafonner à l'avenir.

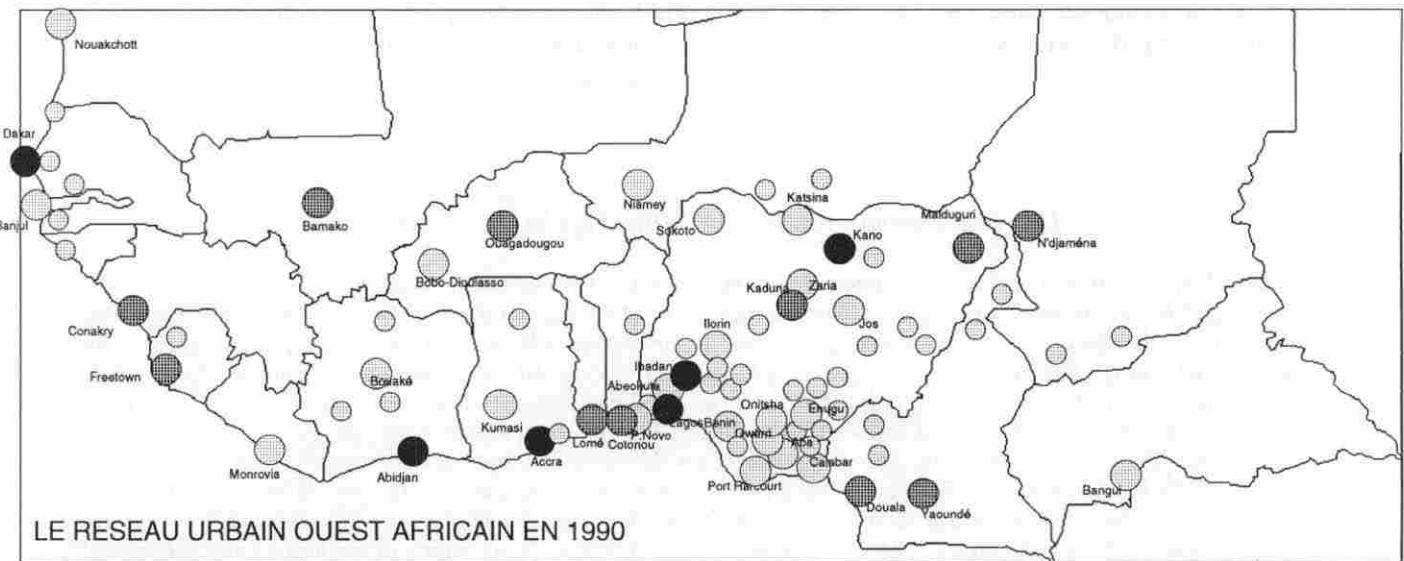
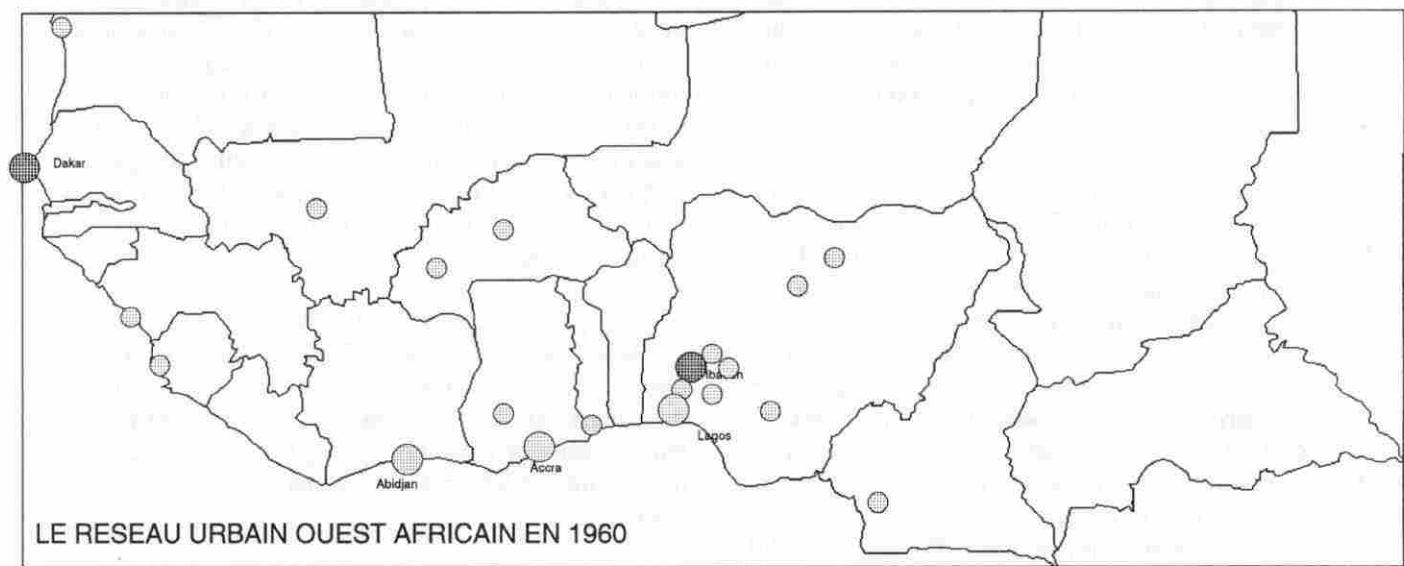
Cette nouvelle progression des effectifs urbains (qui seront multipliés par trois environ en l'espace de 30 ans) représentera, comme par le passé, une importante demande d'investissements, privés ou de fonction locale.

Un réseau urbain ancien : les villes Yoruba du Nigeria

Les formes d'organisation spatiale traditionnelles les mieux élaborées ont été réalisées par les sociétés à forte organisation politique comme, par exemple, les Yoruba du sud-ouest du Nigeria. De cette forme d'organisation spatiale sont nées les villes yoruba pré-coloniales qui offrent encore en Afrique noire le meilleur modèle du quadrillage spatial. Voici ce qu'en dit Camille Camara : "c'est en effet dans l'Etat de l'ouest (du Nigeria) que nous rencontrons l'urbanisme le plus dense qui soit en Afrique tropicale. Il suffit de parcourir quelques dizaines de kilomètres dans quelque direction que ce soit pour s'en convaincre. Du sud au nord, voilà Lagos, la capitale fédérale, grand port du Golfe du Bénin... A 65 km environ de là, c'est Shagamu ; 65 km plus loin, on découvre Ibadan... puis tout droit c'est Oyo, et enfin Ogbomosho... Ogbomosho est situé à 50 km environ d'Oyo, lequel se trouve à la même distance d'Ibadan. D'ouest vers l'est, on rencontre Ilaro et Abéokuta distantes l'une de l'autre d'à peu près 60 km, écart que l'on retrouve entre Abéokuta et Ibadan d'où l'on atteint les villes d'Iwo à 40 km, d'Ifé à 80 km. De là, 55 km de route vous mènent à Ondo puis à Akuré et Owo toujours à un rythme d'environ 55 km. D'une façon générale, les distances urbaines varient de 45 à 90 km ; la cadence de 45 - 50 km étant toutefois plus fréquente. Ce peu d'écart entre les villes est totalement inhabituel en Afrique Tropicale"*

Camara (C.), L'organisation de l'espace géographique par les villes yoruba. Annale de géographie n° 439. pp 257-287 (1971). cité par John Igué in "Etats, frontières et dynamique d'aménagement du territoire", Walps, 1993

EVOLUTION DU RESEAU URBAIN OUEST-AFRICAIN ENTRE 1960 ET 1990
DE 17 A 86 VILLES DE PLUS DE 100.000 HABITANTS



- AGGLOMERATIONS DE PLUS DE 1 MILLION D'HABITANTS
- DE 500.000 A 1.000.000
- DE 200.000 A 500.000
- DE 100.000 A 200.000

Source : WALTPS
OCDE/BAD

1.6 L'économie urbaine s'est adaptée pour faire face à la croissance des villes, des investissements considérables ont été consentis

L'économie urbaine a d'abord répondu à la formidable pression des candidats à l'immigration : les habitants des villes ont partagé le travail plutôt que cherché une plus grande productivité. D'autre part, ils ont consacré des sommes considérables à leur installation. La mise en place de ce capital urbain représente des investissements très importants, plusieurs fois supérieurs aux transferts internationaux.

L'équilibre entre facteur d'attraction et de répulsion apparaît également dans la dynamique de croissance économique des villes. Alors que les villes ont connu une très grande croissance de leurs effectifs, les revenus du secteur informel y sont en effet restés remarquablement stables sur la période.

Le partage du travail pour accueillir les nouveaux urbains...

Le secteur informel, composé majoritairement d'émigrés ayant gardé de forts liens avec leur milieu d'origine, subit une forte pression de la part des candidats au départ dans les villages. Toute croissance économique en ville, au lieu de se traduire par une croissance des revenus per capita, entraîne en fait la venue de nouveaux ruraux, qui ramènent la base des revenus du secteur informel urbain au voisinage du minimum vital. C'est ainsi que la période de croissance économique des années 1970-1980 s'est traduite par un rythme très soutenu d'urbanisation (croissance des villes supérieure à 7 % par an) tandis que la crise de la dernière décennie a fortement ralenti le mouvement, ramenant le taux de croissance urbaine au voisinage du taux naturel (+4,5 % par an).

... a principalement contribué à développer les activités de circulation...

Les villes ont donc su multiplier les emplois pour accueillir les migrants, mais dans bien des cas cette multiplication s'apparente plus à un morcellement du travail qu'à une division du travail développant les complémentarités et l'efficacité économique. A preuve, l'extrême importance des activités de circulation (commerce et petits services) dans les économies ouest-africaines, que laissent entrevoir les quelques enquêtes disponibles. En revanche, à l'exception des activités jouissant d'une protection naturelle (produits périsposables - maraîchage, petit élevage, boulangerie... - ou produits pondéreux - brasserie), les activités de production et de transformation se sont peu développées dans le secteur informel.

... dans un secteur informel peu ou mal géré

Le plus souvent, la dynamique d'urbanisation, processus majoritairement informel, a été très peu et mal gérée par les politiques, qui l'ont soit ignorée, soit diabolisée. Il en est résulté une très faible prise en compte des besoins spécifiques de ces urbains au faible pouvoir d'achat par les planificateurs urbains. De ce fait, plusieurs mondes coexistent au sein des villes ouest-africaines : une ville formelle, planifiée, qui occupe 20 à 40 % de l'espace urbain total, mais accueille une proportion plus faible de la population urbaine (15 à 20 %) ; à l'autre extrémité, un habitat très précaire et peu structuré, qui rassemble également 15 à 25 % de la population ; enfin, entre les deux, la majorité des urbains, qui vit dans des quartiers largement informels mais néanmoins bien structurés et qui se dote progressivement de l'ensemble des attributs de l'urbanité.

Des investissements privés considérables consentis par les Africains de l'ouest pour s'installer dans les villes

La croissance rapide des villes a entraîné une forte création de capital immobilier : infrastructures publiques (voirie, assainissement, services publics), mais aussi (surtout) investissements privés de résidence. Le capital urbain ainsi accumulé au cours des trente dernières années dans la région est très mal repéré dans les comptes nationaux. Les outils mis au point dans le cadre de l'étude ont débouché sur une estimation nette de l'ordre de 300 milliards de dollars US (dont environ deux tiers d'investissements immobiliers privés et 20 % pour la construction non réglementaire). Ce volume de financement est très supérieur au total cumulé des transferts financiers dont a bénéficié la région au cours des trois dernières décennies ; il représente plus de deux fois le produit régional brut actuel de l'ensemble des pays de la région. Autre élément d'appréciation : ce capital foncier et immobilier accumulé depuis 1960 serait ainsi de l'ordre de 4000 dollars par habitant en milieu urbain.

1.7 L'agriculture est entrée progressivement dans une logique de marché

L'agriculture a fait son entrée dans l'économie de marché, d'abord par le développement rapide des cultures d'exportation puis par la conquête progressive du marché vivrier intérieur. L'agriculture vivrière de rapport, qui a toujours existé, prend un essor rapide quand la demande urbaine atteint une taille suffisante, aux environs de 50 % d'urbains. Ce virage est déjà pris (ou est en train de s'opérer) au Nigeria et dans certaines régions de la Côte d'Ivoire et du Ghana. La modernisation rapide de l'agriculture qui s'en suit n'impliquera qu'une portion limitée des agriculteurs, mais concernera à des degrés divers une grande partie de la région aux alentours de 2010 ou 2020, selon la vigueur de la croissance urbaine et de la croissance économique régionale.

En 1960, la région était majoritairement rurale (à 87 %) et principalement orientée vers les activités de subsistance. La période 1960-1990 aura été marquée, pour de nombreuses exploitations agricoles, par la connexion à l'économie de marché.

La connexion de l'agriculture vivrière au marché est un phénomène relativement récent

La connexion au marché s'est faite de façon très visible par la production des cultures d'exportation (arachide, coton, cacao, café, hévéa, huile de palme...), pour lesquelles existait une demande internationale importante et solvable, motivant l'intérêt des compagnies privées comme des Etats. Ces productions ont souvent donné lieu à des filières bien organisées, avec une intervention directe des Etats, pour qui elles représentaient une source essentielle de richesse. L'encadrement des sociétés de développement a souvent permis de diffuser équipement et intrants de production dans les zones rurales concernées.

La connexion aux marchés s'est faite également, par le développement du marché vivrier. Ce marché est longtemps resté un marché résiduel (en terme de taille) par rapport à la production destinée à l'autoconsommation. Avec 20 % d'urbains, par exemple (situation courante dans les années 1960, et que l'on trouve encore aujourd'hui dans certains pays sahéliens), on ne trouve encore qu'un client potentiel pour quatre producteurs : c'est bien peu. Ainsi, tous les producteurs n'ont pas eu accès au marché des vivriers : ceux qui se trouvaient suffisamment bien reliés aux villes ont saisi les premiers les opportunités commerciales. En outre, les politiques vivrières des Etats africains n'ont guère encouragé la conquête du marché intérieur : ces politiques avaient des objectifs contradictoires parmi lesquels l'approvisionnement à bas prix des villes a pris le dessus sur le développement de la production nationale.

En dépit de ces contraintes, le marché vivrier régional a toujours représenté une part majoritaire du PIB agricole marchand. Dès 1960, le marché

régional de produits agro-alimentaires représentait 59 % du PIB agricole marchand. Le volume des produits agro-alimentaires destinés au marché régional a régulièrement augmenté entre 1960 et 1990. Sous l'effet de la rapide croissance des produits de rente, sa part dans le PIB agricole marchand est redescendue à 56 % en 1970, pour remonter à 63 % en 1980, puis 73 % en 1990, du fait d'une hausse de la production à destination régionale et d'une baisse des prix des produits exportés.

Les marchés urbains contribuent fortement à structurer le peuplement rural

Les opportunités de marché des produits agricoles (d'exportation et vivriers) ont exercé une influence forte sur l'organisation du peuplement rural. L'équipe a réalisé, pour les besoins de l'étude, une carte de l'influence des marchés sur les espaces ruraux. On a ainsi montré que, dès 1960, la densité de population rurale était bien corrélée avec la proximité des principaux marchés urbains. Cette logique de distribution s'est maintenue jusqu'en 1990, mais la distribution des populations s'est modifiée du fait de la modification du réseau urbain (voir cartes) des phénomènes de saturation apparaissant pour les espaces dont les conditions pédo-climatiques étaient les moins favorables. L'hétérogénéité du peuplement dans l'espace s'est renforcée, par une croissance démographique rapide des espaces aux fortes opportunités économiques et la relative stagnation démographique des autres.

Plus on se rapproche des villes, plus les incitations à produire des vivriers sont importantes (disponibilité de l'information et faible coût de mise en marché), mais plus les contraintes à la production sont élevées (du fait d'une plus grande densité de population). L'étude a montré que, dans ce jeu de forces contraires, les forces du marché l'emportent sur les contraintes à la production : à proximité des centres urbains, la productivité est plus élevée (par unité de surface et par agriculteur) que lorsqu'on s'éloigne des marchés.

En fait, la région reste encore dans une phase de

transition. Certaines exploitations agricoles sont désormais bien connectées au marché, et fonctionnent dans une logique pleinement marchande (y compris l'embauche de salariés), alors que pour de nombreux ménages, l'agriculture

reste encore et avant tout un mode de vie (voire de survie). Même dans l'hypothèse d'un développement important des marchés urbains et d'exportation, la dualité de l'agriculture devrait rester une caractéristique durable de la région.

Mesurer la connexion des espaces ruraux au marché

Pour mesurer l'intensité des interactions villes campagnes, on a créé un indicateur représentant l'intensité du signal émis par les villes en direction de l'espace rural. L'indicateur élaboré, appelé "tension de marché", prend en compte :

- le poids des différents marchés ; l'éloignement de ces marchés ;*
- l'hétérogénéité du coût de franchissement des distances, due aux infrastructures, au relief, à l'hydrographie... ;*
- les conditions de l'offre de surplus agricoles (caractéristiques agro-climatiques, niveau de peuplement rural...) ;*
- les effets de concurrence entre les différents marchés dans l'allocation de ces surplus ;*
- les éventuels effets de "clapet" qui limitent les tensions de marché à un certain niveau, au delà duquel les produits importés deviennent plus compétitifs.*

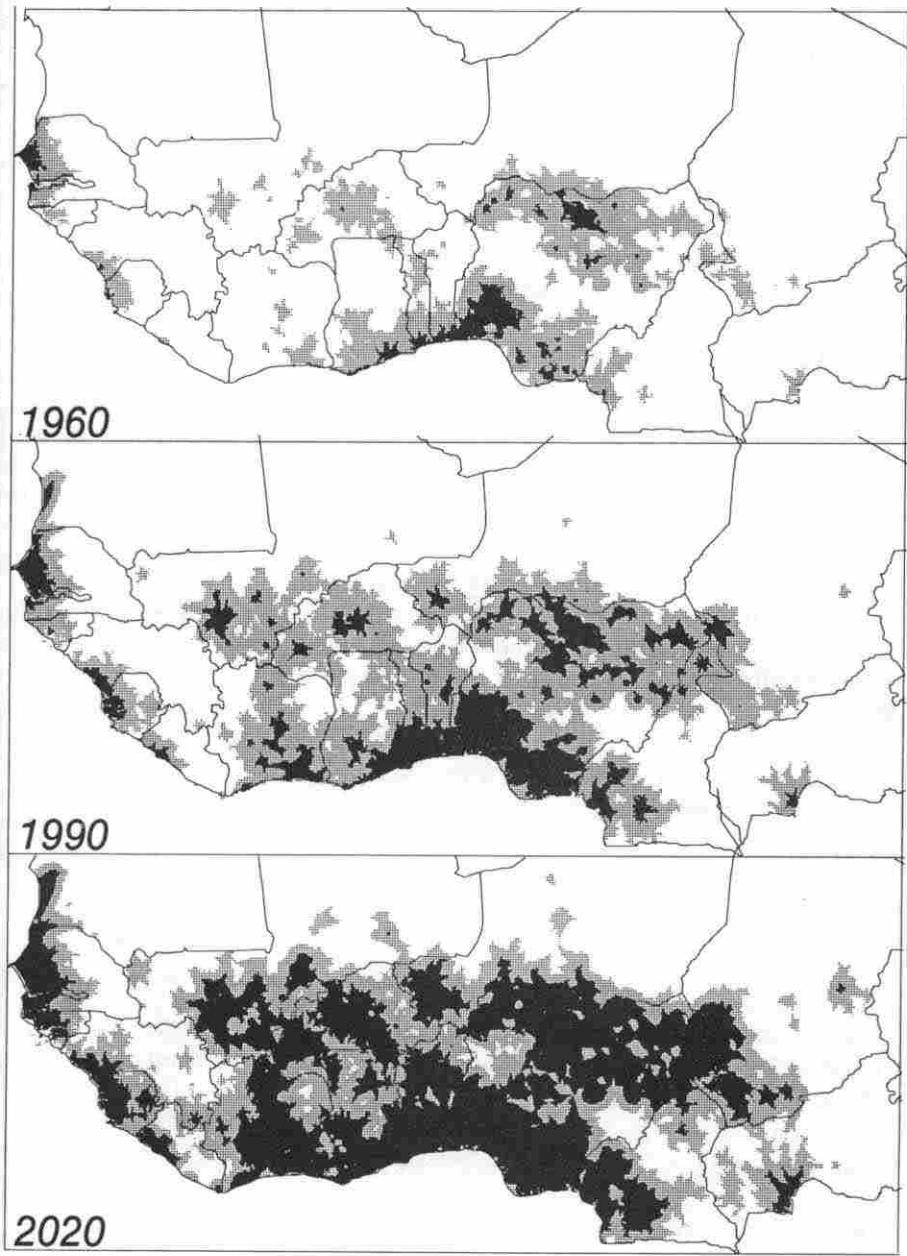
Les trois cartes ci-contre donnent une représentation schématique de la valeur de cet indicateur pour 1960 et 1990. On a utilisé les projections du peuplement et un jeu d'hypothèses complémentaires pour réaliser une image 2020 (Ninnin, 1994). Les zones en noir sont fortement connectées au marché, les zones en gris modérément, et les zones en blanc très peu.

On a ensuite étudié les liens existant entre les variations dans l'espace des tensions de marché et d'autres variables pour lesquelles on disposait de données spatialisées. On a ainsi montré que :

- la densité du peuplement rural est très bien corrélée avec la tension de marché : plus une zone est "exposée" au marché, plus sa densité de population est élevée. A l'échelle ouest-africaine, cette relation permet beaucoup mieux d'expliquer les fortes variations de densité de peuplement que les critères agro-écologiques, qui n'interviennent de façon très significative qu'aux densités élevées de population.

- la production par hectare et par habitant rural est également apparue étroitement corrélée aux "tensions de marché" : ces dernières permettent ainsi d'expliquer d'importantes différences de productivité entre régions aux mêmes conditions agro-écologiques.

- les cartes de tensions de marché permettent en outre de visualiser les "bassins de marché", les zones appartenant à un même marché. On voit sur les cartes ci-contre que, jusqu'à présent, les principaux marchés restent disjoints. Ils ne se connectent fortement qu'à l'horizon 2020, époque à laquelle le commerce agro-alimentaire sera pour moitié d'origine régionale.



1.8 Villes et campagnes : une complémentarité réelle mais qui doit se renforcer

La demande urbaine joue un rôle structurant sur la géographie de l'offre de produits agricoles. Cette offre suit l'évolution de la demande avec un retard qui, après avoir culminé à 5 ans est aujourd'hui de trois ans et continue, semble-t-il, à décroître. Face à une croissance démographique rapide, l'urbanisation joue un double rôle d'allégement de la pression sur les terres et de développement d'une demande solvable pour ceux qui restent. Un phénomène prometteur, à condition que le fonctionnement du marché soit satisfaisant et que la complémentarité des échanges villes-campagnes puisse se développer.

Partant d'une situation où les niveaux d'importation étaient faibles, la région a connu une phase de croissance forte de ses importations entre 1970 et 1980 puis un freinage brutal dû à la crise économique et à l'ajustement structurel. Même si elles sont excessives au regard de l'équilibre financier précaire des pays, ces importations ne sont pas "aberrantes", elles sont passées de 6 % à 14 % de la ration calorique entre 1961 et 1990, après avoir culminé dans la première moitié des années 1980.

Il n'existe apparemment pas de corrélation structurelle entre la croissance démographique et la dépendance alimentaire

Le déficit calorique peut en fait être interprété comme un décalage dans le temps entre l'offre et une demande régionale qui croît à un rythme proche de 3 % par an. Ce décalage est d'autant plus fort que les conditions de la concurrence extérieure sont rudes. En 1980, au plus fort de la crise agricole, ce retard de l'offre était environ de 5 ans : le niveau de la production correspondait alors au niveau de demande exprimé en 1975. La rapidité du processus d'urbanisation explique en grande partie ce retard dans la réponse de la production. Mais il est intéressant de constater qu'en 1993, il était revenu à 3 ans, la production régionale correspondant à cette époque à la demande de 1990.

Il y a donc un phénomène de ratrappage qui prouve que les agriculteurs ouest-africains sont capables d'augmenter leur production à un rythme plus élevé que celui de la croissance démographique, lorsque les conditions climatiques, institutionnelles et économiques s'améliorent.

La Côte d'Ivoire en offre un exemple remarquable : ses agriculteurs sont aujourd'hui en mesure de satisfaire l'intégralité de la demande calorique intérieure et de dégager un petit surplus, alors qu'en trente ans, la population totale a été multipliée par 3,5 et la population urbaine par 10.

Productivité agricole, diversification et urbanisation

La fausse évidence de l'extraversion croissante des comportements de consommation urbains

Les habitudes de consommation alimentaire varient selon le milieu de résidence. Le processus d'urbanisation n'est évidemment pas sans influence sur l'évolution de la dépendance alimentaire. Dans la région, le blé et le riz représentent 13 % de la consommation alimentaire rurale de base (céréales et féculents) et 50 % de la consommation alimentaire urbaine (FAO). Mais contrairement à une idée répandue, les habitudes alimentaires n'ont généralement pas évolué dans le sens d'une extraversion croissante. Si l'on prend soin de faire la distinction entre le milieu urbain et le milieu rural, on s'aperçoit que, dans chacun de ces deux milieux considérés séparément, les importations alimentaires par tête en 1990 sont comparables à celles des années 1960.

Le Sénégal, présenté à juste titre comme le cas typique de l'extraversion alimentaire urbaine, importait 370 calories par habitant et par jour en moyenne sur la période 1960-65. Un quart de siècle plus tard, sur la période 1985-89, il en a importé 390, alors que le taux d'urbanisation passait de 29 % à 39 %. Si la dépendance alimentaire du Sénégal reste excessive, elle ne s'est pas sensiblement aggravée avec l'urbanisation croissante.

Un désir de diversification que l'agriculture régionale pourrait satisfaire

L'étude de la consommation alimentaire de la population d'Abidjan sur une période de 25 ans (Resquier-Desjardins, 1989) révèle une augmentation relative de la quantité de tubercules et féculents et une baisse de la consommation de céréales et en particulier du pain (!) et seulement une légère croissance de celle de riz. Le seul mouvement d'extraversion qui apparaît est la forte augmentation de consommation de viande (le dernier point d'observation date de 1985) essentiellement importée.

L'élévation des niveaux de vie se traduit plus par une tendance à la diversification qu'au mimétisme (J.Egg, J.Coste, 1991), à l'image de l'extension de la consommation de manioc dans les pays sahéliens. Ces comportements sont parfaitement réversibles dans les situations de crise, comme le montre le retour aux tubercules de base au Nigeria (A.S.Afouda, B.G.Soulé, 1992) ou au Cameroun (F.Roubaud, 1994).

L'analyse de la période 1960-1990 montre que, en Afrique de l'ouest comme ailleurs, l'urbanisation, qui est la première forme de division du travail à grande échelle entre producteurs et consommateurs, est une condition de la croissance des revenus en milieu rural et de l'intensification agricole.

Cependant, cette condition n'est pas suffisante en soi, elle n'est efficace que si :

- La demande urbaine est suffisamment forte ;
- les connexions entre les villes-marchés et les zones de production fonctionnent bien ;
- l'environnement macro-économique et les politiques de commerce extérieur sont favorables.

La période passée a vu les foyers ruraux diversifier de plus en plus fortement leurs activités hors de l'agriculture. Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, on considère que la part non agricole des revenus des ménages ruraux est désormais de l'ordre de 25 à 30 %. Sur un échantillon de pays sahéliens de l'Afrique de l'ouest, on arrive à un total de l'ordre de 40 % du revenu total (Reardon, 1992).

Si l'agriculture reste généralement leur activité dominante, les ménages ruraux sont donc de plus en plus ouverts aux diverses sources de revenus.

Dans ce contexte de fluidité croissante des activités et des investissements, l'agriculture ne peut espérer progresser significativement que si elle s'avère compétitive vis-à-vis des autres activités économiques. C'est en particulier le cas pour l'adoption des innovations techniques qui nécessitent des investissements supplémentaires en travail ou en capitaux. Lorsque ces dernières s'avèrent rentables, elles sont rapidement adoptées et peuvent être financées par des revenus extérieurs à l'activité agricole, comme cela a été observé, par exemple, dans la zone de Kano

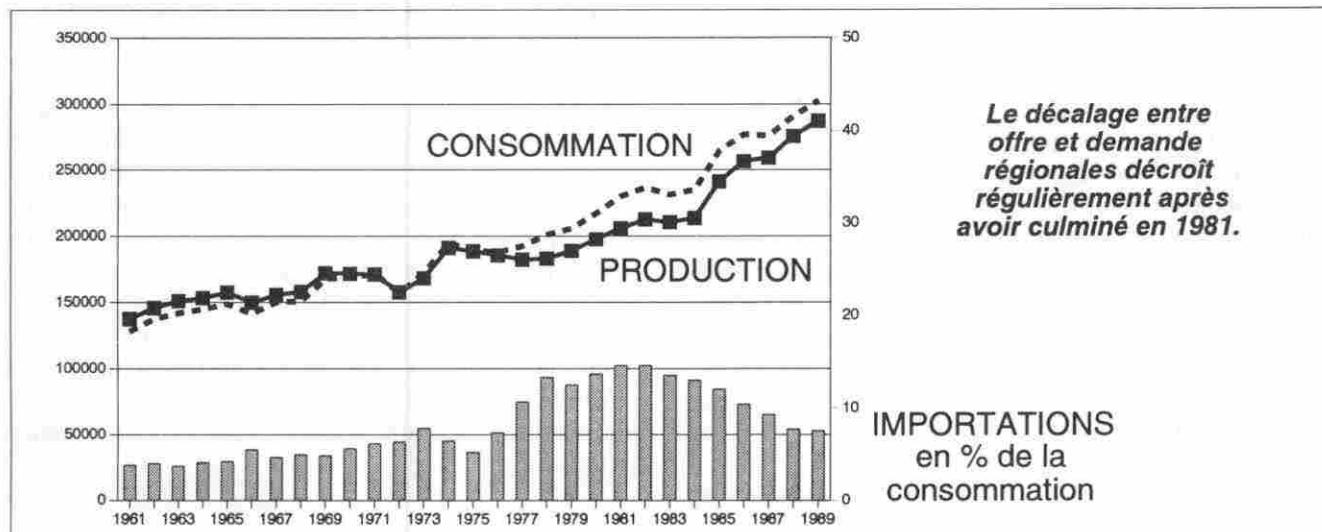
(Mortimore 1994). La multiplication des conflits fonciers à proximité des villes montre bien la forte mobilisation des intérêts privés autour de cette agriculture marchande.

L'offre de biens et services urbains : le maillon faible de la relation ville-campagne

Les ventes de produits ruraux au milieu urbain ne sont pas sans contrepartie : les exportations de biens et services du milieu urbain vers le milieu rural sont en effet d'un ordre de grandeur comparable à celui des exportations totales des pays vers le reste du monde. Mais ces flux entre le milieu rural et le milieu urbain sont en général déséquilibrés au détriment du milieu rural, qui reçoit moins qu'il ne donne.

Ainsi, par exemple, les villes du Ghana "importent" du milieu rural un montant total de biens et services équivalant à 15 % du PIB, tandis que le milieu rural n'importe du milieu urbain que l'équivalent de 11 % du PIB. Bien qu'un certain niveau de déséquilibre de la balance commerciale et financière du milieu urbain par rapport au milieu rural soit quasiment inévitable dans les pays en voie d'urbanisation, les villes de plusieurs pays de la région comme la Guinée, le Ghana et le Cameroun n'assurent pas toujours à leur hinterland rural une offre de biens et services effectivement accessibles et adaptés et des opportunités d'investissement suffisamment incitatives, par exemple dans le foncier urbain et la construction.

Dans le mécanisme d'ajustement de l'offre agricole (rurale) à la demande (urbaine), la qualité et la disponibilité effective des biens et services offerts par les villes à la consommation des ruraux jouent donc aussi un rôle essentiel. Dans les circonstances où les biens et services non agricoles deviennent indisponibles ou moins accessibles (du fait du rationnement, de l'inorganisation des marchés, de la détérioration des infrastructures...), il faut s'attendre à ce que l'offre agricole marchande s'ajuste, si nécessaire à la baisse. La crise qui frappe les secteurs productifs urbains privés et publics risque ainsi de pousser les agriculteurs à se réfugier dans l'autarcie.



1.9 Des débuts de l'Etat à la naissance du pluralisme

L'Etat a fortement changé au cours des trente dernières années. Hier en situation de monopole sur la vie économique et politique, il a certes commis de lourdes erreurs, mais a également beaucoup appris. Plusieurs raisons permettent d'espérer le voir jouer un rôle nouveau : l'augmentation du nombre des acteurs devrait le pousser à évoluer d'un rôle d'entrepreneur vers un rôle d'arbitre [tout particulièrement dans le champ économique] ; le rétrécissement de l'Etat incite de nombreux fonctionnaires ou leurs parents à regarder vers le secteur privé ; la décentralisation limiterait la capacité de l'Etat à régenter la vie locale mais rend indispensable une fonction de cohérence nationale.

Contrairement aux pays asiatiques, les pays africains n'avaient pas encore acquis, à l'orée de la période coloniale, l'expérience de la gestion contraignante des hommes et de l'espace. De même, les populations n'étaient habituées à se penser en collectivités nationales.

Les jeunes Etats indépendants étaient peu préparés à la gestion de la souveraineté nationale

La période coloniale a apporté un changement important, en créant les espaces nationaux et en y introduisant une gestion finalisée. Les puissances coloniales se sont fortement appuyées sur les autorités coutumières : dans les pays francophones, les chefs traditionnels ont été transformés en relais de l'administration, dans les pays anglophones l'"indirect rule" leur a donné un rôle plus autonome. Pourtant, les autorités traditionnelles ont progressivement été disqualifiées de la gestion d'espaces qui ne répondaient pas de logiques ethniques. La période coloniale a ainsi créé les ensembles multi-ethniques qui allaient devenir les Etats-Nations et elle a largement marginalisé les autorités traditionnelles sans avoir le temps (ou la volonté ?) de former une élite nationale de recharge.

Ce n'est pas des chefs coutumiers, mais de la classe des auxiliaires coloniaux et des travailleurs urbains que va venir la revendication indépendantiste. Les premières grèves ouvrières, à commencer par celle des chemins de fer au Sénégal en 1947, vont lancer le mouvement. C'est cette coalition d'intérêts hétéroclites, qui va progressivement réclamer le pouvoir, puis l'assumer après les indépendances. En l'absence d'une autre élite nationale, les indépendances se sont donc limitées à des "passations de pouvoir" entre l'administration coloniale et ses ex-auxiliaires du secteur moderne.

Le double contrat des indépendances était, par sa nature, limité à une faible part de la population

Pendant deux ou trois ans, les indépendances ont

pu porter l'illusion d'un changement en profondeur. L'Etat se voit comme l'entrepreneur idéal, qui va permettre le progrès généralisé et l'équité sociale.

Cependant, dès 1962 ou 63, l'illusion se dissipe. La personnalisation du pouvoir s'affirme dans presque tous les pays, par des coups d'Etat, par l'instauration du parti unique ou simplement par l'exercice solitaire du pouvoir.

Les indépendances étaient porteuses d'un double contrat : le contrat social proposé par une nouvelle élite africaine (celui d'un développement rapide), et un contrat national, puisque l'indépendance s'accompagne d'une affirmation de l'Etat-Nation comme nouvel espace de solidarité.

Dès les premières années, le contrat social va apparaître pour ce qu'il était dès le départ : un contrat qui ne s'adresse qu'au "secteur moderne", essentiellement urbain (salariés, scolarisés...). Les paysans sont présentés comme une masse homogène et peu éclairée, à la fois essence de la Nation mais ayant besoin d'être dirigée par l'élite, dont elle assure l'essentiel des revenus. Quant au secteur informel urbain, encore peu développé dans les petites villes de l'indépendance (il n'y a que 13 % d'urbains à cette époque !) il passe pour un phénomène transitoire, appelé à se résorber de lui-même (pour le petit artisanat) ou est ignoré (pour la fraude et toutes les activités non enregistrées). Ce biais "moderne" initial des pays de la région a fortement marqué les évolutions de la période qui a suivi les indépendances.

L'hétérogénéité des sociétés nationales, l'absence de sentiment d'appartenance à une collectivité nationale rendent le "contrat national" difficile à mettre en oeuvre. En l'absence de processus admis par l'ensemble de la collectivité nationale permettant d'arbitrer de manière pacifique les conflits d'intérêt, en l'absence d'une autorité suffisante (morale ou pratique) des jeunes Etats pour pallier à cette lacune, les gouvernements ont dû divertir une grande part de leur énergie et de leurs ressources pour acheter la paix civile entre les groupes.

Les jeunes Etats ouest-africains étaient peu préparés à se gérer comme des Nations. Manquant à la fois d'expérience, de compétences et de cohésion interne, ils ont donné lieu à la fois à l'accaparement du pouvoir par une petite élite administrative et à de fortes redistributions de cette élite pour asseoir son pouvoir, en premier lieu vers l'administration et le secteur moderne, mais aussi - bien qu'à des degrés moindres - dans l'ensemble de la société.

Le faible enracinement de l'Etat a été mis à nu par la crise des années 1980

Tant que les ressources étaient suffisamment abondantes, ce fonctionnement s'est maintenu dans un relatif consensus, tout le monde touchant finalement quelques dividendes du système, et les producteurs conservant des marges suffisamment attrayantes pour continuer à produire. L'assèchement progressif des finances publiques a remis en cause la capacité redistributive des Etats et, avec elle, le consensus qu'elle avait permis de créer.

Les "friches étatiques", espaces dans lesquels les Etats n'ont plus de présence affirmée, se sont multipliées. La déconnexion avait commencé très tôt dans les lieux les plus enclavés ou les plus informels. Et, progressivement, les gouvernements se sont totalement détachés des sociétés pour ne plus exercer de gouvernance que sur le seul secteur moderne dont ils émanent.

La chute brutale des ressources dans les années 1980 a accéléré le rétrécissement de la clientèle de l'Etat, jusqu'à éroder les bases de son propre support : le secteur moderne. Les salaires impayés pendant des mois, les compressions et déflations diverses, les privatisations, le démantèlement progressif des articles les plus contraignants du droit du travail, la suspension de l'embauche systématique des étudiants... ont souvent débouché sur des "alternances" politiques. Les oppositions qui accèdent au pouvoir n'ont pas été, jusqu'à présent, à même de réaliser les ruptures nécessaires et de renouveler le contrat social. Au contraire, elles sont venues au pouvoir en dénonçant l'incapacité des gouvernants à faire respecter le contrat ancien. Ces nouveaux dirigeants se trouvent progressivement pris à leur propre piège : même lorsqu'ils ont la volonté de dialoguer sur une large base (comme cela semble le cas, par exemple au Mali), ils sont soumis aux forces qui ont renversé les anciens pouvoirs : les mécontents du secteur moderne, à

commencer par les étudiants, dont le rôle politique devient déterminant.

Deux facteurs laissent toutefois penser que les changements en cours devraient à terme dépasser la simple alternance, et modifier la logique même du système : d'un côté, le développement d'une concurrence entre les élites ; d'autre part, le rôle croissant de la société civile.

La crise de l'Etat post-colonial peut-elle permettre l'émergence d'une modernité politique africaine ?

On assiste aujourd'hui à la résurgence d'élites concurrentes. Il s'agit d'une bourgeoisie traditionnelle (notamment les commerçants de l'époque coloniale), d'acteurs structurés du secteur privé (comme les petits commerçants Baol-Baol de Dakar) ou encore de mouvements religieux comme les confréries islamiques. Ces élites avaient été occultées par la toute puissance de l'Etat, elles resurgissent aujourd'hui à la faveur de la libéralisation qui leur permet de se recréer une base économique, et d'assumer de nouvelles fonctions. La concurrence entre ces élites est potentiellement forte, et son résultat est déterminant pour l'évolution des sociétés. Il ne s'agit pas ici simplement d'alternances dans un système bien rôdé, mais de choix de société dans une période où les Etats redéfinissent leur rôle.

Par ailleurs, l'accroissement numérique de la population, la complexification progressive des champs économique et social, la baisse du rôle de l'Etat, ont amené les mouvements privés à se structurer pour prendre une ampleur et une cohésion nouvelle. Bien que les Etats n'aient pas encore pris acte de cette nouvelle donne en lui adaptant les institutions, les dynamiques privées seront désormais une composante majeure de la vie politique des pays de la région. La dynamique de décentralisation, le développement du syndicalisme agricole, l'organisation du secteur privé (voire celle du secteur informel) sont des réalités qui prennent de plus en plus corps, face auxquelles les Etats devront, de manière croissante, définir et justifier leur rôle.

En tout état de cause, que l'Etat actuel se réforme, qu'il soit remplacé par d'autres formes de gouvernance ou qu'il se radicalise, il semble bien que la période de l'Etat post-colonial s'achève. Une modernité politique plus spécifiquement africaine est en train de voir le jour...

1.10 L'émergence de la compétition

L'émergence de la compétition dans les sociétés uest-africaines est un des faits majeurs des évolutions en cours et des perspectives d'avenir. Elle découle en partie de la tendance générale à la globalisation économique mondiale mais aussi, étroitement, du fait démographique : urbanisation, recouvrement croissant des sphères d'influence des marchés, phénomènes de saturation des modes de croissance extensifs... La compétition est directement associée à la concentration humaine. Ces grands processus - densification rapide du peuplement, globalisation économique - expliquent ainsi l'apparition récente et violente de la compétition dans une société qui n'y était pas préparée, et le rôle central qu'elle est appelée à jouer dans l'avenir de la région.

En 1960, les pays d'Afrique de l'ouest n'ont guère de tissu industriel, d'entrepreneurs, de cadres et d'investisseurs nationaux. Ils sont portés par l'espérance, partagé par une large partie des observateurs internationaux, d'un rattrapage rapide des pays plus avancés, espérance entretenu par la forte croissance enregistrée dans les années 1950. Inspirés par des modèles issus des pays développés, les pays s'orientent vers des stratégies volontaristes d'organisation de la société destinées à accélérer la modernisation. Ces stratégies reposent sur une segmentation de la société en secteurs/groupes sociaux unitaires en leur sein et complémentaires entre eux.

Les économies s'organisent autour du partage de la rente fournie par les exportations de matières premières

L'économie est cloisonnée en secteurs dont les rôles spécifiques doivent s'harmoniser. Le secteur moderne, qui fonctionne largement sur la base de monopoles, est chargé de la modernisation du pays et de la fourniture du marché intérieur. Le secteur exportateur agricole ou minier, basé sur l'exploitation des avantages comparatifs naturels, doit approvisionner l'économie en devises (essentiellement absorbées par le secteur moderne). Le secteur vivrier a pour mission d'assurer l'autosuffisance nationale. Enfin, le secteur informel est chargé d'assurer l'emploi et certains services.

Cependant, le secteur moderne ne parvient à aucun moment à s'autonomiser. Il fonctionne en ponctionnant les secteurs pourvoyeurs de devises. La complémentarité apparente fonctionne essentiellement sur l'entraînement de toute l'activité par le secteur d'exportation des matières premières (et, dans certains cas, par les transferts de capitaux). Les situations de concurrence, cantonnées aux secteurs traditionnels et hors de la sphère contrôlée par l'Etat, sont rares et limitées.

A ce système économique correspond un système de valeur à deux niveaux : une culture rurale fortement valorisée et un modèle urbain moderne

très cosmopolite, censé représenter l'avenir. Les autres formes sociales sont plus ou moins considérées comme transitoires, puis ignorées par la suite. Il en résulte une société bâtie autour de deux classes sociales, supposées unitaires et indivisibles : la paysannerie et l'élite moderne. Les discours prônent dans tous les domaines la mise en commun des efforts et dénoncent toute expression d'un particularisme comme un facteur de division.

La compétition économique et sociale est ainsi perçue comme un gaspillage et une nuisance. Elle est exclue du fonctionnement de la société. Dépendante de l'Etat, basée sur l'exploitation d'avantages naturels, dominée par des situations de monopole (ou d'oligopole), l'économie conserve, voire même renforce, le fonctionnement rentier qui caractérisait déjà la période coloniale antérieure.

En dépit de quelques succès, le modèle qui a prévalu depuis les indépendances atteint ses limites

Il est facile, aujourd'hui, de présenter le modèle intégrateur comme un échec parce qu'il apparaît inadapté à la situation présente. Il a pourtant coïncidé avec une croissance de l'économie régionale pendant plusieurs décennies. Il a contribué à la modernisation de la société, à l'amélioration spectaculaire des niveaux éducatifs et sanitaires, à la transformation du territoire, à l'accueil sans problème majeur de 70 millions de nouveaux urbains. Son volet social a connu de réels succès pendant deux décennies, en formant et intégrant des cohortes de jeunes gens issus de toutes origines dans un cadre cohérent, par le partage de valeurs communes.

En revanche, les sociétés n'ont pas vu que les circonstances internes et externes rendaient progressivement ce modèle excluant la compétition caduc et qu'elles devaient se préparer à affronter une autre réalité. L'environnement international et les évolutions internes des sociétés, ont en effet amené la compétition à jouer un rôle croissant dans l'ensemble des activités économiques et sociales.

Pour certains, l'Afrique de l'ouest n'est pas compétitive : il serait plus juste de dire que, jusqu'à récemment, elle n'était pas en compétition.

La compétition externe, en raréfiant les ressources, a développé la compétition interne

Dès les années 1970, le modèle de fonctionnement des économies a été fortement mis à mal. Les pays asiatiques sont entrés en compétition sur le terrain des matières premières tropicales. Plus tard, au début des années 1980, la concurrence sur les marchés intérieurs s'est exacerbée sous l'influence d'éléments externes - réussite des pays asiatiques, excédents mondiaux et internes - dynamisme commercial, porosité des frontières.

A l'intérieur des économies, la compétition prend progressivement de plus en plus d'importance, encouragée par les politiques d'ajustement. L'intervention publique diminue, le secteur moderne se rétracte. Pendant ce temps la compétition nationale et internationale pénètre les secteurs traditionnels, en particulier le secteur vivrier. Le secteur informel stoppé dans sa croissance par la crise urbaine voit la concurrence progresser en son sein. Des entreprises moyennes émergent de cette concurrence dans de multiples secteurs (santé, éducation, transport, BTP, commerce, etc...), mais rarement encore dans les activités de transformation. L'Etat, discrédité par la faillite des entreprises parapubliques et à cours de ressources, reste absent de ce secteur de libre compétition intérieure et réduit sensiblement son emprise sur la société.

Dans le domaine social, la compétition fait voler en éclat le caractère intégrateur et unitaire du modèle précédent. Le *melting pot* urbain, loin de déboucher sur un consensus "cosmopolite" entre les groupes nationaux, a vu au contraire la compétition s'installer entre ces groupes.

C'est un choc violent pour les économies et les sociétés ouest-africaines. Non seulement l'émergence de la compétition n'a pas été prévue ni voulue, et encore moins accompagnée par les Etats et les acteurs économiques, mais elle s'est déroulée dans une conjonction de circonstances extrêmement défavorables : chute des cours des matières premières, retournement des tendances des

transferts nets...

L'immersion progressive du marché intérieur dans la concurrence extérieure se fait dans des conditions très dures : produits subventionnés, surplus mondiaux, pression intérieure des consommateurs pour des prix bas, pression des institutions internationales pour accroître l'ouverture, fraude aux frontières, collusion d'intérêt entre les Etats et les grands importateurs, etc. Le choc a été si violent que beaucoup de marchés intérieurs ouverts ont été rapidement conquis et qu'un nouvel équilibre s'est à nouveau opéré sur la base du partage des marchés, la production locale se cantonnant souvent dans les marchés abrités. L'Etat a vu son emprise sur la société décliner alors même qu'il devenait l'interlocuteur de groupes sociaux de plus en plus nombreux. Déstabilisé, il n'a guère pu accompagner cette période de turbulences.

La compétition est appelée à se développer, entraînant changement économique et durcissement de la situation sociale

Le processus de transformation des sociétés ouest-africaines sous l'emprise de la compétition n'est qu'à son début. Il doit être vu comme une des mutations majeures de l'avenir de la région. Une tendance générale se dessine vers la diversification des activités économiques et des formes sociales : apparition d'un secteur intermédiaire et d'une classe moyenne privée, émergence du niveau local, différenciation sociale accrue, densification de l'économie régionale.

La crise ne doit pas cacher le début d'adaptation des sociétés aux nouvelles contraintes qu'elles doivent affronter. Cela est sensible dans le domaine économique : dans le secteur vivrier, en progression depuis le milieu des années 1980, dans le secteur privé, qui se diversifie et se professionnalise lentement. Dans les domaines politique et social, les transformations ont été également rapides depuis le début des années 1990.

Cette adaptation ne pourra s'imposer que si la compétition, tant intérieure qu'extérieure (y compris régionale), est diagnostiquée et acceptée (et éventuellement organisée) comme un élément moteur du fonctionnement économique et social de l'Afrique de l'ouest.

DEUXIEME PARTIE

QUELQUES REPERES POUR L'AVENIR

Deux démarches complémentaires ont été adoptées pour la prospective. La première consiste à décrire une vision de l'avenir à l'horizon d'une génération. Cette vision se veut réaliste au sens historique du terme, mais elle peut s'éloigner de la conjoncture - c'est là un de ses principaux intérêts. La seconde consiste à explorer divers scénarios d'évolution à moyen terme et à en apprécier les conditions et les implications.

*Par nature, cette seconde démarche tient largement compte des contraintes actuelles : elle est marquée par le souci du réalisme (au sens du respect des contraintes), même si certains scénarios évoqués supposent des choix volontaristes. La vision est exprimée sous forme d'une **image à long terme** de la répartition des hommes et de leurs activités. Cette image tente de répondre aux questions initialement posées par l'étude : où vivront les 430 millions d'ouest-Africains en 2020, et comment vivront-ils ? Elle est le résultat de "projections" établies sur la base des mécanismes identifiés dans la rétrospective longue (1960-1990) et de jeux d'hypothèses plus ou moins volontaristes.*

L'image centrale décrite ci-après met en évidence les investissements considérables qui devront être consentis pour loger et nourrir 150 millions de nouveaux urbains et souligne le développement nécessaire des échanges intra-régionaux (→ 2.1). Les pays du golfe de Guinée, autour du Nigeria, resteront le poumon économique de la région, mais la date et le rythme de la reprise du géant nigérian sont dépendants du règlement de ses tensions politiques internes (→ 2.2). Les pays de la façade atlantique auront le choix entre une extraversion croissante et une insertion, plus difficile à court terme, dans l'ensemble régional (→ 2.3) ; enfin les grands pays enclavés n'auront, sans doute, d'avenir durable que dans la mise en marché régionale de leur main-d'œuvre et de leurs produits agricoles (→ 2.4).

Partant non plus de la vision du futur mais de la situation présente et des tendances actuelles, on peut schématiquement distinguer trois scénarios à l'horizon décennal : 1. l'évolution tendancielle débouchant sur le renforcement du caractère rentier des économies et l'enfoncement de la majeure partie de la région dans une crise durable ; 2. le développement de certains pôles selon des stratégies de croissance orthodoxes, tandis que les zones les moins favorisées restent en marge et constituent éventuellement des facteurs de déstabilisation régionaux ; 3. le renforcement des dynamiques régionales, scénario souhaitable pour le long terme, mais également porteur de tensions et, éventuellement, de ruptures (→ 2.5).

Le raccordement entre la vision à long terme et le "cône" des trajectoires vraisemblables à l'horizon décennal est affaire de stratégie. On analysera dans la partie suivante, les principaux défis auxquels ces stratégies devront apporter des réponses.

2.1 Une image à long terme

L'image à long terme proposée par l'étude fait l'hypothèse d'une reprise économique, notamment un redémarrage à moyen terme des économies urbaines et d'un rapprochement progressif de l'Afrique des comportements "normaux" observés dans le reste du monde. L'image souligne l'importante accumulation de capital nécessaire (financer la constitution de l'appareil productif et la formation des hommes, loger 150 millions de nouveaux urbains...). Le développement, probablement rapide, des échanges régionaux - à commencer par l'agro-alimentaire - n'empêche pas les échanges internationaux de conserver une place prépondérante dans le commerce de la région, les besoins de devises étant en concurrence directe avec l'investissement. L'image met en évidence une période difficile au cours des 10 prochaines années (phénomènes d'inertie de la crise actuelle, pénurie de capitaux) après laquelle des accélérations de la croissance redeviennent possibles. Une part importante de la population demeure pourtant, à l'horizon 2020, à des niveaux de vie très modestes, en milieu rural et dans le secteur informel.

Les esquisses d'image à long terme (horizon 2020) de l'économie de la région présentées ci-après sont construites à partir de la matrice de comptabilité sociale de l'année 1990 choisie comme année de base (voir fiche 1.4). Cette MCS est utilisée comme "cadre" de projection des équilibres comptables. Dans un premier temps, on a ébauché une image centrale, reposant sur un jeu d'hypothèses concernant principalement l'évolution du peuplement et des échanges extérieurs. Une image intermédiaire à l'horizon 2005 a été esquissée, pour évoquer ce que pourrait être une croissance économique soutenue et soutenable (2005-2020) après la période de turbulence (1990-2005) qui pourrait marquer la sortie de crise des années 1990.

Pour mener à bien les projections de la MCS, on est amené à formuler des hypothèses sur un jeu d'éléments de caractère structurel, de nature à influencer le rythme de croissance de l'économie régionale, et d'ailleurs interdépendants.

Des évolutions possibles du peuplement et de l'économie

Selon l'image médiane, la population urbaine régionale croît au taux moyen de 4.2 % entre 1990 et 2020, contre 6.3 % entre 1960-1990 et atteint 3.5 fois l'effectif actuel, le niveau moyen d'urbanisation passant de 40 à 63 %. La population rurale augmente de 1.0 % par an, et son effectif est supérieur de 40 % à l'effectif actuel. Cette image du peuplement est assortie de migrations intrarégionales.

La poursuite de la croissance urbaine induit l'émergence progressive d'une agriculture vivrière de rapport, s'organisant pour le marché et capable d'investir car disposant de revenus bruts croissants. Ce phénomène devient significatif lorsque le taux d'urbanisation dépasse nettement 50 %. Il n'implique qu'une proportion limitée des agriculteurs, mais se développe, à des degrés divers, dans une grande partie de la région en 2020.

Les effectifs des salariés du secteur moderne augmentent moins vite que la population urbaine ; la fraction de la population non agricole accueillie dans le secteur moderne continue donc à décroître, d'un tiers aujourd'hui à un quart à long terme. Ceci implique une croissance du secteur informel de l'ordre de 5 % par an, qui accueille ainsi plus de 50 % du croît démographique total. Ce secteur tend à se différencier ; à la première génération de micro-entrepreneurs récemment arrivés en ville, se substitue progressivement une deuxième génération de "promoteurs intermédiaires" nés de parents citadins, disposant d'un minimum de capital et d'une "culture urbaine". Le "secteur intermédiaire" devient la source d'un développement industriel et tertiaire endogène.

Les disparités sociales augmentent. En milieu rural, un petit nombre d'exploitants agricoles dynamiques produit une forte proportion du surplus destiné au marché régional. Ces entrepreneurs défendent leurs intérêts économiques et, progressivement prennent le contrôle des entités décentralisées (communes rurales et petites villes). En ville, à défaut d'une véritable "classe ouvrière", apparaît une classe d'entrepreneurs issus du secteur informel. A la dichotomie actuelle de la société urbaine en deux grandes catégories (moderne, publique et privée, et informelle) se substitue un continuum social, offrant une gamme diversifiée d'activités et de revenus.

Le dernier élément clé est l'évolution des échanges avec l'extérieur. L'étude retient une croissance de 3 % des exportations agro-alimentaires et de 4 % pour les exportations de produits pétroliers et autres produits énergétiques. Les autres exportations augmentent proportionnellement au taux de croissance de la population du secteur moderne urbain. Pour l'ensemble des autres paramètres des échanges extérieurs, on fait l'hypothèse que la région rejoindra en 2020 le comportement "normal" mis en évidence au niveau mondial, en particulier en terme d'ouverture aux échanges régionaux (voir fiche 3.8).

Les résultats des projections démo-économiques

Les hypothèses ci-dessus, plausibles au regard des évolutions passées, même si elles sont volontairement optimistes, ont été utilisées pour effectuer une projection à long terme de la matrice démo-économique. On donne ci-dessous les résultats les plus significatifs de cette projection.

Le produit régional brut (PRB) quadruple, passant de 130 à 510 milliards de dollars (taux moyen de croissance : 4.6 %), soit un point de plus que sur la période 1960-1990. L'économie dite non enregistrée contribue à 26 % du PRB total, contre 34 % en 1990. Le PRB moyen par habitant atteint un peu moins de 1200 dollars par habitant en 2020, soit un accroissement de 75 % par rapport à 1990.

Le secteur agricole (40 % de la population totale), fournit 14 % du PRB. La valeur ajoutée agricole croît en moyenne de 3.2 %, dont 3.1 % pour la production destinée au marché intérieur des pays, 2.6 % pour la production exportée vers le reste du monde, et 8.2 % pour la production destinée au marché régional, qui atteint 6 % de la production agricole totale. La productivité agricole moyenne (valeur ajoutée par agriculteur) augmente de 85 % par rapport à 1990, et la production moyenne mise en marché est multipliée par 2.4. 25 millions d'agriculteurs (soit 15 % du total) produisent les quantités nécessaires à l'approvisionnement de 40 % des consommateurs, soit 100 millions de personnes : leur productivité atteint cinq fois le niveau d'autosuffisance, cependant que la productivité moyenne des 150 autres millions d'agriculteurs reste voisine de la moyenne régionale d'aujourd'hui (2 fois le niveau d'autosuffisance).

Le secteur informel et intermédiaire accueille 60 % du croît démographique total. Il rassemble en 2020 44 % de la population totale et contribue à 23 % du PRB. La productivité moyenne du secteur informel (dont une partie s'est transformée en secteur intermédiaire) atteint 600 dollars, le rapport de productivité entre ce secteur et le secteur agricole baisse pour atteindre 1.5, voire moins dans les pays les plus urbanisés où le taux de migration du milieu rural vers les villes ralentit fortement. Le secteur moderne non agricole rassemble 15 % de la population totale et contribue, comme en 1990, à 63 % du PRB total.

Les villes contribuent à 82 % du PRB total, contre 66 % en 1990. Le PRB moyen par habitant s'accroît de 40 % en milieu rural et en milieu urbain, l'écart de productivité moyenne entre les deux milieux restant à peu près constant à 3.3. Le PRB moyen par habitant urbain retrouve en 2020 le maximum historique atteint en 1980.

La croissance économique est plus rapide au Nigeria (taux moyen 2.1 % par habitant) que pour le reste de la sous-région (1.6 %), du fait des ressources exceptionnelles et de la structure économique de ce pays.

L'évolution des échanges intrarégionaux et extérieurs associée à cette image se traduit par un taux d'ouverture total (rapport entre importation plus exportation et PRB) de 39 %, voisin de celui de 1990. Mais le taux d'ouverture de la région au reste du monde est sensiblement réduit, de 36 % à 30 %. C'est le commerce régional qui explique cette différence, puisqu'il contribue à 22 % du total des importations des pays contre 9 % en 1990. La part importée de la demande agro-alimentaire régionale augmente de 11 % en 1990 à 15 % en 2020, mais les échanges intrarégionaux assurent près de la moitié des importations dans ce domaine, contre 14 % seulement en 1990. Pour qu'il en soit ainsi, le taux moyen de croissance du commerce agro-alimentaire intrarégional devrait se maintenir aux environs de 9 % sur trois décennies. Toutefois, ces échanges intrarégionaux ne contribueraient encore qu'à 7 % de la consommation régionale totale. Le Nigeria, dont la balance commerciale totale est excédentaire par rapport au reste de la région, est importateur net de produits agro-alimentaires.

L'image intermédiaire à l'horizon 2005

Selon cette image, le taux moyen de croissance du PRB régional sur la période 1990-2005 est soutenu, moins élevé que sur le reste la période (de l'ordre de 4.1 % par an), mais supérieur à celui de la population totale. Le taux de croissance du PIB atteint 5.0 % au Nigeria, après la profonde récession des années 1980-1990, et 3.8 % en moyenne dans le reste de la région. La poursuite, à un taux ralenti, de la division du travail entre le milieu urbain et le milieu rural permet aux marchés intérieurs et au marché régional de poursuivre leur développement. Les échanges intrarégionaux commencent à décoller, mais sont encore modestes : ils n'atteignent que le double de leur niveau de 1990. La profonde restructuration du peuplement et des économies engagée depuis les indépendances étant alors avancée et la crise des années 1980-1990 étant totalement digérée, une nouvelle phase de croissance accélérée peut s'engager sur des bases assainies. Une image proche de l'image centrale décrite précédemment peut ainsi être atteinte en 2020, moyennant un taux de croissance régional de 5 %. Cette croissance accélérée de l'économie régionale est toujours en partie tributaire des transferts et des échanges avec le reste du monde, mais elle profite de plus en plus de l'intensification des échanges intrarégionaux, dont le taux de croissance dépasse 10 % sur la période 2005-2020.

2.2 Les pays du Golfe de Guinée autour du Nigeria : le cœur de l'économie régionale

La bande de pays du golfe de Guinée qui va d'Abidjan à Yaoundé regroupe plus de 80 % du PIB régional, fortement concentré sur une bande côtière de faible profondeur. Cette bande polarise l'essentiel du marché régional et c'est là que se trouve le plus grand potentiel d'échanges régionaux. Au centre de ce système, le Nigeria représente à lui seul 50 % du PIB régional et sa richesse minière lui assure une prospérité durable : c'est le véritable cœur de l'économie régionale. Mais la nature du rôle que jouera ce géant dans la région dépend fortement de la façon dont il réglera ses dissensions politiques internes.

La place prédominante du Nigeria

Avec la moitié de la population ouest-africaine, mais aussi des ressources importantes et durables (pétrole et gaz), un niveau d'urbanisation supérieur à la moyenne régionale (49 %), 80 % des diplômés de l'enseignement supérieur de la région, des infrastructures denses et de qualité, le Nigeria est sur bien des points le géant de la région. Il est l'un des rares pays africains qui "compte" à lui seul sur la scène internationale, que ce soit sur un plan politique (où on le compare souvent à l'Afrique du sud comme pôle de développement) ou sur un plan économique (le Nigeria est contributeur net vers le reste du monde depuis plus de 20 ans).

Le Nigeria a connu, comme les autres pays de la région, les grands projets industriels du secteur moderne et leurs échecs. Du fait de la manne pétrolière, il a probablement dépensé plus que d'autres dans ce domaine. Il en est resté des infrastructures de qualité (le réseau routier et autoroutier y est beaucoup plus dense qu'ailleurs dans la région), mais peu d'industries viables. Naudet (1993) cite ainsi des sources indiquant une utilisation de la capacité industrielle de 20 à 25 % dans ce pays. Mais, au-delà des échecs de l'industrie moderne, on voit se développer (en particulier dans les zones denses du pays Ibo) des petites industries de transformation : fabrication de pièces détachées, de textiles, de produits pharmaceutiques... C'est peut-être le début de ce secteur intermédiaire, de cette industrialisation par la base, que l'on guette partout dans la région.

En fait, le Nigeria a presque tout pour être un des premiers pays africains à connaître un décollage économique à partir de ses évolutions internes. La seule hypothèque qui pèse sur son avenir, mais elle est de taille, est l'évolution de la gouvernance, voire même de la gouvernabilité du pays. Cette question sera à coup sûr décisive pour l'avenir du pays et, au-delà, de la région dans son ensemble. La communauté internationale et les pays voisins, peuvent seulement observer et essayer d'anticiper les évolutions internes du Nigeria, tant il semble difficile et risqué d'influer de l'extérieur sur les transformations politiques en cours dans ce pays.

La Fédération nigériane a du mal à trouver son équilibre interne ; en dépit des efforts importants d'aménagement du territoire, elle ne s'est pas encore remise de ses crises passées. Le Nigeria reste partagé entre trois groupes ethno-religieux, et le récent mouvement d'indigénisation risque fort de renforcer cette tendance. Haoussa et Fulani au Nord, qui détenaient traditionnellement le pouvoir, Yorubas au sud-ouest, qui détenaient l'industrie et le commerce et Ibos au sud-est, qui possèdent le pétrole et souhaitent disposer de ses dividendes peuvent-ils trouver un terrain d'entente à long terme, et permettre ainsi aux forces économiques à l'œuvre dans le pays de s'exprimer librement ? De nombreux analystes en doutent, à l'instar de ce rapport du département d'Etat américain notant "Le pays devient de plus en plus difficile à gouverner... Les fissures ethniques et régionales se creusent, une situation encore aggravée par l'augmentation du nombre des Etats de 19 à 30 et le doublement du nombre des autorités locales. Les clivages religieux sont encore plus graves : le fondamentalisme musulman et le militantisme des chrétiens évangéliques se développent rapidement. Et les Musulmans du nord sont particulièrement inquiets de l'emprise des populations du sud sur l'économie. La volonté de conserver l'unité du Nigeria est désormais bien faible".*

* cité dans un article de Robert D. Kaplan : *The Coming Anarchy*

Ghana, Côte d'Ivoire, Cameroun : une diversification possible de l'économie, largement conditionnée par l'évolution du marché nigérian

Les trois autres pays ouest-africains relativement significatifs en termes économiques (PIB supérieur à 6 % du total régional) se trouvent également dans le golfe de Guinée (ils totalisent avec le Nigeria 78 % du PIB régional) : il s'agit du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun. Ces pays, dépourvus de ressources minières majeures, ont beaucoup plus basé leur prospérité sur les exportations de

matières premières agricoles (avec une stratégie mixte pour le Cameroun) ; la richesse ainsi générée a été moindre, mais le gaspillage et les autres effets induits également, ce qui fait qu'ils ont connu une certaine abondance, qui a permis de gérer facilement les tensions internes de sociétés en transition. Avec la baisse des cours des matières premières et de la capacité de redistribution des Etats, ces sociétés ont laissé apparaître leur fragilité, les régionalismes et autres tensions s'y développent rapidement.

Les stratégies que pourront suivre ces pays seront influencées par les évolutions des cours des matières premières et par les opportunités de diversification de leur économie.

Ces dernières seront fortement dépendantes des évolutions du Nigeria. Si l'économie de la Fédération redémarre après la dépression actuelle, elle deviendra certainement un des principaux clients de ces pays, par la taille et la proximité de son marché. Si, au contraire, le Nigeria stagne



durablement, voire s'il rentre en crise ouverte, ces pays auront beaucoup plus de difficultés à diversifier leurs activités, puisqu'il faudra alors qu'ils passent directement du marché national au marché mondial, le cœur du marché régional étant grippé.

Le Bénin et le Togo à l'affût du commerce régional

Le Bénin et le Togo sont des petits pays, comparés à leurs voisins. Leur population est peu élevée, et fortement concentrée près de la côte. Ces pays ont joué plusieurs rôles au cours de leur histoire : couloirs d'extraction des richesses agricoles du temps des colonies (Igué, 1993) ; zone franche (Togo) ; ou Etat-entrepot (Bénin). La principale caractéristique de ces petits pays (dont la petite taille limite les contraintes de gestion, notamment d'aménagement physique du territoire et de gestion des disparités) est leur souplesse et leur capacité d'adaptation face à des grands pays dont la gestion est plus contraignante. Leur santé économique dépendra de leur capacité à valoriser cette souplesse et de leur environnement régional immédiat.

Si le commerce régional se développe fortement, ils pourraient développer une fonction de médiateurs entre les quatre pays précités, qui concentreraient une grande partie des flux régionaux. Dans le cas contraire, ils devraient trouver des créneaux d'activité économique plus directement sur le marché mondial, ce à quoi leur petite taille économique et démographique ne les prédispose peut-être pas.

DONNEES POUR 1990	POPULATION TOTALE - MILLIERS (%REGION)	NIVEAU D'URBANISATION	PIB TOTAL (%REGION)	PIB/TETE	AIDE/TETE
COTE D'IVOIRE	11 443 (6 %)	47 %	10 %	780	60
GHANA	14 466 (7 %)	31 %	7 %	390	39
TOGO	3 454 (2 %)	29 %	1 %	352	66
BENIN	4 499 (2 %)	37 %	2 %	326	58
NIGERIA	93 517 (48 %)	49 %	48 %	434	3
CAMEROUN	11 484 (6 %)	39 %	13 %	964	43
TOTAL	138 862 (71 %)	45 %	81 %	496	18

2.3 La façade atlantique : le choix entre extraversion et insertion dans l'espace régional

Les pays de la façade atlantique constituent un groupe relativement autonome par rapport au marché régional et beaucoup plus tourné vers les marchés mondiaux, notamment européens. Les trente dernières années ont vu ce groupe stagner, avec l'essoufflement de l'économie sénégalaise et le repli de la Guinée. Il existe toutefois de réelles possibilités de redémarrage économique, mais l'insertion à la dynamique régionale reste sujette à caution.

Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert : le défi de l'emploi urbain

Les pays sahéliens de la façade atlantique sont petits par la taille (par la taille utile pour la Mauritanie, composée essentiellement de désert !). Ils sont remarquablement extravertis par rapport au reste de la région : ils reçoivent plus d'aide en moyenne que les autres groupes (même que les pays sahéliens enclavés, plus pauvres) pour des performances économiques médiocres, et leur commerce s'effectue essentiellement au loin. Ils ont un domaine agricole très limité (de petite taille en ce qui concerne la Mauritanie, le Cap-Vert et la Gambie, de taille moyenne, mais largement dégradé en ce qui concerne le Sénégal). Ils sont légèrement plus urbanisés que la moyenne régionale et devraient, en toute logique, voir ce mouvement se poursuivre faute d'emploi dans les campagnes.

Leur croissance économique a été fortement basée sur la relation avec l'extérieur, que ce soit au temps colonial (Dakar, capitale de l'AOF) ou depuis (fort niveau d'aide, forte émigration internationale...). Cette région, dotée d'un potentiel agricole médiocre, n'a probablement pas vocation à garder une population rurale élevée : si les villes perdent leur pouvoir d'attraction, il y a fort à parier que celui-ci sera bientôt compensé par un effet de répulsion croissant dans des campagnes où les seules

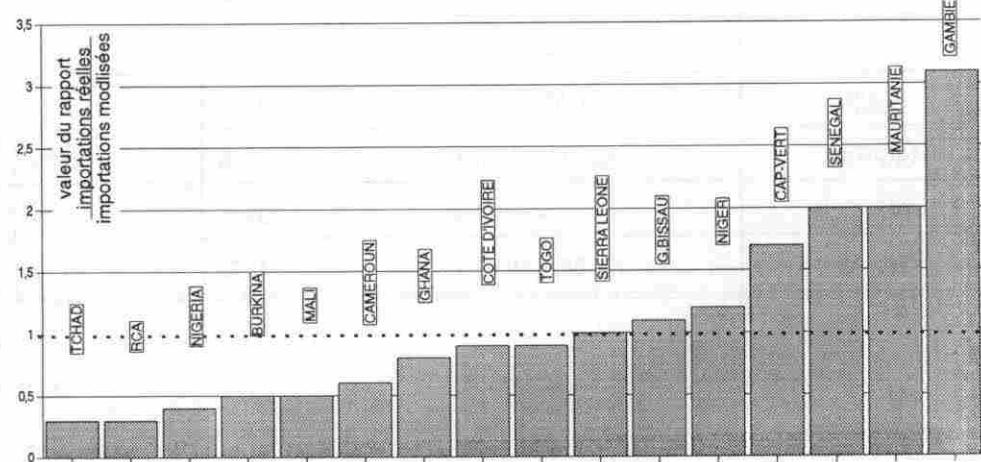


ressources naturelles permettent difficilement d'accueillir une population rapidement croissante. Le problème majeur est donc de créer suffisamment d'emplois urbains. La proximité du marché européen pourrait constituer une piste pour ces pays, par ailleurs très éloignés du cœur du marché régional.

Parce qu'elle dépend fortement de cette capacité à diversifier ses sources de revenus, des débouchés migratoires qui s'offrent à ses populations et des transferts internationaux, parce que son agriculture est dégradée et que, moins encore qu'ailleurs, elle n'est en mesure d'accueillir durablement le croît démographique, cette zone est probablement une des plus fragiles de la région. Elle dispose d'une faible marge de manœuvre sur le chemin du développement.

Les pays simultanément sahéliens et côtiers sont caractérisés par une extraversion alimentaire exceptionnelle

On a modélisé pour un ensemble de pays les déterminants structurels des importations agro-alimentaires (comme une fonction de la population, du PIB par tête et du niveau d'urbanisation). Le graphique ci-contre représente le rapport des importations réelles sur les importations suggérées par le modèle. Les pays ivoiriens apparaissent dans l'ensemble moins ouverts aux importations que ce que propose le modèle, à l'exception des pays côtiers sahéliens, qui apparaissent exceptionnellement extravertis



Les pays forestiers de la façade atlantique : de lourdes incertitudes en dépit de potentiels économiques importants

Ces pays ont connu trois décennies marquées par des successions de crises politiques graves, de la dictature de Sékou Touré en Guinée, à la guerre du Libéria, en passant par de nombreux coups d'Etat. Ces crises ont été suffisamment graves pour empêcher la croissance économique et la redistribution des populations (sauf, éventuellement, en Sierra Leone). Ainsi, cet espace, en dépit de ses grandes richesses minières et de son potentiel agricole élevé est resté pauvre (avec un PIB par tête supérieur seulement à celui des pays sahéliens enclavés), et sa croissance urbaine a été lente (le niveau d'urbanisation est partout inférieur à 30 %).

Ces pays gardent un potentiel important du fait de l'abondance de leurs ressources. Cependant, leurs défaillances dans la gouvernance, pour laquelle tout apprentissage est nécessairement long, risquent de les empêcher durablement de valoriser correctement ces ressources.

A long terme, ce groupe de pays a plusieurs évolutions possibles. Soit il se connecte progressivement, *via* la Côte d'Ivoire, au cœur du marché régional. Soit, il rejoint les pays côtiers sahéliens dans un comportement plus franchement extraverti. Soit, enfin, il peut se replier sur lui-même dans une perpétuation de la succession des crises du passé.

Le rôle de la Guinée sera probablement décisif dans cet espace, mais il est encore trop tôt pour dire dans quelle voie s'engage le pays dans son renouveau actuel.

Les "années perdues" de l'économie guinéenne

Dotée de richesses minérales très importantes (un tiers des réserves mondiales connues de bauxite, mais également d'importants gisements d'or, de diamants, des perspectives intéressantes de pétrole off shore...) la Guinée bénéficie également d'un potentiel agricole élevé. Cependant, la valorisation de ce potentiel a été durablement compromise par les politiques économiques de l'ère Sékou Touré, entre 1958 et 1984. Confrontée à des systèmes de production encadrés, à des prix administrés, au monopole d'Etat dans les domaines de l'approvisionnement en intrants et de la commercialisation et à la surévaluation de la monnaie, l'agriculture guinéenne a progressivement perdu ses incitations aux cultures d'exportations pourtant florissantes au départ. Les exportations de bananes sont passées de plus de 100.000 tonnes à presque rien, celles de café ont chuté de plus de 80 %. La production d'ananas qui était de 25.000 tonnes au début des années 60 ne représentait plus que la moitié de ce volume en 1970 tandis que le cacao et l'arachide subissaient des tendances similaires.

Au début des années 70, le commerce extérieur du pays devenait totalement dépendant de l'exportation de la bauxite et de l'alumine, l'exploitation du diamant étant suspendue. Cette dépendance trop étroite doublée de fluctuations importantes des cours mondiaux de la bauxite a finalement aggravé une pénurie de devises déjà latente. En dépit de la baisse des importations, les producteurs ont diminué la mise en marché de leur production : l'incitation commerciale provoquée par la baisse des importations était plus que contrebalancée par l'indigence des réseaux de communications et l'absence de biens à échanger contre les produits agricoles. La récession économique, assortie de la répression politique ont provoqué un exode massif hors du pays. Dix ans n'ont pas suffit à la Guinée pour reprendre le chemin d'un développement qu'on annonçait, à la veille des indépendances, bien plus prometteur que celui de la Côte d'Ivoire !

DONNEES POUR 1990	POPULATION TOTALE (% REGION)	NIVEAU D'URBANISATION	PIB TOTAL (% REGION)	PIB/TETE	AIDE/TETE
MAURITANIE	1 964 (1 %)	42 %	0, %	466	120
SENEGAL	7 275 (4 %)	43 %	5 %	598	112
GAMBIE	925 (0, %)	32 %	0, %	288	108
CAP-VERT	323 (0, %)	32 %	0, %	528	328
GUINEE BISSAU	964 (0, %)	26 %	0, %	172	144
GUINEE	5 270 (3 %)	28 %	2 %	248	54
SIERRA LEONE	3 688 (2 %)	30 %	1 %	256	21
LIBERIA	2 648 (1 %)	26 %	1 %	182	43
TOTAL	23 057 (12 %)	34 %	10 %	373	81

2.4 Les grands pays enclavés : une marge de manœuvre étroite et un avenir nécessairement régional

Les grands pays sahéliens enclavés souffrent d'importantes contraintes pour leur développement : territoires très vastes et peu densément peuplés, fortes contraintes écologiques, grande hétérogénéité... Ces pays doivent à la fois maintenir des politiques volontaristes d'exportation de leur surplus démographique (encouragement des migrations) et créer les conditions de l'entretien de ceux qui resteront au pays. Pour ces derniers, l'agriculture et le secteur agro-alimentaire auront vraisemblablement un rôle prépondérant à jouer.

Les grands pays enclavés sont, pour la plupart, des pays sahéliens. Ils se caractérisent par une grande variabilité du climat, auxquels ils sont d'autant plus sensibles que leur population reste très majoritairement rurale, le niveau moyen d'urbanisation de ce groupe de pays étant de 22 %, et une grande pauvreté (le PIB moyen par habitant est la moitié de celui du reste de la région).

Cette zone est depuis longtemps une zone d'émigration massive ; son avenir continuera à dépendre de l'évolution de la capacité d'absorption des pays côtiers et des débouchés plus lointains de l'émigration.

Les pays sahéliens sont contraints à trouver un équilibre entre les évolutions de deux paramètres qu'ils ne contrôlent pas : d'un côté, les évolutions climatiques et environnementales qui, dans des systèmes agricoles encore très peu artificialisés, déterminent la capacité des sociétés rurales à entretenir leur population ; de l'autre, les évolutions de la demande de travail immigré dans les pays côtiers, qui détermine à la fois une certaine décharge démographique et d'importants transferts vers les zones les plus défavorisées. Selon le rythme relatif de l'évolution de ces deux facteurs, on pourra avoir un développement relativement harmonieux (double conjonction favorable dans l'agriculture et dans la migration) ou beaucoup plus difficile (le contraire).

Entre ces deux paramètres externes aux sociétés sahéliennes, la marge de manœuvre est étroite : elle se trouve dans les économies urbaines et dans le dynamisme des zones cotonnières, les seules qui soient à l'abri des sécheresses. Dans tous les cas, dans ces pays, l'agriculture est appelée à jouer un rôle capital, comme instrument de production mais aussi comme activité de fixation provisoire du trop plein démographique.

Dernier handicap des grands pays enclavés : leur taille. A l'exception du Burkina Faso, ces pays sont de grande taille et très hétérogènes. Cela les rend particulièrement difficiles à aménager et à gérer politiquement.

Mali : émigration régionale et développement agro-industriel

"Les migrations à l'extérieur ont longtemps constitué une source importante de revenus pour la sécurité alimentaire et l'investissement. La reprise de la croissance économique en Côte d'Ivoire et les potentiels d'une nouvelle croissance rapide au Nigeria laissent présager une augmentation de la demande en main-d'œuvre de ces pays. Cependant, l'intégration croissante des immigrés maliens dans les sociétés qui les accueillent, pourrait déterminer une baisse progressive relative des transferts des Maliens de l'extérieur vers leur pays.

Dans la perspective à long terme, la promotion d'opportunités d'emplois sur place doit donc rester une priorité. Le secteur minier dispose de capacités d'emploi limitées par rapport aux enjeux. L'industrialisation se heurte à des handicaps structurels par rapport aux pays côtiers.

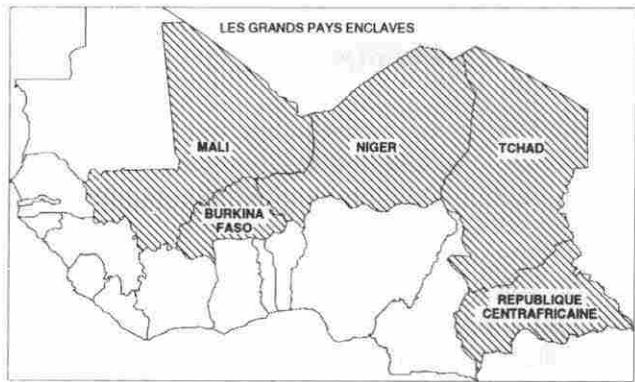
Valoriser le potentiel agro-alimentaire

La principale alternative durable réside donc dans le développement du secteur agro-industriel basé sur l'exploitation des filières pour lesquelles le Mali possède un avantage comparatif. Ces filières sont en particulier celles de l'élevage, des céréales et des fruits et légumes qui ont conservé leur compétitivité malgré la valorisation du franc CFA (l'exportation de ces produits dans la région représente près des deux tiers des ressources totales d'exportation en 1990) et l'ont renforcé depuis la dévaluation du CFA.

L'enjeu principal de ces filières sera d'exporter progressivement moins de produits bruts et plus de produits transformés générateurs d'une plus grande valeur ajoutée. Les créneaux existent : aliment pour bétail à base de son de céréale (les marchés sénégalais et mauritanien représenteraient actuellement une demande de l'ordre de 100 000 tonnes par an qui ne serait pas totalement satisfaite qu'à hauteur de moins de 50%), aliment pour volaille à base de maïs, exportation de viande et non plus seulement de bétail etc... Mais il faut au préalable lever les contraintes qui pèsent sur le développement agricole lui-même et créer les conditions pour maintenir la compétitivité des filières."

WALTPS - étude de cas du Mali. Synthèse. M. Dème

Un équilibre délicat doit être négocié entre les provinces du sud, riches de leurs cultures de rentes et visant les marchés des pays côtiers (pour lesquels elles sont en compétition avec les provinces nord de ces mêmes pays côtiers) et les provinces du nord, souvent anciennement dominantes, et qui réclament le partage de la richesse nationale. La difficulté de cette gestion risque de se traduire par des irrédentismes récurrents aux marges (nord et sud) de ces grands pays.



DONNEES POUR 1990	POPULATION TOTALE (%REGION)	NIVEAU D'URBANISATION	PIB TOTAL (%REGION)	PIB/TETE	AIDE/TETE
MALI	8 184 (4 %)	22 %	2 %	238	61
BURKINA FASO	8 681 (4 %)	22 %	2 %	232	38
NIGER	7 678 (4 %)	16 %	3 %	280	49
TCHAD	5 454 (3 %)	24 %	1 %	166	60
CENTRE-AFRIQUE	2 441 (1 %)	41 %	1 %	354	100
TOTAL	32 438 (17 %)	22 %	9 %	243	55

Niger : comment gérer l'influence du Nigeria ?

Les défis posés à moyen terme à l'économie du Niger apparaissent clairement à partir de la crise que traverse actuellement le pays. Il s'agit d'une part de la capacité de l'Etat à assurer un niveau de recettes suffisant pour remplir ses fonctions essentielles dans les domaines sociaux et le contrôle du territoire. D'autre part, c'est la survie d'une partie du système productif qui est actuellement en jeu. Cela concerne en premier lieu ce qui reste du tissu industriel moderne, mais aussi la majeure partie du secteur artisanal, fort pourvoyeur d'emplois.

Or, ces enjeux sont étroitement liés à la situation des échanges avec le Nigeria. Ils se poursuivront quels que soient les choix politiques des deux pays et favoriseront ou déjoueront les stratégies étatiques selon que ces dernières auront fait le choix de les accompagner ou de les combattre. De ce point de vue, le programme d'ajustement structurel récemment mis en place par les autorités de Niamey, qui ne fait aucune référence à l'influence économique du Nigeria, laisse mal augurer de leur capacité à intégrer le rôle essentiel du grand voisin du sud dans leur gestion du pays.

Ni la dévaluation, ni l'instauration du contrôle des changes au Nigeria n'ont changé la cause profonde des distorsions monétaires régionales qui réside dans la cohabitation d'une devise forte (le CFA) et d'une monnaie faible (la naira). Il est donc à craindre que, comme par le passé, et peut-être plus, les produits nigérians pénètrent sur le marché du Niger. Ils pourraient même se substituer aux produits importés du marché mondial devenus trop chers. Seuls les produits agro-pastoraux : bétail, niébé... pourraient voir leur part de marché augmenter au Nigeria.

Un avenir nécessairement régional

L'avenir du Niger ne peut plus se concevoir en dehors d'un espace régional intégrant à la fois les autres pays de la zone franc et le Nigeria. L'acuité de ses problèmes doit conduire le pays, non pas à attendre l'intégration, mais à la préparer et à en accélérer le processus, surtout avec son grand voisin. Cela peut se faire par une forte extension de la coopération bilatérale dans le domaine des projets conjoints et surtout de la coopération commerciale.

Il n'est pas irréaliste de penser que les deux Etats pourraient engager rapidement des négociations visant à ouvrir plus facilement le marché de la Fédération aux produits agro-pastoraux du Niger. Quelle serait alors la contrepartie pour le Nigeria ? Le maintien d'un "minimum d'Etat" sans lequel le petit voisin, dont les liens sociaux sont si profonds avec le nord de la Fédération, pourrait entrer dans une période d'instabilité politique, dont la contagion ne saurait être exclue.

2.5 Des scénarios à 10 ans

Si l'avenir à long terme est très incertain, l'horizon décennal est plus clairement balisé. Trois scénarios économiques ont été imaginés sur la base du diagnostic. Dans tous les cas, des perspectives de développement existent, mais la route est longue, et semée d'embûches.

De l'analyse des principaux mécanismes qui ont sous-tendu les évolutions de la région, et des évolutions prévisibles de son environnement international, on tire une série de critères qui permettent de distinguer, à moyen terme (10 ans) trois grandes lignes d'évolution. Le tableau ci-contre résume ces scénarios.

Le scénario tendanciel : l'impasse de l'extraversion sans diversification

Le scénario 1 est un scénario d'évolution tendancielle. Dans ce scénario, les échanges au loin continuent à prédominer, et l'ensemble des sociétés s'organise afin d'en maximiser la rentabilité : les villes principales connaissent une croissance rapide, autour de la captation des rentes internationales et de la consommation des produits d'importation bon marché, le pouvoir lui-même entre dans une logique franchement marchande.

Le Nigeria, qui dispose des plus grandes richesses naturelles de la région renforce considérablement son poids dans le tableau régional. L'épuisement des rentes traditionnelles dans certains pays peut progressivement mener au développement d'une économie illicite plus rentable : celle de la drogue en particulier... Dans ce scénario, les hinterlands sont délaissés tant qu'ils ne produisent pas de richesse exportable. La situation des pays sahéliens, en particulier, peut devenir critique.

Les agences d'aide se replient sur une gestion minimale du développement, conjuguant limitation des risques encourus par les économies développées (risques écologiques, drogue, pollution...) et appui humanitaire aux zones trop désolées. Ce scénario est un scénario de laisser-faire et contient des risques élevés de dérèglement (affaiblissement et dévoiement de l'Etat, accroissement rapide des inégalités entraînant des réactions brutales...). D'un autre côté il peut aussi conduire à une sorte d'autonomisation rapide des pays africains, qui apprennent à vivre d'expédients plutôt que de l'aide, et peuvent ainsi apprendre à gérer la précarité. C'est un scénario de libéralisme "sauvage".

Une stratégie de croissance orthodoxe : libre entreprise et bonne gouvernance, clef du succès des pays les mieux dotés

Le scénario 2 est un scénario de développement libéral orthodoxe, basé sur l'exploitation rationnelle des avantages comparatifs et l'acquisition progressive de nouveaux secteurs de compétitivité, en particulier hors du secteur des matières premières. La production se développe, mais très lentement dans les activités non abritées, en dépit de politiques monétaires actives. L'investissement privé, national et international, réapparaît lentement, au rythme des améliorations de l'environnement de la production.

L'émergence de pôles de croissance ne dépend pas seulement de la mise en valeur des potentialités mais aussi de l'amorçage de profondes modifications structurelles -séparation du marché et de l'Etat, renouveau de l'Etat, développement de la gouvernance, et c'est surtout par cet aspect qu'il se distingue du premier. Cette orthodoxie permet aux pays qui la pratiquent de s'assurer l'appui durable de la communauté internationale, cet appui permettant de maintenir un niveau d'activité acceptable dans les villes pendant la phase d'acquisition de la compétitivité. La qualité des services, en particulier sociaux, s'améliore, grâce au "renouveau de l'Etat".

Pourtant, certains pays n'arrivent pas (pour des raisons politiques ou de dotation en ressources naturelles) à engager cette dynamique de croissance, et continuent à stagner, exerçant une forte pression migratoire sur les pôles de croissance. Ces pays, tentés de suivre le scénario 1, compromettent la discipline des pôles par la mise en circulation dans le marché régional de produits déclassés de très bas prix.

Intégration régionale : la construction régionale comme préalable à une croissance durable

Le troisième scénario est celui d'une grande ambition -la création d'un vaste ensemble régional nécessitant des constructions complexes (un système monétaire régional)- mise au service d'une stratégie de modestie -l'apprentissage par le développement de petites et moyennes entreprises agricoles ou artisanales.

Cette dualité est à l'origine d'évolutions en apparence contradictoires. Le premier effet de la création du marché régional sera la réduction des

grands flux commerciaux, soit par la protection de certaines filières, soit par la cessation du commerce d'opportunité. Le commerce intra-régional risque de diminuer dans un premier temps, au rythme de l'apparition progressive de productions locales. Le niveau premier de développement recherché est donc davantage le niveau local que le niveau régional. Le même phénomène vaut pour la circulation des hommes. Alors que l'intégration paraît être l'invitation à de vastes flux migratoires, l'apparition de possibilités de développement au niveau local devrait conduire à l'enracinement des populations. Le scénario marque un retour de l'importance des distances physiques, les flux longs étant surtout liés, directement ou indirectement, aux échanges internationaux.

Bien que profondément réformateur et volontariste, ce scénario ne permet pas d'envisager une amélioration sensible des niveaux de vie avant un

terme lointain. Le tarissement des rentes commerciales, l'augmentation des prix due à une certaine dose de protection généreront plutôt des tendances récessives. Le développement des productions locales ne peut se concevoir qu'à terme et il sera faiblement productif. La conquête du marché régional se fera d'abord à partir de produits de qualité médiocre, qui remplacent des produits importés plus attrayants. L'apparition progressive d'entreprises moyennes et d'opportunités d'exportations régionales de produits de consommation aura lieu d'abord dans les pôles, mais l'ensemble des pays pourra y trouver une place. Des mécanismes correcteurs devraient permettre de redistribuer les bénéfices réalisés dans les pôles afin d'investir dans les périphéries. Ce scénario "modeste" est le seul à proposer un schéma de croissance réellement régional, permettant d'éviter des tensions trop fortes au sein de l'espace régional dont l'issue pourrait être violente.

	scénario 1 Extraversion et rente	scénario 2 Orthodoxie des pôles	scénario 3 Intégration régionale
Stratégies de croissance	exacerbation de l'exploitation des rentes internationales, parfois illégales	stratégie orthodoxe des pôles et stagnation des périphéries	conquête prioritaire du marché régional
L'Etat et les dynamiques sociales	prédominance de la logique privée marchande, jusqu'au sein de l'Etat	séparation et actions synergiques du marché et de l'Etat	de nouvelles dynamiques sociales et politiques, développant les solidarités régionales
La situation monétaire	maximisation des opportunités créées par les hétérogénéités monétaires	autonomies monétaires, utilisées pour développer la compétitivité internationale	renforcement de la compatibilité des systèmes monétaires au sein de la région
Stratégie de la communauté internationale	résignation et laissez-faire ; sécurité et minimum humanitaire	ajustement keynésien et conditionnalité renforcée	engagement de long terme et développement d'outils régionaux

TROISIEME PARTIE

LES ENJEUX DU PRESENT

L'étude montre que la société ouest-africaine réalise, avec un grand retard sur les autres régions du monde, les mutations élémentaires qui doivent la conduire progressivement vers sa propre modernité économique et politique. Cette recomposition des sociétés se fait à grande vitesse, dans un environnement international relativement peu propice. Elle est provoquée par des déséquilibres et des tensions, dont on doit limiter les excès et les effets pervers sans ralentir l'effet moteur sur les changements, car le rythme de ceux-ci est fortement déterminé par les évolutions internes et externes à la région.

Il s'agit donc d'encourager la souplesse et la capacité d'adaptation des sociétés face à ce grand défi, et les outils sont nombreux pour cela. L'étude montre l'importance de penser le développement sur le long terme en même temps qu'on agit sur le quotidien. Elle souligne également la nécessité de développer des outils d'analyse - notamment macro-économiques - prenant mieux en compte les individus et les caractéristiques de l'espace, deux facteurs fondamentaux des sociétés de la région à ce stade de leur développement.

3.1 Former et intégrer la jeunesse à la société

Le retard de formation des Africains - jeunes et vieux - sur les autres pays en développement est très important. Il se creuse encore avec la désaffection des écoles publiques dans de nombreux pays. Avec près de 50 % de la population de moins de 15 ans, l'éducation devrait pourtant recevoir une très grande attention. C'est à la fois un facteur de développement des performances économiques et un lieu d'intégration et d'acquisition de nouvelles valeurs. La réhabilitation de l'école s'impose donc une tâche de grande envergure et d'une extrême urgence... mais aussi d'une grande difficulté.

L'absence de références collectives ou leur multitude (ce qui revient à peu près au même) souligne *a contrario* la faiblesse des outils intégrateurs au cours des trente dernières années. C'est particulièrement vrai au niveau régional, faute de structure adéquate. C'est également vrai au niveau national, en dépit de la volonté affichée par les Etats d'oeuvrer à la construction nationale.

L'éducation a été perçue comme l'outil d'accès au secteur moderne, elle connaît une crise parallèle à ce dernier

Au premier rang des outils qui n'ont pas (ou très imparfaitement) rempli la mission qu'on pouvait attendre d'eux, on trouve l'éducation. L'éducation, à la fois porteuse de valeurs collectives, et donc élément d'intégration nationale, et porteuse de savoir, donc d'amélioration des capacités d'innovation et de progrès, n'a atteint aucun de ces deux objectifs au cours des trente dernières années. La situation est peu brillante : le taux brut de scolarisation primaire* est de 72 % pour l'ensemble de la région et se serait dégradé depuis 1980 pour 7 des 19 pays de la région. Le taux brut de scolarisation secondaire varie de 7 à 38 % selon les pays de la région, mais ne dépasse 20 % que dans 5 pays. Quant aux étudiants de l'enseignement supérieur, on en comptait 406.000 dans toute la région en 1990, dont les deux tiers au Nigeria.

Dans des pays caractérisés par une extrême jeunesse de la population, cette carence de l'outil éducatif est particulièrement grave. Elle constitue une des menaces les plus sérieuses sur le développement à long terme de la région, qu'il s'agisse de la cohérence des sociétés nationales, ou de la capacité des systèmes productifs d'évoluer au rythme doublement imposé par la croissance démographique et les évolutions de l'environnement international.

L'éducation en Afrique de l'ouest souffre en fait de multiples maux, généralement plus marqués dans les pays francophones que dans les pays anglophones :

- des coûts unitaires d'éducation très élevés, même à l'école primaire : de 0,05 fois le PIB/tête par élève

du primaire (Ghana) à 0,25 au Mali ; de 2,5 fois le PIB par tête par élève du supérieur (toujours au Ghana) à... 11 fois au Burkina Faso ; en moyenne, les dépenses d'éducation représentent de 3 à 4 % du PNB et approximativement 20 % du budget de l'Etat ;

- une allocation très inégale des ressources, tendant à privilégier l'éducation supérieure sur la formation de base et la formation technique. Au Burkina Faso, 30 % du budget de l'éducation sert à payer des bourses d'études à l'étranger ;
- des budgets de fonctionnement quasiment inexistant, l'essentiel des dépenses courantes allant aux salaires des enseignants.

L'aide n'a pas aidé à compenser ce biais, bien au contraire. Si l'éducation représente environ 5 à 6 % du total de l'aide, l'éducation primaire n'a reçu que 5 % de ce total, contre 40 % à l'enseignement supérieur.

L'éducation devrait recevoir une haute priorité à l'avenir, car c'est clairement un enjeu crucial pour l'avenir. Cela représente un coût important : une première estimation faite par R. Pons montre que pour atteindre des objectifs somme toute modestes (réduire les effectifs des analphabètes, passer de 60 % à 80 % de scolarisation primaire, de 15 à 30 % de scolarisation secondaire et maintenir le taux d'inscription dans le supérieur) il faudrait, au coût actuel, mobiliser annuellement 7 à 8 % du produit régional brut et deux millions et demi d'enseignants ! (dont deux tiers dans le primaire).

Répondre aux désirs des usagers et préparer les mutations socio-économiques de la région

La mobilisation d'un tel effort ne sera possible que si le rôle de l'éducation change radicalement au sein de la société. L'éducation a longtemps été perçue, en particulier dans les pays francophones, comme le meilleur moyen d'accéder rapidement au secteur moderne - et seulement comme cela. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la crise actuelle du secteur moderne entraîne une baisse de la fréquentation des écoles. Ceci explique aussi que les principaux contestataires des Etats en place

soient les étudiants qui espéraient entrer dans le système et voient ses portes se fermer devant eux.

Le renouveau de l'éducation en Afrique et son succès à long terme dépendra de sa capacité à développer une éducation de base très large et répondant aux besoins de la population. Il faudra également ménager des accès à des formations de niveau supérieur préparant l'avenir de la région. De la décentralisation de l'éducation primaire, du contrôle rapproché des clients sur les services offerts, leur contenu et leur rapport utilité/prix dépendra la capacité de la région de faire face à grande échelle à ses besoins de formation.

Faire mieux circuler l'information et le savoir au sein de la société

Le domaine du savoir ne doit pas être cantonné aux problèmes du système éducatif. Il concerne également l'apprentissage, la circulation des idées et des expériences (dans et hors de la région), l'information. Les besoins dans ce domaine sont très importants. Qu'il s'agisse de la communication au sein de la région, ou avec l'extérieur, ils supposent également pour affronter l'avenir un investissement important dans les infrastructures de communication. La répartition actuelle des moyens de communication et de savoir - téléphones, ordinateurs, bases de données, publications techniques, dépenses de recherche - donne une image du chemin à parcourir. Le retard de la région dans ce domaine est bien supérieur à celui qui ressort de l'examen de ses performances économiques.

Pays	Analphabètes > 15 ans		Primaire 1990				
	taux (%) ¹	variation effectifs 1980-90 (%)	taux brut de scolarisation ² (%)			enfants scolarisés (x 1.000)	population scolarisable en 2000 (x 1.000)
			total	M	F		
Bénin	77	+ 17,7	67	89	45	470	1.160
Burkina	82	+ 19,6	37	45	28	510	1.930
Cameroun	46	+ 1,2	103	111	95	1.986	2.390
Cap-Vert	33,5	?	115	119	111	68	80
RCA	62	+ 11,1	68	85	52	323	610
Côte d'Iv.	46	+ 5,1	69	81	58	1.384	3.270
Gambie	73	+ 14,6	64	75	53	83	170
Ghana	40	+ 0,1	77	84	70	1.750	3.460
Guinée	76	+ 12,2	37	50	24	346	1.400
G. Bissau	64	- 6,6	60	77	42	85	190
Libéria	60	+ 10	<48	<62	<34	<250	590
Mali	68	+ 5,5	24	30	17	326	2.030
Mauritanie	66	-11,6	51	58	43	162	450
Niger	72	+ 3,6	29	37	21	368	1.640
Nigeria	49	+ 5,4	72	82	63	13.776	28.590
Sénégal	62	+ 3	58	68	49	708	1.550
S. Leone	79	+ 13,5	48	56	39	367	1.060
Tchad	70	+ 11	57	79	35	506	1.190
Togo	57	+ 12	111	134	87	510	800
Région	33 à 82 %	11,6 à +19,6	24 à 115	30 à 119	17 à 111	24.000	52.560

1. Source : UNESCO 1993 (données 1990)

2. Sept pays sont en régression sur la période 1980-1990 : Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire, Rép. Centrafricaine, Guinée Bissau, Sierra Leone et Mali.

* Taux brut de scolarité : rapport du nombre d'enfants dans un niveau scolaire donné sur le nombre d'enfants de la classe d'âge correspondante. Les chiffres supérieurs à 100 % reflètent une forte fréquentation, gonflée par un important taux de redoublement.

3.2 Produire et diffuser une information plus adaptée aux enjeux ouest-africains

Les sociétés ouest-africaines sont encore à un stade où la survie quotidienne des individus dans leur milieu représente une large part des activités et de l'économie. Pour que les décideurs soient à même d'accompagner ces sociétés dans leurs évolutions, ils doivent disposer d'informations régulières sur les comportements des groupes sociaux, leur nombre et leurs mouvements. Toute une batterie d'information que les systèmes statistiques ne sont pas encore organisés pour leur fournir.

Recensements démographiques : plus légers, plus souvent

La finalité des recensements de la population doit être revue dans le sens d'une simplification de la partie purement démographique, souvent très développée, au profit d'une meilleure couverture des thèmes économiques et spatiaux.

La fréquence actuelle de ces recensements (un tous les 15 ans en moyenne) est inadaptée à la situation de pays dont les mutations du peuplement sont extrêmement rapides. Il faudrait se fixer l'objectif d'une enquête tous les 5 ans, quitte à ce qu'un recensement sur deux soit conduit de manière simplifiée (c'est-à-dire ciblé sur quelques variables dynamiques très sensibles à la conjoncture).

Le mode d'exploitation, de présentation et de diffusion des résultats des recensements doit être adapté aux besoins des décideurs :

- publication plus rapide des résultats provisoires, de préférence sous forme de fichiers informatiques,
- publication systématique de la cartographie censitaire, de préférence sous forme de fichiers directement exploitables pour l'élaboration de systèmes d'information géographique (SIG).

Ils doivent faire l'objet de vérifications élémentaires, au niveau national comme au niveau régional :

- vérification systématique de la cohérence régionale des résultats nationaux (pour éviter le double compte des migrants, qui est actuellement très répandu).
- vérification de la cohérence entre la répartition de la population par secteur d'activité (agricole - non agricole) et par taille d'agglomération.
- élaboration de procédures standard pour l'évaluation de la population agglomérée et la présentation des divers agrégats et ratios d'urbanisation.

Une OIG régionale pourrait être chargée, en parallèle avec les institutions spécialisées des Nations Unies, d'assurer le suivi, l'analyse critique, la conservation et la diffusion des bases de données

démographiques des pays de la région. La base de données provisoire créée dans le cadre de l'étude WALTPS pourrait constituer un point de départ (voir encadré).

Enquêtes budget-consommation : mieux connaître l'économie de base

Le niveau actuel de connaissances en matière d'économie des ménages est tout à fait insuffisant, au regard de la place qu'ils tiennent dans le tableau économique. Les enquêtes budget-consommation (EBC) traditionnelles sont peu adaptées à la situation socio-économique réelle des pays de la région et les programmes d'enquêtes permanentes sont généralement trop sophistiqués et trop coûteux pour les résultats obtenus.

Les enquêtes EBC devraient plutôt être conçues de manière à être directement exploitables par les responsables des comptes nationaux. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle puisque les comptes nationaux ne tiennent pas compte des résultats de ces enquêtes. Les enquêtes doivent répondre avec une fréquence et une fiabilité raisonnables à des questions simples : grands postes de dépenses tels que se nourrir, se loger, s'habiller, se déplacer ; montants des prélèvements et des transferts ; distribution des dépenses et des revenus. Elles doivent tenir compte de l'existence de strates de population très typées (urbaine/rurale, élites, moderne, informelle...) et des disparités géographiques.

Enfin, les distributions de revenus tirées des enquêtes EBC traditionnelles sont partielles. Elles ne fournissent aucune information sur les ménages à haut standard de vie : plus de 5 à 10 fois le revenu moyen (étrangers et élites locales). Or, la connaissance du comportement de ces ménages en termes de dépenses et de revenus est indispensable, du fait de la structure spécifique et du poids relatif des revenus (revenus du capital, rentes et transferts, prélèvements) et des dépenses correspondantes, et du fait des modalités particulières d'adaptation du comportement de ces catégories de ménages à la conjoncture. Pour compléter les résultats obtenus à l'aide des EBC, il faut donc mettre au point des méthodes d'enquêtes

et d'investigation et des procédures de recouplement adaptées.

A partir des éléments de consommation des divers groupes sociaux identifiés, l'étude propose un cadre de comptabilité démo-économique et une méthode d'élaboration des comptes de l'économie "réelle", reflétant le mode de vie des populations (cf 1.4). Sans qu'il soit bien entendu question de substituer ces comptes "démo-économiques" aux comptes nationaux classiques, ce type d'approche pourrait servir comme outil de contrôle de la cohérence et de la vraisemblance des agrégats officiels et des comptes de production et d'utilisation des biens et services non échangeables.

Tableaux de bord de l'économie locale et observatoires urbains : les instruments du pilotage économique de la décentralisation

Alors que de nombreux pays s'engagent dans la voie de la décentralisation, force est de constater que la qualité de l'information sur l'économie locale est le plus souvent incompatible avec une bonne gestion. Rares sont les communes urbaines et rurales qui disposent de cartes de base de leur territoire à peu près à jour et d'informations, même approximatives, sur l'évolution des flux économiques et financiers affectant leur zone d'influence.

La gestion dynamique du développement urbain implique la mise en place de systèmes d'information démographique, économique et sociale et d'outils de planification et de gestion spatialisés plus concrets et plus explicites que ce qui existe actuellement. Le système d'information géographique (SIG) de l'étude WALTPS, avec sa base économique spatialisée et ses cartes, pourrait servir de point de départ pour la confection de "tableaux de bord" de l'économie locale. Ces tableaux de bord permettraient aux responsables urbains non seulement de mieux tenir compte des besoins et des potentialités de l'économie locale, mais aussi de mieux apprécier la capacité contributive réelle de leurs administrés directs, ainsi que des ménages et activités ruraux qui bénéficient des services urbains.

Elargir la diffusion et l'utilisation de l'information

D'une façon générale, la région doit assurer une déconcentration du savoir et des réseaux d'information. Non seulement la nature des informations collectées doit changer, mais la diffusion de ces informations et des outils servant à les interpréter pour la gestion quotidienne comme pour l'élaboration des politiques de développement

doit aussi être développée. Ceci passe en premier lieu par le renforcement des systèmes éducatifs, à la fois au niveau de l'éducation de base, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Ensuite, il conviendra de développer et de dynamiser les pôles de formation et de recherche multidisciplinaire régionaux.

L'information ne doit pas seulement servir à quelques décideurs macro-économiques (fussent-ils éclairés) : elle doit permettre à chacun de prendre la mesure des transformations en cours, des enjeux de l'avenir et de se positionner par rapport à ceux-ci.

Les dépenses publiques et les projets de développement ne devraient pas échapper à cette règle. Ils devrait faire l'objet de recensements précis. Un repérage spatial est évidemment nécessaire aux études d'évaluation *ex post* des projets et à la réflexion sur les politiques de déconcentration, de décentralisation, d'allocation spatiale des dépenses publiques, de mobilisation des ressources locales, bref, à la gestion du territoire.

Une information plus fiable sur la géographie des actions de développement, permettrait de mieux comprendre comment la réussite des projets dépend de leur localisation, des caractéristiques du milieu d'accueil, de la cohérence spatiale entre diverses actions de développement et des mesures d'accompagnement local. L'analyse *ex ante* et *ex post* des coûts et bénéfices des projets devrait inclure une analyse des changements structurels entraînés par les projets sur l'économie locale : par exemple, les effets locaux et nationaux de la dépense engendrée par la réalisation puis la gestion du projet, l'utilisation des revenus engendrés par le projet et les effets induits sur l'économie locale et sur les échanges avec le reste du pays...

Economie, espace et population : la base de données de l'étude WALTPS

Parce qu'elle a choisi de donner une place importante aux individus et à l'espace, l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest a été l'occasion de créer une importante base de données spatialisées sur la population ouest-africaine. Pour chacun des 19 pays étudiés, on a ainsi reconstitué les évolutions démographiques 1960-1990 pour le découpage administratif le plus fin possible et proposé des projections. Des données complémentaires sur les infrastructures, la production agricole et l'économie ont également été collectées pour aider à comprendre les motivations et les conséquences des transformations du peuplement. Pour plus de détail, on pourra se référer au document de travail n°1 : description du peuplement en Afrique de l'ouest : commentaire de la base de données. B. Kalasa.

3.3 Comment appuyer le changement dans les villes ?

Jusqu'à présent, les villes ont assuré leur prospérité et leur croissance par la mise en circulation d'une richesse extérieure - taxation des exportations de matières premières ou flux d'aide : elles ont fonctionné comme un démultipliateur de cette richesse initiale. L'urbanisation rapide, la chute des cours des matières premières, l'émergence de la compétition ont conduit ce système à ses limites, débouchant sur une crise dont la seule issue durable est une mobilisation accrue des ressources internes des villes. Un renouveau de l'économie urbaine est d'autant plus urgent que cette dernière devra faire face à un triplement de la population résidant en ville.

Le dynamisme économique dans les villes (et l'accroissement de l'emploi urbain) est à la croisée des enjeux du développement à long terme en Afrique de l'ouest. La croissance et la diversification des activités urbaines sont non seulement des conditions essentielles de la lutte contre la pauvreté et du maintien de la cohésion sociale, mais aussi la source du processus de division du travail et, partant, de modernisation des économies.

Les ressources externes ne suffisent plus à faire fonctionner la machine urbaine

Dans le passé, l'économie urbaine, largement dépendante de revenus extérieurs, n'a qu'imparfaitement joué le rôle de moteur des transformations, même si elle est parvenue à accueillir et intégrer une part croissante de la population. L'émergence de la compétition, intérieure et extérieure, a mis à jour le grave manque de compétitivité de la plupart des activités urbaines soumises à la concurrence.

Deux tendances ont dominé l'évolution de l'économie urbaine pendant la dernière décennie : le repli vers les activités abritées et l'informalisation croissante des activités.

L'informalisation s'est effectuée selon deux voies différentes. D'une part, la multiplication des emplois dans les petites activités, principalement d'intermédiation et de services, à des fins d'entretien des populations dans leur milieu de vie. On peut parler à ce sujet d'économie populaire.

D'autre part, le développement de petites et moyennes entreprises en concurrence ou substitution des activités occupées par le secteur moderne. Cette dynamique, souvent masquée par l'importance des activités de survie, s'observe surtout dans le bâtiment, les services (transports, santé, éducation, information, etc...), le commerce de gros (céréales, importations, transit) et les activités de transformation abritées (boulangerie, minoterie, transformation du bois, confection, etc.). En revanche, c'est plus rarement le cas des activités ouvertes à la concurrence extérieure, bien

que quelques exemples puissent être cités, en particulier dans le sud-est du Nigeria et, dans une moindre mesure, au Ghana. Ces entreprises entretiennent peu de liens officiels avec l'Etat, même si leur activité est parfois liée à des stratégies privées de la sphère étatique (commerce d'importation et de réexportation). Elles forment l'embryon de ce que l'on pourrait appeler un secteur intermédiaire.

La pénurie de devises rend la croissance de la production urbaine à la fois indispensable et possible

Dans l'avenir, la compétition économique s'accroîtra sous le double effet d'une demande en augmentation (ne serait-ce que du fait de la croissance démographique) et d'une proportion de plus en plus importante de la population désirant s'intégrer dans le secteur privé marchand, les autres sources de revenu, en particulier l'emploi dans le secteur public, montrant des signes d'essoufflement. L'acuité de la compétition rendra de moins en moins possible la croissance par voie extensive dans de nombreuses activités et/ou régions (qui correspondait plutôt à une phase de conquête pionnière de marchés urbains en extension très rapide). De même, la recherche de profits fondés sur des rentes artificielles ne pourra concerner qu'un nombre réduit d'entreprises (majoritairement dans le secteur moderne) bénéficiant d'une relation complice avec l'Etat.

Faute d'alternative, la réponse de l'économie à la compétition croissante devrait donc déboucher pour l'essentiel sur une croissance de la productivité. Dans ce cadre, le développement du secteur intermédiaire et surtout son extension vers des activités non abritées, voire exportatrices, apparaît comme un enjeu fondamental de l'avenir de la région.

La dynamique du secteur intermédiaire proviendra de la rencontre entre moderne et informel, à travers des effets générationnels -les enfants des entrepreneurs informels ayant reçu une formation de type moderne - ou migratoires - des émigrés investissant chez eux après une expérience à

l'extérieur. Les entreprises intermédiaires devront au secteur informel l'accumulation initiale de capital, l'expérience entrepreneuriale et les méthodes de gestion. En revanche, elles n'évolueront pas en marge de l'économie officielle, tireront profit de l'éducation moderne et emploieront des techniques de production plus capitalistiques que les micro-entreprises informelles. Elles maintiendront une frontière plus nette entre l'économie de l'entreprise et celle du foyer. Ces entreprises se distingueront du secteur moderne actuel, du fait de leur taille réduite, de leur capital privé et national, de leur mode de gestion (sans référence rigide au modèle occidentalisé caractérisé par exemple par les procédures comptables, les codes du travail, etc) et leur relation limitée avec l'Etat.

Le processus d'émergence d'un secteur intermédiaire s'enclenchera véritablement lorsque la dynamique s'étendra et se diversifiera jusqu'aux activités soumises à la concurrence internationale et ne disposant pas d'avantages comparatifs naturels.

Prévoir et accompagner le développement de l'espace urbain

Le développement physique des villes uest-africaines a souffert, jusqu'à présent, d'une forte dualité. Une faible portion des villes, généralement moins du quart, a été traitée selon des standards officiels voisins de ceux des pays développés et le reste s'est développé presque hors de tout contrôle, l'intégration aux services urbains se faisant *a posteriori*.

On a vu dans l'image à long terme (2.1) que la population des villes devrait environ tripler, majoritairement dans le secteur informel. Dans le même temps, le niveau de vie urbain restera pour l'essentiel voisin de qu'il est aujourd'hui : on peut donc penser que les standards de consommation d'espace et de services urbains resteront stables.

Même si la superficie d'espace urbain par habitant ne varie pas, aux alentours de 100 m², ce sont près de deux millions d'hectares qui vont s'urbaniser dans les trois prochaines décennies, essentiellement occupés par des ménages aux revenus modestes.

C'est d'abord à cette réalité que doivent répondre les politiques d'infrastructures et de développement urbain. Elles doivent orchestrer le développement urbain, plutôt que d'essayer de normaliser *a posteriori*, et à un coût élevé, des situations d'installation sauvage.

L'ampleur de la tâche à accomplir doit inciter à la confier autant que possible au secteur privé. L'Etat

doit pour sa part assurer les grandes infrastructures, fixer des standards d'aménagement suffisamment simples et peu onéreux pour pouvoir être mis en oeuvre à l'échelle du problème, et proposer, le cas échéant, des systèmes de financement permettant de mobiliser l'épargne pour faire face à ce défi.

Un nouveau contrat social dans les villes ?

Si la mise en place des infrastructures urbaines est un problème majeur de l'avenir, l'entretien de villes grandissantes est également en passe de le devenir.

On a déjà souligné que la création de richesses dans les villes, par la relance du secteur moderne et la maturation progressive des entreprises du secteur informel est un préalable à une reprise de la croissance urbaine.

Une autre condition du développement urbain est une meilleure mobilisation de la richesse urbaine par les pouvoirs publics, nationaux ou locaux. Les villes uest-africaines contribuent déjà à 66 % du produit régional brut, et pourraient dépasser les 80 % en 2020. Au regard de leur place dans la richesse nationale, et du capital formé dans les villes, les populations urbaines ont pour l'instant très peu contribué aux recettes publiques, clef de l'investissement structurant. Les budgets de collectivités locales sont dérisoires par rapport à la valeur économique des villes ou à celle de l'immobilier urbain. Cette faible mobilisation des revenus urbains pour l'entretien de la ville pouvait fonctionner tant que la population urbaine était très minoritaire, que l'Etat disposait de ressources importantes et orientait sa dépense vers le secteur public, essentiellement urbain. Aucune de ces trois conditions n'est plus réunie, entraînant de nombreuses villes uest-africaines dans un état de délabrement avancé.

Un des grands enjeux de l'avenir est de mieux mobiliser les ressources locales. Là encore, il faudra trouver des formules très simples d'impôt sur le foncier ou sur le bâti. Dans la mesure où de nombreux ménages modestes auront du mal à contribuer financièrement à l'entretien des villes, il faudrait proposer à ceux qui n'auraient pas les moyens de payer, de contribuer en nature à des travaux d'intérêt public (pavage des rues, curage des fossés...). La dépense publique devrait également s'orienter vers des chantiers intensifs en main-d'œuvre, adaptés à l'offre de service des villes africaines, à l'instar des projets "Agetip" en cours dans plusieurs pays de la région. Les revenus modestes procurés par ces activités présentent en outre l'intérêt d'être très largement redépensés dans l'achat de biens essentiels, et donc de stimuler à leur tour la production locale.

3.4 Comment appuyer le changement dans les campagnes ?

Après avoir progressé par l'augmentation des superficies cultivées, l'agriculture doit désormais augmenter la productivité de la terre pour faire face aux besoins croissants des populations urbaines et rurales. Pression démographique, qualité des ressources disponibles et existence de débouchés commerciaux se combinent pour donner un "potentiel d'intensification" très variable selon les zones. Cependant, les opportunités de marché resteront durablement trop limitées pour permettre à toutes les exploitations de financer à la fois leur besoins et le renouvellement des ressources naturelles dont ils vivent.

La satisfaction durable des besoins d'une population rurale croissante, et la nécessité pour la région de maximiser la production destinée aux marchés intérieur et international vont augmenter la pression sur les ressources et rendre indispensable une modification à grande échelle des modes de production. La seule progression de la demande urbaine par agriculteur à un rythme de 3 à 5 % par an du fait de la poursuite de la dynamique d'urbanisation est un défi d'envergure pour l'agriculture. Elle montre l'ampleur des mutations qui doivent être faites en matière de productivité, qui sont du même ordre de grandeur que celles de la révolution verte asiatique...

L'agriculture ouest-africaine est confrontée à un double défi : la densification de l'espace rural du fait de la croissance démographique oblige à un changement de technique. Il n'est désormais plus possible de développer la production en reproduisant les modes de production passés, car l'espace commence à être saturé. Dans le même temps, la connexion au marché oblige à changer les produits et la rationalité de production.

Ces deux mécanismes ont été observés et décrits dans d'autres contextes historiques et géographiques. A chaque fois, les auteurs ont mis en évidence l'existence de seuils, avant lesquels les changements étaient difficilement envisageables, et après lesquels ils devenaient rapidement indispensables. La spécificité de l'Afrique de l'ouest est que ces deux changements s'y produisent simultanément, rapidement, dans un contexte de ressources naturelles relativement fragiles.

Espaces ouverts : le développement extensif reste la règle

Tant que les ressources naturelles sont en quantité suffisante, la logique de développement extensif prédomine fortement. Le développement de la production se fait alors par accroissement des superficies cultivées, au détriment des ressources naturelles.

■ lorsque la zone est peu connectée au marché, la superficie moyenne par rural reste assez stable, à un niveau permettant de satisfaire les besoins

d'autoconsommation et de produire quelque surplus, avec un investissement faible pour le renouvellement des ressources.

■ lorsque le marché fait irruption dans des zones encore peu peuplées (cas des zones pionnières de production de cultures d'exportations), les incitations économiques fortes et les moyens mis à la disposition des agriculteurs débouchent sur la structuration d'exploitations de plus grande taille, avec une productivité supérieure des actifs. Ces exploitations, dont certaines ont une orientation franchement commerciale, restent basées avant tout sur la consommation du capital naturel : c'est en particulier le cas des zones cotonnières ou des zones café-cacao.

Espace saturés : quand le marché supplée à la nature

Dans les zones où la ressource foncière est saturée, on trouve également plusieurs cas de figures :

■ lorsqu'il existe un marché localisé (ville), on assiste en général à une intensification autour de ce marché, par couronnes successives qui s'étendent bien au-delà du jardinage péri-urbain, qui en est la manifestation la plus spectaculaire. Cette intensification permet par exemple à la zone autour de Kano de satisfaire les besoins d'une population rurale d'une densité supérieure à 300 hab./km² et de produire assez de surplus pour les consommateurs urbains des villes voisines, dans un contexte où l'espace rural est saturé depuis plusieurs décennies.

■ lorsque le marché est plus diffus (cas des produits disposant d'un prix fixe dans l'espace comme le coton ou le cacao), une partie des exploitations reste sur place et engage un processus d'intensification. D'autres migrent vers d'autres espaces "vierges" pour y reproduire le même comportement minier. C'est la progression des fronts pionniers, que l'on a observée en savane et en forêt.

■ enfin, les espaces densément peuplés mais dépourvus de marché (concentrés pour l'essentiel dans les pays sahéliens, avec quelques poches au nord de certains pays côtiers) développent dans certains cas une intensification essentiellement basée sur le travail et utilisant relativement peu

d'intrants. D'une façon générale, on observe dans ces dernières zones une forte tendance à la diversification des activités (sur place ou par migrations). Dans bien des cas, l'investissement agricole est limité, et vise prioritairement à couvrir les besoins d'autoconsommation.

Saturation de l'espace et connexion au marché : les deux facteurs clefs du changement créent de fortes inégalités dans l'espace rural

On observe donc des phénomènes d'intensification (augmentation de la production par unité de surface) quand c'est à la fois indispensable (parce que l'espace agricole est saturé) et plus profitable que des alternatives non agricoles (lorsqu'il existe un marché, permettant de valoriser les investissements, en capital et en travail, ou lorsque l'offre d'emploi non agricole se tarit). Les conditions du marché sont très inégalement réparties dans l'espace. Toutes les zones n'ont pas la possibilité de produire des cultures d'exportation (pour des raisons climatiques, mais aussi pour des problèmes d'encadrement) et le marché intérieur, quoiqu'en croissance rapide, reste encore limité (environ 0,6 consommateur pour chaque producteur).

Toutes les zones ne pourront donc pas financer les investissements nécessaires à une agriculture durable par le recours au marché. Dans un contexte de forte libéralisation des marchés agricoles, ce sont les exploitations les mieux situées géographiquement par rapport au marché, ou bénéficiant d'une rentabilité exceptionnelle du fait d'effets de structure, qui devraient accaparer l'essentiel du marché vivrier au fur et à mesure qu'il se développe. Pendant ce temps, les autres exploitants seront progressivement acculés à choisir : sortir de la production agricole ou s'engager dans une agriculture où l'apport en travail sera maximisé par rapport aux apports en capitaux en travail, qui n'assurera qu'une très modeste rémunération de ce travail.

Ce dernier choix dépendra, en ultime ressort, de la santé des économies urbaines. Si l'économie urbaine redémarre, elle créera une demande soutenue pour les producteurs agricoles, augmentant le nombre de ceux qui pourront vivre de cette demande, et des alternatives d'emplois pour ceux dont les conditions de vie dans les campagnes seraient trop précaires. On peut alors imaginer que s'établisse un équilibre dynamique entre villes et campagnes. Si, au contraire, les économies urbaines restent en crise, alors le niveau de vie dans les campagnes chutera au fur et à mesure de la saturation des ressources qui, faute d'investissement, fera chuter la productivité du travail agricole, à l'exception des zones les mieux connectées aux marchés.

Des progrès spectaculaires dans l'agriculture

"Il en résulte aujourd'hui dans les zones de la CMDT, mais aussi de l'Office du Niger, une amorce de sédentarisation des exploitations agricoles, un processus d'intensification des cultures, un besoin de main-d'œuvre salariée... Le niveau de revenu élevé de ces paysans modifie leurs habitudes et attitudes de consommation et d'investissement : l'usage de la bicyclette, de la mobylette, de postes radio, de fusils perfectionnés est devenu très courant. D'intéressantes transformations s'opèrent dans les styles architecturaux et dans l'utilisation des matériaux de construction. Les paysans aisés des zones CMDT et Office du Niger deviennent des acteurs de la spéculation foncière au niveau des villes. Les habitudes alimentaires et vestimentaires subissent également d'importantes mutations." (Bakary Sanogo. Les relations villes campagnes au Mali. Etude de cas Mali, WALTPS, 1994. page 20)

"Une étude récente sur la Côte d'Ivoire fait état de l'apparition d'un nouveau groupe d'entrepreneurs agricoles. Ce groupe est hétérogène; il comprend des femmes et des immigrants ainsi que des entrepreneurs qui étaient auparavant des agriculteurs de type traditionnel ou des salariés urbains. Pour tirer profit des opportunités offertes tant par les marchés locaux que par les marchés d'exportation, ces entrepreneurs créent des entreprises qui infirment la distinction traditionnelle entre secteur formel et secteur informel. Ils font un usage considérable des services bancaires et commerciaux formels ainsi que de techniques modernes de production, mais bénéficient également de l'appui des réseaux traditionnels, qui leur permettent d'avoir accès à de la main-d'œuvre, à des terres et à de l'épargne..... En combinant des techniques agricoles et des méthodes commerciales avancées et une production à moyenne échelle, ces entrepreneurs ont pu atteindre des niveaux de productivité très supérieurs à ceux des petites et des grandes exploitations." (De la crise à la croissance durable, Banque mondiale, 1989, page 164)

... mais qui ne touchent pas toutes les zones :

Dugué (1989) conclut ainsi son étude de plusieurs villages du Yatenga (nord-ouest du Burkina Faso) : "Ces constatations nous amènent à distinguer deux grands types de systèmes techniques de production végétale : un système extensif dont la performance repose essentiellement sur le niveau de productivité du travail et la qualité des terres cultivées ; un système en voie d'intensification (surface par actif cultivée réduite) dont la performance est fortement liée à la qualité des terrains. Dans ce cas on a pu montrer (...) que le niveau d'utilisation des intrants (engrais, fumier) et des techniques "d'intensification" (labour, semences sélectionnées) reste bas par rapport aux propositions habituelles de la vulgarisation. Face à ces deux types de situation, le souci logique de la plupart des producteurs a été de développer des activités extra-agricoles au niveau du village et/ou d'encourager l'installation des fils en zone d'immigration."

3.5 L'aménagement du territoire : prévoir et accompagner les transformations de l'espace ouest-africain

L'étude met en évidence l'intérêt d'une meilleure compréhension des relations entre les populations et les espaces écologiques, économiques et sociaux dans lesquels elles évoluent. Elle souligne un certain nombre d'enjeux spécifiques, face auxquels la région doit se doter d'une véritable stratégie d'aménagement du territoire.

"Aménager le territoire, c'est introduire une rationalité là où jouaient de simples déterminismes naturels, ou des vouloirs individuels incoordonnés" (Igué 1993). L'aménagement du territoire est donc une composante majeure de la politique de gestion régionale, la traduction spatiale d'un projet politique. Il doit permettre, à travers l'allocation différenciée dans l'espace des infrastructures et des services publics, de concilier deux fonctions complémentaires : maximiser l'efficacité économique du territoire ; assurer sa cohésion sociale et politique.

Concentration de l'activité économique et gestion des disparités spatiales

Le processus naturel de concentration géographique de la population et des activités économiques sur certains espaces privilégiés a des effets favorables non seulement sur la rentabilité des équipements et des services et la compétitivité des entreprises, mais aussi, à terme, sur la maîtrise des disparités de revenu par habitant entre les zones et les pays riches et les zones et les pays moins bien dotés, puisqu'il tend à réduire les différences per capita.

Un des aspects de cette concentration géographique des activités économiques est l'émergence de véritables régions urbaines, au maillage dense et dont l'hinterland rural est fortement intégré au urbain. La plus importante de ces zones, centrée sur Lagos, constituera à terme un ensemble d'un poids démographique comparable à la côte est des USA, avec 5 villes millionnaires et plus de 60 millions d'urbains sur 600 km d'est en ouest, de Benin City à Accra. Certains espaces se trouvent ainsi soumis à des pressions particulièrement fortes. C'est par exemple le cas des "périphéries nationales", zones frontalières actives où l'initiative privée est particulièrement dynamique et qui sont le siège d'échanges non enregistrés intenses. C'est également vrai d'une partie du littoral, où l'on trouve le tiers du produit régional brut sur 6 % du total de la superficie régionale.

Cette concentration du peuplement et de l'activité, conforme aux tendances naturelles du marché, ne peut être laissée aux seules lois de ce marché. Elle doit être gérée. D'où l'importance des politiques d'aménagement du territoire. Les zones côtières, par exemple, qui ont un fort potentiel de croissance

économique, sont aussi le siège d'écosystèmes fragiles et menacés. La gestion dans le long terme de ces zones côtières constitue un objectif prioritaire de l'aménagement régional.

Les vastes espaces situés hors des zones urbaines posent des problèmes particuliers liés à la faible densité du peuplement et des activités économiques, à la faiblesse des ressources locales mobilisables et, partant, au faible impact des politiques, en l'absence d'incitations au changement. L'évolution divergente des zones urbaines et des espaces interstitiels pose le problème de la gestion des disparités et de l'allocation spatiale de la dépense publique.

La gestion des disparités devra sans doute consister d'une part à laisser jouer la mobilité géographique de la population, qui est leur réponse "naturelle", d'autre part à faciliter les transferts privés qui sont la contrepartie habituelle des migrations. Enfin, on peut envisager de maintenir la distribution des dépenses publiques par habitant des différentes entités dans une fourchette acceptable grâce à une péréquation partielle des ressources publiques totales (nationales et locales). Ce dernier aspect n'aura d'impact sur les disparités que si l'Etat conserve le contrôle direct d'une part importante des ressources publiques, ce qui ne semble pas conforme aux tendances en cours.

Les nouvelles dynamiques de peuplement

L'image 2020 du peuplement régional suggère une densification progressive du peuplement dans l'hinterland des zones côtières (ce que l'étude appelle la "zone 2", voir 1.3). Cette zone, qui est restée jusqu'à présent peu urbanisée, a été le siège d'une émigration nette au cours de la période 1960-1990. Elle verrait cette tendance s'inverser, sa part augmentant respectivement de 25 % à 28 % pour la population urbaine et de 39 % à 42 % pour la population rurale (hors Nigéria). Ce processus de diffusion du peuplement dans l'arrière pays des zones côtières les plus dynamiques constitue une option essentielle de l'aménagement du territoire à l'échelle régionale, aux implications multiples. La mise en valeur de la zone 2, où se situent les derniers fronts de colonisation et les terroirs libérés de l'onchocercose, doit être conçue à la fois pour servir d'exutoire aux terroirs surpeuplés du Sahel,

et comme le lieu privilégié de développement d'exploitations agricoles marchandes servant notamment les centres de consommation côtiers. Elle doit enfin être conçue comme un trait d'union entre les foyers de peuplement côtier et sahélien.

L'évolution différenciée de l'agriculture et la mise en valeur des ressources

Le passage de l'agriculture d'autosubsistance à l'agriculture marchande s'opère à des vitesses et selon des modalités très différentes selon la localisation par rapport aux marchés et le mode d'occupation de l'espace. A la phase actuelle de mise en valeur extensive, en tâche d'huile autour des marchés, succède une nouvelle phase d'intensification et de transformation structurelle, donnant naissance à une agriculture plus capitaliste, plus spécialisée, dont la localisation tend à dépendre davantage de la situation foncière que de la proximité du marché, et qui entraînera probablement une accentuation des disparités de productivité entre zones rurales. Les politiques d'aménagement du territoire devront être adaptées à cette différenciation croissante des structures agricoles et de l'économie rurale.

L'une des conditions nécessaires à l'intensification de l'agriculture est la mobilisation des ressources naturelles, qui passe entre autres par l'aménagement des bassins fluviaux. Malgré les échecs enregistrés dans ce domaine dans les décennies passées, l'aménagement de ces bassins devra être repris, sur des bases nouvelles, en tenant davantage compte du fonctionnement de l'économie, en particulier des liaisons agriculture-marché. Les grandes opérations d'aménagement dépassent souvent les compétences des Etats et ne pourront être mises en oeuvre et valorisées que dans un cadre sous-régional.

Restructuration des réseaux urbains régionaux

Tout en conduisant à une certaine balkanisation du territoire, la naissance des Etats (et la multiplication des Etats de la Fédération nigériane) a, d'une certaine manière, contribué à l'aménagement du territoire à l'échelle régionale en facilitant l'émergence de réseaux urbains nationaux. Ces réseaux, centrés sur les capitales politiques ou économiques de ces Etats, comprennent un ensemble de villes dont la vocation première a été administrative, mais dont certaines ont connu un développement rapide au delà de ces fonctions. Les villes premières de certains réseaux nationaux débordent désormais largement les frontières nationales, et les divers réseaux urbains tendent à s'intégrer à l'échelle des sous-espaces ouest, centre et ouest, centrés respectivement sur

Dakar, Abidjan et Lagos. Le niveau supérieur de l'armature urbaine régionale est aujourd'hui constitué d'une dizaine de très grandes villes réparties sur une trame de 800 à 1000 km. A terme, ce niveau urbain supérieur va tendre à se restructurer sur une trame plus dense de 100 à 500 km, comprenant une centaine de centres urbains desservant chacun de 2 à 10 millions d'habitants et contrôlant un produit local brut de l'ordre de 2 à 10 milliards de dollars. C'est sur cette trame de centres urbains à vocation régionale que devra s'articuler la deuxième phase du processus de décentralisation, processus qui est jusqu'à présent focalisé sur le niveau communal. C'est aussi sur cette trame de centres régionaux que devront se structurer les réseaux de transport et communication.

L'intensification des échanges intra-régionaux et le développement des infrastructures de transport et communications

D'ici 2020, les échanges intra-régionaux devraient être multipliés par un facteur dix (contre un facteur quatre pour les échanges avec le reste du monde). La densification des réseaux urbains et l'intensification des échanges villes-campagnes entraînera également une forte croissance de la demande de transport à moyenne distance. Au delà de l'entretien et de la réhabilitation des réseaux existants, l'enjeu est, à terme, une densification de ces réseaux, à la fois pour faire face au développement des flux villes-campagnes et des flux intrarégionaux (voir, par exemple, le cas de la frontière Nigeria-Cameroun où les infrastructures de transport sont extrêmement faibles) et comme moyen de la politique d'aménagement du territoire. Une image de ce que pourraient être à terme les réseaux routiers de la région hors Nigeria est fournie par les réseaux routiers nigérians actuels. L'étude montre en effet que la densité des réseaux routiers nigérians, apparemment quatre fois plus forte qu'ailleurs, est en fait comparable à celle du reste de la région quand on la rapporte à la densité et à la structure du peuplement. Le seul phénomène exceptionnel dans le cas nigérian est l'importance des infrastructures dans la zone 2 qui, même dans ce pays, est la moins peuplée : cela s'explique à la fois par la nécessité, pour les autorités nigérianes, de maintenir une cohésion forte entre les populations du sud et du nord, et la disponibilité de fonds importants (issus du pétrole) permettant des investissements à rentabilité différée. On notera au passage que l'aménagement de la zone 2, précoce au regard de ses caractéristiques démoéconomiques, a débouché sur une compétition féroce pour l'accès au foncier dans cette zone, la dernière à disposer d'espaces vierges (Population Change and Socio-Economic Processes in the Nigerian Middle Belt, Walps, 1993)

3.6 Du local au régional, une série d'échelles de gestion complémentaires du niveau national

L'essentiel des transformations nécessaires à l'avenir sera fait par les habitants de la région eux-mêmes, sous la pression des contraintes et incitations de leur environnement immédiat. Pour éviter que les efforts de chacun ne débouchent sur une cacophonie, la coordination de ces efforts, voire, dans certains cas, leur canalisation dans une direction jugée plus souhaitable, nécessite une série d'échelles imbriquées de gestion du développement.

Décentralisation : du "local" au "pays"

Le niveau local est le niveau où continue d'exister le plus fort sentiment d'identification. C'est aussi le niveau de l'économie "de base", dont on a souligné qu'elle reste très importante dans la région. C'est à ce niveau que doivent de préférence s'organiser les services publics essentiels, que doivent se gérer les problèmes institutionnels du quotidien. Le progrès des politiques de décentralisation dans de nombreux pays ouvre la voie à une telle prise en charge.

Le niveau intermédiaire (celui que John Igué appelle celui des "pays", qui correspond approximativement au niveau des régions administratives) rassemble des espaces plus diversifiés : en général, une grande ville, un semis de villes plus petites et leur hinterland rural. Les "pays" sont des espaces dont la cohésion socio-culturelle reste en général assez élevée. C'est un niveau auquel on peut encore espérer mobiliser des "collectivités" réelles pour un avenir perçu comme commun. Ils devraient être le niveau privilégié de la gestion des infrastructures de base et des complémentarités villes-campagnes.

La décentralisation villageoise soulage l'autorité centrale de la charge des services publics, que celle-ci n'est plus à même d'assurer, sans compromettre ses prérogatives. C'est pourquoi, en dépit de résistances, cette décentralisation est en bonne voie. Le niveau intermédiaire est perçu comme trop directement concurrent de la construction nationale, en particulier dans des pays très hétérogènes où l'autorité centrale est encore mal assurée, et comme risquant de développer les "particularismes". Il a été très peu pris en compte comme échelle d'aménagement du territoire et il faudra probablement encore longtemps pour voir émerger des collectivités locales à cette échelle. Les régions ont plutôt été utilisées comme instrument de quadrillage administratif que comme espaces intermédiaires d'aménagement.

La décentralisation doit rester un processus évolutif

Le processus de décentralisation doit accompagner

le processus de restructuration du peuplement du territoire. La définition des entités décentralisées ne doit donc pas être considérée comme figée, mais rester autant que possible évolutive. Comment, par exemple, concilier la notion de commune urbaine, entité aux contours définis, avec celle d'agglomération urbaine, dont la superficie double tous les dix ans et qui exerce une forte influence sur son hinterland rural, voire avec celle de région urbaine, dont certaines sont transnationales ?

Enfin, les autorités en charge de la gestion des entités décentralisées (communautés rurales, communes urbaines et régions urbaines) sont, comme les autorités de tutelle, responsables de leur gestion non seulement devant leur électorat constitué de ménages, mais aussi devant leurs activités et leurs entreprises, qui en assurent la prospérité. L'hinterland rural des villes fait en quelque sorte partie de leur zone d'activité, au même titre que les "zones industrielles" situées à leur périphérie. Les gestionnaires urbains sont donc concernés par ce qui se passe dans l'hinterland rural qui dépend souvent d'autres juridictions. C'est en tenant compte de l'imbrication de l'urbain et du rural dans le processus de développement local qu'il faut se poser la question de l'évolution des relations et du partage de prérogatives entre les entités décentralisées et l'administration déconcentrée du territoire (préfets, gouverneurs). Comment éviter que le processus de décentralisation, qui tend à accentuer les divisions de l'espace en entités autonomes, ne conduise à négliger la promotion des liaisons et des échanges entre ces entités ? Cette interrogation pourrait déboucher sur une redéfinition des fonctions de l'autorité de tutelle, qui pourrait être plus particulièrement responsable d'assurer le bon fonctionnement des systèmes villes-campagnes.

Le niveau national reste le pivot de la mise en œuvre des politiques, mais doit s'inscrire dans une perspective allant du local au régional

La prééminence de l'Etat-Nation ne doit pas faire perdre de vue que chacun des pays d'Afrique subsaharienne est de poids démographique et économique extrêmement modeste, et que ces pays

sont très interdépendants : aucun d'eux ne peut ignorer ce qui se passe chez ses voisins ni espérer s'en tirer tout seul. L'espace de peuplement est régional, les marchés sont sous-régionaux, les bassins fluviaux et les corridors de transport intéressent plusieurs pays, les pays de la zone CFA partagent la même monnaie. Les stratégies d'aménagement du territoire et de décentralisation, qui sont nécessairement mises en oeuvre au plan national, doivent donc être conçues en pleine conscience des impératifs régionaux. Les Etats qui s'engagent dans le processus de décentralisation à l'échelle nationale devraient ainsi, progressivement, apprendre à se comporter comme des échelons décentralisés d'entités sous-régionales qui ont disparu avec les indépendances nationales et qui devraient être reconstruites, sur des bases nouvelles. Le principe de subsidiarité qui doit présider à la répartition des tâches entre l'administration centrale et les entités décentralisées devrait aussi s'appliquer aux Etats dans leurs rapports à la sous-région ; cette règle

devrait également guider l'action des agences de coopération.

Les stratégies de décentralisation, qui doivent évidemment être mises en oeuvre au plan national, doivent donc être conçues en pleine conscience des impératifs régionaux. Ceci ne signifie pas que la décentralisation doive suivre un schéma standard : elle doit au contraire tenir compte des particularismes locaux. Mais la décentralisation doit être conçue de manière à faciliter la mobilité régionale des facteurs (hommes, technologies, capitaux, biens et services) et les nécessaires redistributions de ressources, en un mot à faciliter l'intégration régionale et non rendre cette intégration plus difficile. Or, surtout en période de crise, le risque est bien réel que la décentralisation freine la mobilité (cf l'exemple de l'indigénisation au Nigeria), réduise les transferts (via l'Etat) et conduise à la politique du chacun pour soi : c'est ce danger qu'il faut écarter.

Représenter l'Etat ouest-africain dans son espace

Pour John Igué, alors que les études macro-économiques foisonnent sur les Etats ouest-africains, et que les études socio-politiques connaissent des développements certains, "l'analyse territoriale des Etats est singulièrement moins avancée. Quelques travaux géographiques abordent la question, le plus souvent sous l'angle de la régionalisation ou des rapports ville-campagne. Cette insuffisance est d'autant plus regrettable que l'Afrique, héritière du partage colonial, est le continent le plus balkanisé de la planète, et compte de nombreux pays à l'intérieur desquels l'exercice du pouvoir, et donc la question de l'Etat, sont plus que problématiques.

La taille des Etats est une première caractéristique : Etats sahéliens trop étendus et peu densément peuplés, difficilement gérables, pays côtiers trop petits, n'atteignant pas les masses critiques de population... Mais surtout, "le plus grand handicap territorial des Etats hérités de la colonisation est celui de la contestation frontalière se traduisant par des conflits parfois très graves allant jusqu'aux luttes armées".

Ainsi, "le problème de la territorialité se pose d'abord en termes de nécessité d'affermir les frontières de l'Etat, puis de créer une communauté nationale solide. Il se pose également en termes d'espace culturel dynamique, c'est-à-dire de référence morale sans laquelle on peut douter du bon fonctionnement de l'Etat. Or, l'émergence d'une véritable communauté nationale soudée par les mêmes références culturelles est souvent mise à mal par la multiplicité ethnique et par les questions tribales, exploitées de façon habile pour conquérir le pouvoir et s'assurer de ses avantages. Ces problèmes se sont déjà posés aux différentes puissances colonisatrices".

Or, les populations ouest-africaines continuent largement à se définir par rapport à des repères territoriaux qui ne sont pas celui de l'Etat Nation : le réseau hiérarchisé des marchés, qui réalise un excellent quadrillage des territoires ou encore les zones frontalières dynamiques.

J. Igué souligne ainsi que les Etats ouest-africains ont été incapables de créer de nouveaux espaces de référence et n'ont pas su non plus s'appuyer sur les structures existantes. En conclusion il écrit donc que : "nulle part l'équilibre des territoires n'est réalisé. La régionalisation ne fonctionne pas. Les Etats se contentent d'utiliser les cadres administratifs pour conduire non pas une politique d'aménagement du territoire, mais plutôt des opérations d'équipement qui dans la plupart des cas visent moins la fonctionnalité de l'espace que la satisfaction de l'ambition des hommes au pouvoir (...). Ce que les pays ont fait jusqu'ici ressemble beaucoup plus à un programme d'équipement du territoire qu'à une politique d'aménagement".

3.7 La liberté de mouvement des hommes et des biens, gage d'adaptation aux changements à venir

La mobilité a été un facteur essentiel d'adaptation des populations de la région aux changements de leur environnement. La fluidité de l'ensemble régional a certainement permis d'éviter des accumulations de tensions et donc des conflits. Alors que cette fluidité tend à se réduire du fait de la crise et des replis identitaires qu'elle entraîne, l'étude souligne qu'il est impératif non seulement de la préserver pour les hommes, mais aussi de l'entendre - désormais - aux biens et services qui circulent encore difficilement dans la région.

Quelles que soient l'évolution des économies, et celle des mécanismes redistributeurs au sein de ces économies, les inégalités resteront fortes au sein de la région, qu'il s'agisse des inégalités sociales, ou des inégalités spatiales.

La mobilité est un gage d'adaptation, elle permet de réduire les inégalités

Dans la mesure où on admet que les inégalités sociales sont d'autant plus élevées que les ressources sont rares, et la compétition élevée pour y accéder, on peut penser que la mobilité intrarégionale a été un facteur de réduction de ces inégalités (entre différents espaces et au sein de chaque espace) en permettant une meilleure adéquation entre population et ressources. Dans la mesure où les migrants sont allés de zones de faible productivité vers des zones où leur productivité était plus élevée, la mobilité a aussi permis de maximiser la croissance régionale. Tout cela est vrai... sous réserve que les distorsions dans le jeu économique ne créent pas des artefacts entraînant les populations vers des lieux où elles n'ont rien à produire. C'est évidemment un des grands reproches que certains auteurs font à la ville, dont l'attraction serait excessive par rapport à l'emploi qu'elle est susceptible d'offrir.

La saturation progressive des ressources même dans les espaces (urbains ou ruraux) les mieux dotés va mettre un frein structurel à la mobilité. Il restera encore de grandes différences de potentialités entre zones "pauvres" et zones "riches", mais l'insertion dans les zones "riches" sera de plus en plus contraignante et coûteuse pour le migrant. Cette contrainte croissante au mouvement accentuera probablement la tendance, amorcée dans la période passée, de différenciation sociale dans les zones de départ (entre paysans), comme dans les zones d'arrivée (au sein du secteur informel)...

Assurer la fluidité de l'espace régional pour les personnes et les biens

Dans le domaine de la mobilité, le rôle des

interventions publiques est triple : d'une manière générale, considérant que la mobilité est une pratique rationnelle d'adaptation de la part du migrant, elles doivent tâcher de lever les freins à la mobilité au sein de la région ; elles doivent toutefois limiter autant que possible les artefacts susceptibles d'entraîner une mobilité "artificielle", ou la migration vers les pôles d'attraction "éphémère". En bref, elles doivent veiller à éviter un emballement des migrations. Enfin, les politiques publiques doivent prévoir une action de type "social" pour les populations les plus défavorisées qui ne peuvent pas se déplacer.

Au cours de la période passée, la fluidité de l'espace a été élevée, les zones les plus riches ont eu une forte attractivité, entraînant une mobilité importante. Dans ce contexte, à l'exception notable de la Côte d'Ivoire, l'essentiel des politiques a consisté à tenter de freiner la mobilité, soit en contrariant l'arrivée des nouveaux migrants (à l'instar de l'absence de planification de la croissance urbaine, censée éviter l'exode rural !), soit en développant des activités économiques et/ou sociales de préférence dans les zones de départ.

La réduction présente et à venir de la mobilité, sous le double impact de la crise économique et de la saturation progressive des derniers espaces vierges, doit amener les décideurs politiques, des Etats comme des agences d'aide, à repenser leur allocation des ressources. Il ne s'agit plus, en effet, de compenser les effets d'un emballement des migrations, mais plutôt, désormais, de créer les conditions de leur redémarrage.

Cette fluidité et cette interdépendance doivent bien évidemment jouer en premier lieu dans les espaces nationaux ; mais elles ne pourront avoir leur pleine efficacité que dans des espaces vastes et complémentaires, donc probablement suprinationaux. La pleine application des décisions de la CEDEAO relative à la libre-circulation des biens et des personnes dans l'ensemble ouest-africain, qui restent bien souvent lettres mortes, sont à cet égard de toute importance.

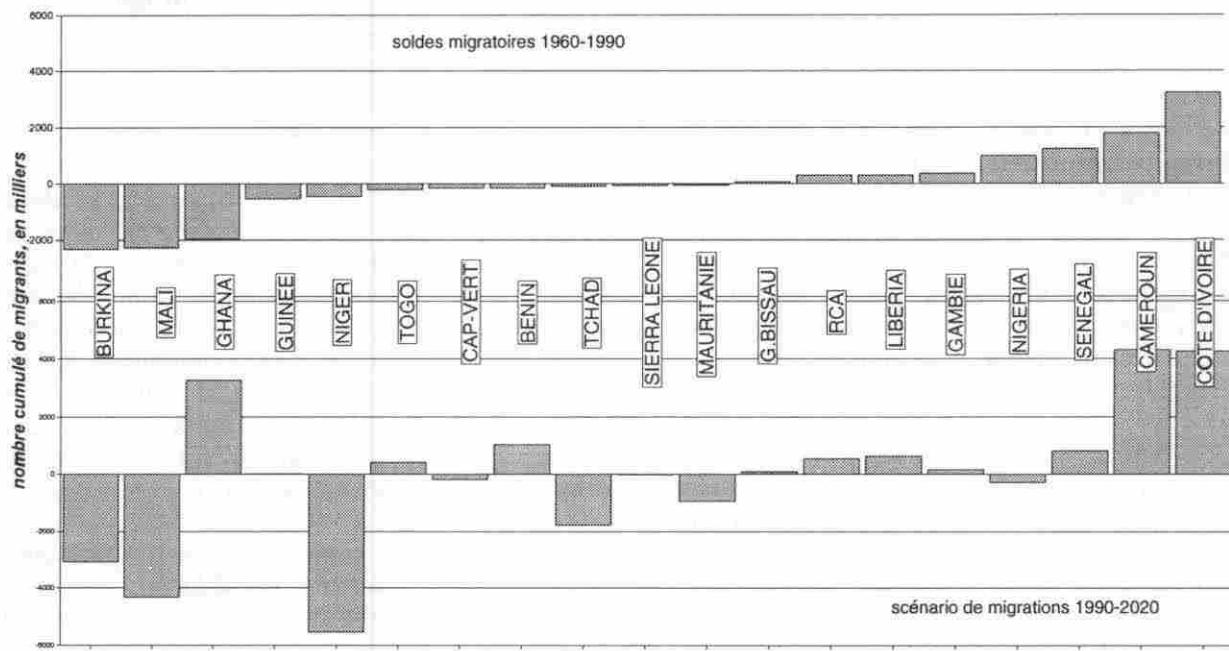
Les migrations : un enjeu passé et à venir

Plus que les taux de fécondité et de mortalité nationaux, ce sont les migrations internationales qui expliquent ces écarts de taux de croissance nationaux. Sur l'ensemble de la période 1960-1990, ils s'échelonnent de 1.6 % aux îles du Cap Vert à un maximum de 4.4 % en Côte d'Ivoire. En ne comptant que les flux nets, on estime à 11 % la proportion de la population totale (hors Nigeria) qui réside dans un pays de la région autre que son pays natal. La Côte d'Ivoire est de loin le principal pays d'immigration, avec un flux net cumulé de 3.2 millions d'immigrants, soit un taux moyen d'immigration de 1.2 % par an, taux parmi les plus élevés du monde. Viennent ensuite le Cameroun, le Sénégal et le Nigéria, avec des flux nets de 1 à 2 millions de personnes. Le pays dont le taux d'émigration est le plus élevé est le Cap Vert (-1.4 %). Les pays d'émigration sont tous les pays sahéliens enclavés, mais aussi quelques pays mieux dotés mais dont les évolutions internes (politiques ou économiques) ont contrebalancé l'attrait. Ces migrations internationales ne sont que l'un des aspects de la redistribution de la population dans l'espace régional. On estime que 30 à 40 % des habitants de la région ne résident plus dans leur district ou leur commune d'origine. Les migrations internationales et internes sont étroitement liées aux opportunités économiques. Les entités d'immigration, qui regroupaient en 1960 31 % de la population régionale et 48 % du produit régional brut sur 30 % de la superficie totale, regroupent en 1990 51 % de la population et 66 % du produit régional brut total. La densité moyenne actuelle de peuplement de ces zones d'immigration est 2.4 fois plus forte que celle des zones d'émigration, et leur produit moyen par habitant est 80 % plus élevé que celui des entités d'émigration.

L'image du peuplement à l'horizon 2020 et les migrations internationales

La répartition d'une population totale de 430 millions d'habitants dans l'espace régional dépendra de nombreux facteurs d'ordre macro-économique, géopolitique et social. L'image centrale du peuplement de la région à l'horizon 2020 suppose une relative liberté de mouvement des populations au sein de l'espace régional, qui devrait se traduire par la poursuite du processus de migration de l'intérieur vers les côtes (portant au total sur une vingtaine de millions de migrants nets entre 1990 et 2020). Les principaux pays d'immigration devraient être le Cameroun (+0.6 %), la Côte d'Ivoire (+0.5 %), le Ghana, la République centrale africaine et le Libéria (+0.3 %). Et les principaux pays d'émigration devraient être les îles du Cap Vert et le Niger (-1.1 %), le Mali et la Mauritanie (-0.8 %), le Burkina Faso et le Tchad (-0.6 %). Sur l'ensemble de la période 1990-2020, les flux migratoires nets entre les pays d'émigration et les pays d'immigration s'élèveraient à un total d'une vingtaine de millions de personnes, contre 8 millions en 1960-1990.

soldes migratoires des pays ouest-africains 1960-1990 et scénario de migrations 1990-2020



3.8 Le marché régional : les atouts de la proximité et de la croissance rapide

L'étude montre que si les hommes se sont fortement déplacés dans l'espace régional, les échanges commerciaux régionaux ont été très limités, au profit des échanges avec les marchés mondiaux, et basés sur des distorsions des politiques plutôt que sur une compétition économique régionale. En rapide croissance du fait de l'augmentation de la population, constitué principalement de biens simples, exprimant une demande régulière pour ces biens essentiels, le marché régional est le lieu idéal d'apprentissage de la compétition économique. Sa conquête doit faire l'objet d'une attention toute particulière.

Le marché intérieur et régional des pays de la région croît et continuera à croître à un rythme soutenu, du simple fait de la croissance démographique (de 193 à 430 millions de consommateurs en 30 ans !) et de la division du travail entre villes et campagnes (de 78 à plus de 250 millions de consommateurs urbains). Il est composé de bien et services assez rustiques : les dépenses des ménages, par exemple, sont composées pour 40 à 60 % de dépenses alimentaires, et dans des proportions importantes de dépenses d'habillement et de logement, donc (en principe) facilement appropriables par les artisans et industriels locaux.

Des échanges régionaux conjoncturels et peu développés ; une extraversion exceptionnelle.

Les échanges régionaux par le passé ont surtout été le fait de la conjonction d'opportunités économiques artificielles (différences de politiques monétaires entre les pays de la zone franc et les autres, essentiellement, ou différences de politiques commerciales) et de l'existence de réseaux commerciaux transnationaux à base ethnique qui ont permis d'exploiter pleinement ces opportunités. Le commerce régional basé sur de réelles différences d'avantages comparatifs est resté minime au regard de ces flux. A long terme, quelle que soit l'évolution de la zone franc, il est peu probable que de telles distorsions économiques se maintiennent. On doit donc plutôt penser les données du commerce régional sur la base des avantages comparatifs que chaque pays possède ou dont il pourrait éventuellement se doter...

Pour les besoins de l'étude, on a réalisé une analyse, au niveau mondial et à diverses dates, des relations entre caractéristiques démo-économiques des pays (taille, population et PIB) et leur degré d'ouverture. On trouve, dans cette analyse, une relation significative et relativement stable dans le temps entre ces paramètres. On a appliqué cette relation aux pays de la région pris séparément, puis à la région prise comme un ensemble unique. Cette application montre que les pays ivoiriens pris un par un présentent un taux d'ouverture approximativement conforme à ce que laisserait présager le modèle, mais que la région

prise dans son ensemble est caractérisée au contraire par une extraversion tout à fait exceptionnelle. Cela montre que les pays ivoiriens privilégient les échanges au loin (notamment avec les anciennes métropoles) au détriment d'un commerce de proximité au sein de la région (ce qui est d'ailleurs cohérent avec la faiblesse du secteur intermédiaire dans l'économie). Si l'Afrique de l'ouest suivait un comportement proche de la norme internationale, les échanges régionaux y seraient 4 à 5 fois plus importants que ce qu'ils sont aujourd'hui. Cette faiblesse est évidemment à tempérer du fait que le recensement des échanges ne prend pas en compte les principaux flux intra-régionaux du passé : les migrations des hommes, et leurs envois de fonds dans leurs zones d'origine. L'analyse montre néanmoins l'existence d'un gisement potentiel d'échanges de biens et services dans la région qui devrait recevoir une grande attention à l'avenir, d'autant plus que la mobilité risque de se réduire.

Un complément aux échanges internationaux, au potentiel de croissance rapide

Dans l'analyse de long terme, on a supposé que la région allait se rapprocher à long terme du comportement moyen suggéré par le modèle. On a alors calculé le taux d'ouverture qui en résulterait pour chaque pays et pour la région dans son ensemble. Si cette hypothèse se réalisait, la région fournirait 22 % du total des importations des pays de la région, soit un taux d'ouverture (import+export/PRB) vers la région de 9 % du PIB régional, contre 30 % vers reste du monde (mais ces valeurs sont respectivement de 3 et 36 % pour 1990). Cela représenterait un taux de croissance des échanges régionaux de l'ordre de 8 % par an.

On doit considérer qu'il s'agit là d'une estimation optimiste des évolutions possibles du commerce régional, l'éclatement de la région en 19 pays lui donnant probablement une tendance à une certaine extraversion. On voit donc que le commerce régional offre des perspectives très importantes de développement, avec un rythme d'accroissement de 8 % par an, mais qu'il restera néanmoins une contribution minoritaire aux flux commerciaux totaux, si du moins la région converge vers un

fonctionnement économique comparable à ceux des autres régions du monde et ne se replie pas sur elle-même. Il existe néanmoins des différences notables selon les secteurs : le même exercice de modélisation, réalisé pour les seuls produits agro-alimentaires, laisse présager un rôle très important des échanges régionaux dans les échanges agro-alimentaires totaux des pays de la région à l'échéance 2020 (46 % du total des importations agro-alimentaires proviendraient d'autres pays de la région).

Au bout du compte, il apparaît que la région est contrainte à une stratégie diversifiée :

■ elle doit profiter au maximum du potentiel d'échanges intra-régionaux, important en volume et particulièrement accessible, du fait de sa proximité et des biens concernés. En outre, on doit considérer les bénéfices importants que la région pourrait tirer du développement des échanges régionaux, en terme de cohésion de l'ensemble régional : une plus grande diversité des liens entre pays (pour l'ins-

tant, surtout flux de travail et d'argent en retour) ; une moindre dépendance envers le marché mondial, d'où une plus grande résilience de l'économie régionale ; un rééquilibrage des territoires vers l'intérieur autour des zones de production et des routes commerciales.

- elle doit pourtant conserver le souci de sa compétitivité sur les marchés internationaux, pour les matières premières comme pour l'exploration de nouveaux créneaux d'activité plus "urbains". En effet, elle continuera à avoir des besoins d'importations du reste du monde très importants (environ les trois quarts du commerce extérieur des pays de la région). Le maintien de cette compétitivité est indispensable pour éviter de décrocher de l'économie mondiale.
- enfin, elle doit s'efforcer de renouveler les flux de capitaux qui se sont progressivement réduits dans le passé et ont changé de nature, la part des investissements privés directs étrangers et des prêts s'étant fortement contractée au profit des dons.

Indonésie-Afrique de l'ouest : l'ouverture n'est pas forcément le gage d'une croissance rapide

L'Indonésie et l'Afrique de l'ouest possèdent sur la période 1970-90 plusieurs points communs. De populations très voisines, ils sont également proches au milieu de la période par le niveau de vie moyen (PIB par tête en parité de pouvoir d'achat). De plus, il s'agit de deux exportateurs de pétrole, à des niveaux comparables. Enfin, si l'Afrique de l'ouest est morcelée par l'histoire en de multiples pays, l'Indonésie l'est, elle, par la géographie, en de nombreuses îles.

La différence tient dans le fait que l'Indonésie est un pays asiatique dynamique alors que l'Afrique de l'ouest n'a pas connu de croissance forte. Cela peut-il tenir dans une plus grande performance à l'exportation de l'Indonésie ? Le tableau ci-dessous compare les ratios exportations sur PIB à prix courants en utilisant le PIB calculé en parité de pouvoir d'achat (PPA exprimé en dollars internationaux).

	1970		1980		1990	
	WA	IDN	WA	IDN	WA	IDN
Population (10 ⁶ hbts)	114	118	149	148	194	178
PIB/hbt PPA (\$inter.)	363	267	1010	1140	879	2234
Export pétrole (10 ⁹ \$)	0.7	0.3	24.7	15.7	13.8	11.2
Export totales (10 ⁹ \$)	3.0	1.1	32.1	21.9	21.6	25.6
Export pétrole/PIB PPA (%)	5.5%	2.2%	4.9%	3.7%	4.6%	3.6%
Export totale/PIB PPA (%)	7.2%	3.3%	21.3%	13.0%	12.7%	6.4%

Source : World Tables, Penn World Tables

En utilisant le PIB en parité de pouvoir d'achat (a priori préférable pour la comparaison de pays aux monnaies très hétérogènes), l'Afrique de l'ouest apparaît largement plus ouverte à l'exportation que l'Indonésie, même pour les exportations non pétrolières en 1990, alors que le niveau de vie moyen est 2.5 fois plus élevé dans ce pays. Cela est remarquable dans la mesure où les performances économiques globales ont été bien meilleures en Indonésie et laisse penser que l'Afrique de l'ouest n'a pas tiré profit de son extrême extraversion.

3.9 Limiter l'ampleur et les effets de la pénurie probable de devises

Dans sa phase de transformation, l'Afrique de l'ouest a besoin de financer de nombreux "chantiers" : formation de la population, constitution d'un appareil productif, construction des villes, mise en place des infrastructures... Face à ces besoins, des ressources importantes sont mobilisées par les sociétés, mais elles restent très dépendantes de l'évolution de la conjoncture internationale. La dégradation des prix des matières premières crée un effet de pénurie sur le marché régional dont les entreprises n'ont que rarement encore la capacité à tirer profit. Plus que tout, l'extrême variabilité des ressources, renforcée par celle des transferts, compromet le bon déroulement des transformations de long terme.

les économies ouest-africaines sont restées extrêmement dépendantes de leurs relations avec l'extérieur. Et ceci pour deux raisons : parce qu'elles n'ont pas géré le boom des matières premières avec suffisamment de clairvoyance pour renforcer leur compétitivité et diversifier leurs exportations ; les richesses produites étaient fortement sollicitées pour d'autres usages (maintien de la cohésion entre les groupes par redistribution, financement des infrastructures, dépenses de souveraineté...). Or, tandis que ses besoins augmentent rapidement, l'Afrique perd des parts de marchés dans presque tous ses domaines d'exportations agricoles. Qui plus est, l'épuisement des fronts pionniers diminue progressivement la marge bénéficiaire des cultures d'exportation, grignotée par le coût du renouvellement des ressources.

Le financement du développement par les exportations sera difficile

La problématique des matières premières minérales est différente, et dépend plus exclusivement des évolutions des cours mondiaux : c'est particulièrement vrai pour le pétrole. Sauf chute brutale des cours, le Nigeria est ainsi assuré de ressources importantes et durables, qui renforcent son importance dans le tableau régional.

Globalement, les sources de devises traditionnelles (exportations de matières premières et flux de capitaux) ne suivent pas l'évolution des besoins. Et les perspectives de diversification des exportations sur les marchés mondiaux, en particulier par les villes, ne sont guère favorables à court terme.

Au cours des années 1970 et 1980, la délocalisation d'activités vers les pays à main d'oeuvre bon marché paraissait pouvoir constituer le fondement d'une nouvelle division internationale du travail. Ce processus s'est effectivement enclenché dans certains pays asiatiques, où l'on a pu assister à une véritable industrialisation par développement de la sous-traitance et remontée des filières. Cette stratégies semble à l'avenir remise en cause par les innovations technologiques et les évolutions récentes des stratégies des entreprises

La drogue, ultime rente du continent africain ?

"Alors que le continent sub-saharien se colore de plantations illégales, les structures du trafic changent. Les cohortes de "mules", "fourmis" et autres courriers grossièrement organisés, qui répondaient à la nécessité première d'importer les drogues d'Asie ou d'Amérique Latine pour les réexpédier vers l'Europe, laissent place, avec le passage à la production locale, à de nouvelles organisations autrement plus structurées. Il s'agit, en somme, d'une professionnalisation du trafic.

Dans toute la région, c'est le transit de l'héroïne qui est à l'origine des flux d'argent illégitimes les plus importants. Réinvesti, ce pactole vient stimuler à son tour la production, transformant de simples plaques tournantes en zones d'élaboration et de consommation des drogues....

Au cœur du trafic, on trouve le pays le plus peuplé du continent : le Nigeria (...). En matière de cocaïne, les Nigérians prennent une place de tout premier ordre dans le trafic mondial (...). (Aux Etats-Unis), selon les services spécialisés, l'héroïne nigériane représenterait 25 % du marché, et jusqu'à 50 % dans la région de Washington et Baltimore."

La drogue nouveau désordre mondial. Observatoire géopolitique des drogues, 1993, pages 203-207

multinationales. Celles-ci cherchent désormais à développer les investissements directs à l'étranger pour conquérir de l'intérieur les marchés les plus dynamiques. Cette nouvelle forme d'internationalisation concerne en priorité les pays dynamiques et ayant un gros marché intérieur. Elle ne devrait fournir que peu d'opportunités à la région à court terme, si ce n'est éventuellement au Nigeria, du fait de sa taille et de sa richesse.

La diversification des exportations par amélioration de compétitivité des entreprises régionales est une voie plus probable de diversification des revenus de la région, mais on a vu qu'elle sera longue. Des préalables sont en effet nécessaires à l'apparition de la compétitivité industrielle : renforcement du capital humain, diffusion large d'un savoir économique et industriel, développement des

marchés financiers, amélioration de l'environnement des entreprises, émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, transformation du "contrat" entre public et privé, etc.

Dans ces conditions, le développement des exportations nuisibles, à commencer par la drogue, est un danger réel qui commence à devenir réalité.

La pénurie de devises rend nécessaire la mobilisation maximale du potentiel économique et humain régional

Si le développement à long terme de la région nécessite des transferts à long terme (3.10), il nécessite aussi, et surtout, une mobilisation maximale des forces à l'intérieur de la région. L'extrême dépendance vis-à-vis d'un environnement international très variable a compromis les processus de développement en cours dans la région. Dans un contexte où très peu d'entreprises locales étaient à même de répondre à la demande

urbaine, la baisse du pouvoir d'achat international a entraîné le recours à des produits très bon marché et de très basse qualité, qui contrarient l'émergence, pourtant indispensable, du marché régional. Aucun producteur n'est à même de lutter contre des chaussures usagées importées à la tonne, contre les bas morceaux de viande surgelée importés du marché européen, contre l'ensemble de ces produits de très basse qualité qui ne trouvent plus de marché qu'en Afrique.

Le cas du Nigeria, où le pouvoir d'achat "international" des populations est devenu quasiment nul et a stimulé le développement d'une industrie de transformation locale montre que, sous certaines conditions (capitaux, savoir faire, marché) un développement rapide de ce marché est possible (encadré). Les conséquences de l'effondrement de la monnaie nigériane sur l'économie de ce pays et celle de la région sont toutefois désastreuses. Il serait nécessaire de trouver un mécanisme plus approprié pour protéger la région de l'envahissement des "soldes mondiaux".

Dynamisme industriel au Sud-Est du Nigeria

"Du fait des investissements effectués dans les unités de production, comme les usines de pièces détachées basées, pour un bon nombre de produits, sur l'imitation de la technologie du sud-est asiatique, le secteur des affaires n'a pas connu un ralentissement important de ses activités. En effet, la demande de pièces détachées bon marché s'est accrue car le coût des pièces importées, est devenu prohibitif en raison de la dévaluation du naira. De ce fait, la demande en pièces détachées des usines d'Aba-Nweni a énormément augmenté, créant de la sorte une relance de la production et de la distribution. Grâce aux réseaux de distribution nationaux et régionaux déjà en place, la production des usines a été écoulée facilement et les ventes ont profité à la fois aux producteurs et aux revendeurs. Ce phénomène a encouragé la fabrication locale de pièces et en même temps, beaucoup de sociétés sont passées de la production de pièces pour véhicules à la production de pièces pour machines industrielles. Beaucoup d'usines, incapables de remplacer leur matériel et n'ayant pas les moyens financiers de recourir aux pièces importées, se sont tournées vers les complexes industriels d'Aba-Nweni ... L'augmentation de la production de pièces détachées locales est peut-être l'élément le plus important de la relance de l'activité industrielle du complexe industriel d'Aba Nweni mais il faut également souligner l'émergence de productions textiles, ainsi que l'importance grandissante de l'agro-alimentaire et de la production pharmaceutique/pharmacie. Tout comme pour la production de pièces détachées, ces autres unités de production sont appuyées par des réseaux de distribution solides qui sont principalement aux mains de commerçants orientaux, dans le pays et dans le reste de l'Afrique".

Les experts nigérians associent ce dynamisme à des phénomènes de peuplement : "Cet esprit d'entreprise très fort qui a caractérisé les réseaux commerciaux et industriels Igbo à l'est du Nigeria ainsi qu'à l'extérieur du pays n'est pas sans lien avec les défis qui se posent aux populations de cette région en raison d'une pression démographique importante, dans un contexte de saturation foncière."

Ils l'associent également à des aspects migratoires et des effets générationnels : "Les organisations des Igbo et des Ibibio prélèvent une partie des salaires de ceux qui sont en ville afin de financer le développement de projets communautaires dans leurs villages d'origine, et les succès remportés par ceux de leurs fils (et plus récemment de leurs filles) qui se sont exporté(e)s ont pu être mesurés à leur capacité de mettre en place des entités économiques à leur retour au pays et à recruter sur place des personnes qualifiées pour des postes basés en ville. Il semblerait qu'un tel réseau d'entraide ait contribué à l'expansion de la population du sud-est capable d'amasser des richesses à l'étranger qui, sur base des expériences passées, ont pu être collectées pour la mise en place d'industries de pièces détachées intensives en capital".

*Enfin, l'émergence de cette industrie semble montrer un effet de synergie entre activités commerciales et industrielles : "De Lagos à Kano, de Makurdi à Aba, ils (les hommes d'affaires de l'est) ont mis en place de solides réseaux de distribution de produits d'occasion revendus aux particuliers beaucoup moins cher que les mêmes biens sortant neufs des usines, qu'ils soient produits localement ou importés. C'est pourquoi les biens d'occasion sont devenus une source d'accumulation non négligeable, qui a contribué à la relance économique dans l'est, et ailleurs dans le pays, comme à Lagos". (A.O. Olukoshi, B. Ahonsi, *Etude de cas Nigeria, WALTPS*).*

3.10 Définir de nouvelles relations avec la communauté internationale

En dépit d'une mobilisation de l'épargne intérieure supérieure à ce que les statistiques laissent généralement apparaître, même si la région maintient sa place sur les marchés des matières premières et même si le recours au marché régional est maximisé, les ressources disponibles seront probablement inférieures aux besoins. Il ne sera donc matériellement pas possible de faire tout ce qui serait souhaitable. Des transferts nets du reste du monde sont nécessaires sur la longue durée, dont les modalités devront éviter les effets induits négatifs des décennies passées. Première condition de leur utilité : la programmation des investissements publics doit se faire sur la base d'une hiérarchie des priorités du développement.

Le financement des transformations structurelles de la région entraîne un déficit naturel des économies

L'Afrique de l'ouest est une région en transformation structurelle. Une partie des déséquilibres qu'on y observe est le moteur des changements sur la longue période, une autre en est la conséquence directe. Parmi les conséquences des profondes mutations que connaît la région, se trouvent ses énormes besoins de financements. Au cours des trente dernières années, les pays de la région auraient dû à la fois financer leur processus d'urbanisation, la mise en place d'un appareil productif compétitif, la formation du capital humain, la construction de l'unité nationale... On a vu que les résultats dans ces divers domaines ont été variés : la formation de capital immobilier a été intense tandis que l'activité économique ne se développait fortement dans certaines branches, mais peu dans d'autres et que la formation des hommes stagnait.

On peut certes contester les priorités des populations de la région (guidées par un certain nombre de signaux politiques). En revanche, on ne peut guère nier que ces populations aient fourni un effort financier tout à fait important, beaucoup plus important que ce que met en évidence la comptabilité nationale, du fait de son caractère majoritairement informel. Sauf à penser que la mobilisation des fonds privés aurait pu être beaucoup plus importante du fait d'une meilleure gestion, il faut bien admettre que, de toutes façons, l'ampleur de la tâche dépassait les capacités des populations de la région.

Au demeurant, la phase de développement démographique a toujours été, dans l'histoire des peuples, une phase de tensions. Dans bien des cas dans le passé, ces tensions se sont résolues par un expansionnisme (guerrier, colonial ou simplement migratoire), ou bien par des crises intérieures (guerres civiles, disettes...). Arrivant en dernier, la croissance démographique du continent africain se fait dans des conditions très spécifiques, et bien délimitées. Le monde extérieur impose notamment deux limites : des limites fortes à la migration hors

du continent et aux réorganisations internes (intangibilité des frontières, limitation des migrations internationales), et des limites aux phénomènes de régulation internes (disettes et conflits), qui se sont concrétisées récemment par l'apparition de la notion de droit d'ingérence humanitaire.

Faute de recourir aux moyens "traditionnels" des peuples en transition, l'Afrique (et l'Afrique de l'ouest en particulier) a donc dû puiser au maximum dans ses ressources (d'où l'importance des exportations dans l'économie et des flux migratoires internes dans la restructuration du peuplement). Parallèlement, elle a fait appel à la communauté internationale pour combler, au moins en partie, les déficits structurels inhérents à sa transition.

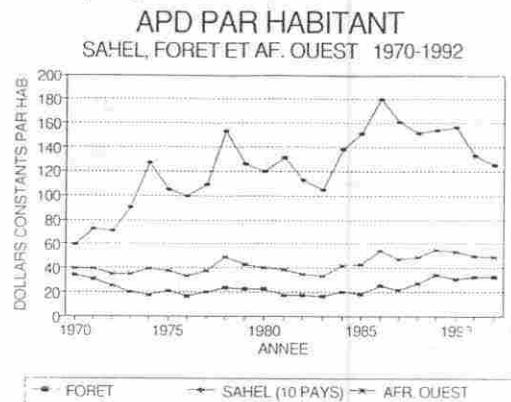
L'aide internationale n'a pas su trouver des modalités adaptées aux spécificités africaines

La nature, le volume et les modalités des ressources complémentaires apportées par la communauté internationale ont été extrêmement variables au cours du temps. Les principales caractéristiques de ces transferts sur les trente dernières années sont :

- une grande variabilité des transferts, beaucoup plus liée à la disponibilité de liquidités sur les marchés internationaux qu'aux besoins réels où à la capacité d'absorption des pays africains. On a ainsi assisté à une envolée des transferts dans les années 1970, en conséquence de l'abondance de liquidités induite par le choc pétrolier, puis à son contrecoup au début des années 1980, les transferts devenant même négatifs en moyenne dans les pays côtiers.
- une faiblesse des flux privés, dont le bilan a toujours été négatif (les sommes rapatriées étant supérieures aux sommes investies), et ont fortement diminué dans la période récente.
- un rôle croissant des bailleurs de fonds multilatéraux dans les flux monétaires.

Dans l'évolution des transferts, depuis les années 1970, les pays sahéliens ont fait figure de privilégiés, tout particulièrement ceux de la bande côtière. Ces transferts ont servi à compenser un décalage structurel et croissant entre importations et exportations. Le cas des pays forestiers est plus complexe : ces pays ont connu des transferts très importants sous forme d'endettement au cours des années 1970, puis ces transferts sont devenus négatifs au cours des années 1980 et ils reprennent seulement maintenant. Le Nigeria est un cas spécifique, pour qui les transferts sont négatifs sur l'ensemble de la période 1970-1990.

Au total, les flux nets consolidés vers la région ont représenté, entre 1970 et 1992, 50 milliards de dollars, soit 3 à 4 % seulement du produit régional brut sur la période. Ces transferts, essentiellement sous forme de prêts, ont débouché sur un endettement massif de la région. Pour de nombreux pays, cet endettement croît désormais de façon autonome au gré des rééchelonnements. Plus inquiétant, la part de la dette multilatérale dans



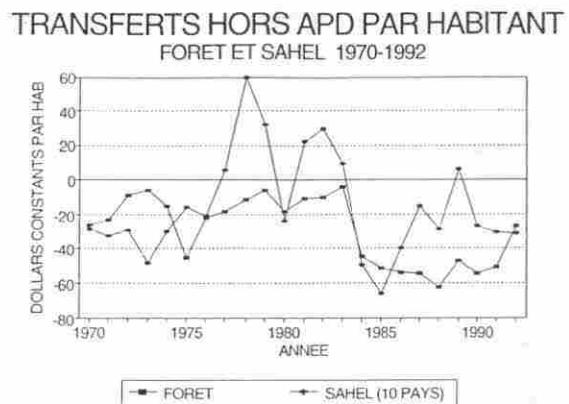
les dettes des pays ouest-africains est en croissance (elle dépasse 50 % dans 5 pays de la région) : l'impossibilité théorique d'annuler ces dettes mène plusieurs pays vers une situation de cessation de paiement qui obligera à repenser en profondeur les données de la dette africaine.

Il a été plusieurs fois souligné que le développement de la région repose sur l'évolution de phénomènes longs : peuplement, éducation, savoir, transformation de l'équilibre des pouvoirs. Les médiocres perspectives des exportations soulèvent la crainte de voir considérablement retarder, voire empêcher, la maturation de ces phénomènes longs dépendant en partie, du fait du moteur extérieur de l'économie, des ressources extérieures. Il est illusoire de penser que des prêts, établis sur une logique strictement financière de court ou moyen terme, peuvent suppléer durablement à la faible capacité d'exportation sur les marchés mondiaux pour financer ce processus.

L'engagement des ressources extérieures, en majeure partie sous forme de transferts sans

contrepartie, est donc probablement un facteur déterminant du temps que prendra le processus de développement, et notamment de diversification des systèmes productifs. Cela nécessite d'accepter l'idée de déséquilibres des ressources sur la longue durée des pays ouest-africains : c'est en particulier vrai pour les pays les moins bien dotés en matières premières exportables. Mais il faut aussi éviter d'amplifier les déséquilibres dans les pays mieux dotés, mais qui sont généralement fortement endettés et jouent un rôle d'exutoire des pays plus pauvres. La rupture avec l'optique du rétablissement à court ou moyen terme des équilibres extérieurs est déjà consommée dans les faits, comme le montre l'exemple des pays sahéliens mais aussi celui du Ghana, sous ajustement depuis 10 ans. Il reste pour l'avenir à la conceptualiser et à tenter de la gérer le mieux possible. Cela représenterait un net changement d'orientation dans l'attitude des donateurs :

■ par l'engagement vers ce qu'on pourrait appeler des partenariats de long terme, où des déséqui-



libres durables sont admis, sans exigence de résultats immédiats, dans la mesure où les processus de développement semblent progresser ;

■ par une diminution de l'interventionnisme, tout particulièrement dans le domaine politique et social. La fatigue de l'aide naît de l'inefficacité de cette implication croissante dans les objectifs poursuivis par les politiques nationales. Des effets d'évitement et de détournement des objectifs (l'aide devient un objectif et non un moyen) en résultent inévitablement.

L'aide pourrait ainsi rechercher à l'avenir une action plus neutre ou indirecte. Elle interviendrait peu dans les dynamiques sociales et économiques, mais de façon importante dans l'accroissement du potentiel dont peuvent bénéficier ces dernières. Parmi les actions prioritaires. L'installation d'un "décor" favorable au développement suppose une action soutenue d'aménagement du territoire, la circulation et la capitalisation du savoir, des politiques actives de soutien à l'éducation, la communication et l'information.

Taux d'endettement et part du service de la dette due aux institutions multilatérales en 1990

Pays	Dette/ PIB	%serv. multi.	Pays	Dette/ PIB	%serv. multi.
Guinée Bissau	357 %	56 %	Niger	84 %	22 %
Mauritanie	198 %	66 %	Sierra Leo	76 %	33 %
Côte d'Ivoire	181 %	22 %	Bénin	73 %	41 %
Gambie	143 %	30 %	Ghana	70 %	59 %
Mali	113 %	65 %	Centraf.	69 %	54 %
Nigeria	111 %	20 %	Cap Vert	61 %	6 %
Guinée	110 %	47 %	Cameroun	55 %	20 %
Togo	100 %	37 %	Tchad	56 %	47 %
Sénégal	84 %	41 %	Burkina	48 %	43 %

source : OCDE, Banque Mondiale

ANNEXES

Liste des experts et chercheurs ayant contribué à l'étude	73
Liste des réunions tenues dans le cadre de l'étude	74
Liste des documents produits	76

24. Exercises

24.

Suppose that $\{a_n\}$ is a bounded sequence of real numbers. Show that if $\{a_n\}$ is not convergent, then there exist two subsequences $\{a_{n_k}\}$ and $\{a_{n_l}\}$ of $\{a_n\}$ such that $\{a_{n_k}\}$ is increasing and $\{a_{n_l}\}$ is decreasing.

L'EQUIPE DE L'ETUDE DES PERSPECTIVES A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST

Mahamane Brah, directeur de la cellule CINERGIE BAD/OCDE, a coordonné l'étude depuis Abidjan, avec l'aide de **Chérif Seye**, chargé de la communication et de **Samuel Ijeh**, économiste. **John Igué**, directeur du LARES à Cotonou, **Mamadou Diouf**, chercheur au CODESRIA à Dakar, et leurs équipes, ont apporté leur concours à l'équipe de CINERGIE pour l'animation de l'équipe d'experts en Afrique de l'ouest.

Jean-Marie Cour économiste, responsable scientifique de l'étude, a animé l'équipe d'experts basée au secrétariat du Club du Sahel avec le concours de **Serge Snrech**, agronome. Cette équipe était composée de **Michel Arnaud**, urbaniste, **Mukanda Bantu Kalasa**, démographe, **David Naudet**, économiste (DIAL) et **Benoît Ninnin**, pour l'analyse spatiale. **Roger Pons** a également apporté sa contribution. La coordination administrative, technique et la communication ont été assurées par **Jean-Marc Pradelle** et **Laurent Bossard** avec l'appui de **John Noonan** au secrétariat. **Anne de Lattre** a apporté ses conseils et son expérience à l'équipe tout au long de l'étude.

Moustapha Dème a coordonné l'étude de cas du Mali, à laquelle ont contribué **Bakari Sanogo**, **Ousmane Diallo**, **Sékouba Diarra** et **Bakary Sacko**.

Edmond Kaboré a coordonné l'étude de cas du Burkina Faso.

Ibrahim Jibrin a coordonné l'étude sur les transformations socio-politiques du Nigéria, à laquelle ont collaboré **D.J Abin**, **B. Ahonsi**, **J.A Ariyo**, **Z.A Bonat**, **M. Mamman**, **A. Momoh**, **Adegbayo Olukoshi**, **C. Obi** et **A.C. Onwumerobi**.

Ebow Badermann a coordonné l'étude de cas du Ghana à laquelle ont contribué **S.D. Addo**, **Kwassi Adarkwa**, **A.F. Arye**, **James Bok Abdan**, **George Botche**, **John S. Nabila**, **Kwame A. Ninsin** et **Nii Kwaku Sowa**.

Mamadou Diouf a coordonné l'étude sur le changement social à laquelle ont contribué **Albert Bourgi**, **Pierre Henri Chalvidan**, **Mamadou Diop**, **Elimane Fall**, et **Pierre Weiss**.

Décideurs et chercheurs africains, européens et américains ont discuté les résultats de l'étude au cours d'une série de réunion dont on trouvera la liste dans l'annexe suivante.



UNE ETUDE LARGEMENT DIFFUSEE ET DEBATTUE

Dans la tradition du CILSS et du Club du Sahel, les travaux de l'équipe d'experts mobilisés dans l'étude des perspectives de développement en Afrique de l'ouest ont été accompagnés d'un certain nombre de *présentations et de débats* autour des résultats intermédiaires, dans les pays ouest-africains comme chez les bailleurs de fonds.

Les membres de l'équipe ont également contribué à plusieurs *séminaires et réflexions internes* à certaines institutions.

Enfin, les idées développées dans l'étude ont fait l'objet d'une *diffusion dans les medias* ouest-africains, grâce au réseau de journalistes animé par le projet Cinergie.

Présentations et débats

- Comité scientifique de l'étude (Abidjan, novembre 1992 et Bruxelles, janvier 1994).
- Coopération néerlandaise (La Haye, décembre 1992).
- Comité d'experts ouest-africains (Abidjan, janvier 1993).
- Commission des Communautés européennes (Bruxelles, février 1993 et janvier 1994).
- Banque mondiale (Washington, avril 1993, en relation avec la présentation de l'équipe NLTPS).
- USAID (Washington, avril 1993 et mars 1994).
- Rencontre sur les interactions entre le Nigeria et ses voisins dans le domaine agricole (Cotonou, mai 1993).
- Réunion d'experts en sciences politiques (Lagos, au Nigerian Institute for International Affairs, octobre 1993).
- Ministère français de la Coopération (Paris, septembre 1993 et juillet 1994).
- Deux réunions d'experts sur les villes ouest-africaines et sur les mutations politiques en Afrique de l'ouest (Dakar, novembre 1993).
- BAD (Abidjan, mars 1994).
- ACDI (Ottawa, mars 1993).
- Coalition globale pour l'Afrique (Dakar, juin 1994).
- Caisse française de développement (Paris, mai 1994).
- Réunion nationale sur l'étude de cas "Mali" (Bamako, juin 1994).
- à venir :
 - Présentation inter-ministérielle au Sénégal.
 - Rencontre régionale de Ouagadougou (septembre 1994, organisée par le CILSS).
 - Réunion sur l'étude de cas Nigeria (Lagos, sous réserves)
 - Présentation ACDI

Séminaires et réflexions internes

- Communication au séminaire : désertification et migrations (Almeria, février 1994).
- Contribution à l'évaluation des politiques et projets dans le domaine du transport routier (CCE, Bruxelles, février 1994).
- Participation à l'étude des énergies renouvelables au Sahel (Banque mondiale, AFTPS, 1994).

- Contribution au séminaire : Gestion municipale et décentralisation (Ouagadougou, Programme de Développement Municipal, Banque mondiale, mars 1994).
- Contribution à la stratégie post-UNCED "Towards environmentally sustainable development in Africa" (Banque mondiale, AFTES).
- Préparation d'une réflexion sur les politiques et projets urbains de l'an 2000 en Afrique de l'ouest (Banque mondiale, AF5IN et AF1IN, 1994).
- Participation au Conseil scientifique du CIRAD sur le thème "Nourrir les villes" (Montpellier, 06/94)
- Participation au séminaire de formation des coopérants français du secteur urbain (Paris, septembre 1994).
- Conférence mondiale sur la population (Le Caire, septembre 1994).

- Séminaire de réflexion sur l'impact des évolutions technologiques sur l'avenir de l'Afrique de l'ouest (à venir en décembre 1994)

Diffusion dans les medias

- Articles dans la presse de plusieurs pays à l'occasion des différentes réunions en Afrique de l'ouest.
- Séminaires de sensibilisation des journalistes ouest-africains (Dakar, novembre 1993 et Abidjan, avril 1994)
- Emission "Echos d'Afrique" sur Radio France International, mars 1994.
- Emission sur Radio Nederland, décembre 1993.
- Reportage TV sur Télévision Burkina.
- Articles dans la presse malienne et débat télévisé à l'occasion de la réunion nationale malienne (juin 1994).

DOCUMENTS REALISES DANS LE CADRE DE L'ETUDE DES PERSPECTIVES A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'ouest :
une vision à l'horizon 2020 : Synthèse de l'étude
WALTPS, septembre 1994
SAH/D (94)439

Document de travail n°1 SAH/D(93)415

Description du peuplement en Afrique de l'ouest : commentaire de la base de données. B. KALASA, décembre 1993. 124 pp + annexes.

Document de travail n°2 SAH/D(93)410

Analyse démo-économique rétrospective et esquisse d'image démo-économique à long terme de la région Afrique de l'Ouest. J.M COUR, janvier 1994, 80 pp + annexes.

Document de travail n°3 SAH/D(93)411

Eléments de vision économique prospective : l'Afrique de l'ouest à l'horizon décennal. J.D. NAUDET (DIAL), novembre 1993, 62pp.

Document de travail n°4 SAH/D(94)433

Géographie économique du milieu ouest-africain ; marchés, peuplement, agriculture, routes ; éléments de modélisation 1960-1990. B. NINNIN, juin 1994. 107 pp + annexes.

Document de travail n°5 SAH/D(93)421

Etats, frontières et dynamiques d'aménagement du territoire en Afrique de l'ouest. J.O. IGUE et B.G SOULE, décembre 1993. 74 pp + annexes.

Document de travail n°6 SAH/D(94)434

Le financement extérieur du développement en Afrique de l'ouest : analyse des transferts et réflexion sur l'aide au développement (1960-1990).
J.M. COUR et D. NAUDET (DIAL), juillet 1994.
124 pp.

Document de travail n°7 SAH/D(94)432

L'éducation en Afrique de l'ouest : situation, enjeux et perspectives. R. PONS, juin 1994. 47 pp.

Document de travail n°8 SAH/D(93)412
L'urbanisation en Afrique de l'Ouest : mécanismes et logiques. M. ARNAUD, décembre 1993. 30 pp + annexes.

Document de travail n°9

Eléments d'analyse socio-politique de l'Afrique de l'ouest. A. BOURGUI et M. DIOUF*

Document de travail n°10

Les conséquences démographiques de l'épidémie de VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest. J.J GABAS, M. POSTEL et B. KALASA, décembre 1993. 23 pp + annexes.

Document de travail n°11 SAH/D(93)406

Peuplement et économie en Afrique de l'ouest.
J.D. NAUDET, novembre 1992. 51 pp + annexes.

Document de travail n°12 SAH/D(93)414

Performances du secteur agricole et redistribution de la population en Afrique de l'ouest. J.M COUR, décembre 1993. 33 pp + annexes.

Document de travail n°13 SAH/D(93)405

Modélisation des flux d'échanges extérieurs internationaux 1970-90 (effets structurels, inclinaisons spécifiques) et analyse des modèles d'ouverture en Afrique de l'ouest. J.D. NAUDET (DIAL), février 1993. 33 pp + annexes.

Document de travail n°14 SAH/D(93)407

Synthèse des travaux à l'issue de la première

Résumé des conclusions à l'issue de la première phase et Compte rendu de la réunion de présentation des travaux (Abidjan 18-19 janvier 1993). SAH/CP(93)80.**

Echanges et espaces en Afrique de l'ouest (Analyse rétrospective), John IGUE, décembre 1993 SAH/D(93)403 **

ETUDES DE CAS

Sénégal

Les villes sénégalaises : population, espace et développement, Momar C. DIOP, Amadou DIOP, décembre 1993 **

Les Villes sénégalaises : population, espace et développement. Compte rendu de la réunion de Dakar, décembre 1993 **

Nigeria

Population, space and development in Nigeria. Summary of the Lagos Workshop. Ibrahim JIBRIN, novembre 1993 *

Population, space and development in Nigeria: The Southwestern case, J.A. ARIYO, novembre 1993 *

Population Dynamics in Eastern Nigeria and their Socio-Economic and Political Consequences. Adebayo O. OLUKOSHI, Babatunde AHONSI *

The History and Contemporary Trends in Nigeria: Rural-Urban Migration and Urbanization. D. J. ABIN, Ahmadu Bello University, Zaria Nigeria. August 1993 *

Population and Socio-Economic Change in Southeastern Nigeria.
B. AHONSI, A.OLUKOSHI *

The Southwestern Nigeria Case Study. Abukar MOMOH, Lagos State University *

Population Change and Socio-Economic Processes in the Nigerian Middle Belt. Z.A. BONAT, Ahmadu Bello University *

Population, Space and Development in Northern Nigeria. Jibrin IBRAHIM *

Population Dynamics in Eastern Nigeria: Their Socio-economic and Political Consequences. A.O. OLUKOSHI, B. AHONSI *

Ghana

Structure and growth prospects of the economy of Ghana from a demoeconomic perspective - Nii Kwaku SOWA, décembre 1993 **

A study of urban-rural linkages in Ghana, S.T. ADDO, Kwasi ADARKWA, novembre 1993 **

Regional development and land use in Ghana. George BOTCHIE, décembre 1993 **

Regional integration issues in Ghana, Kwame A. NINSIN, James BOK ABBAN, décembre 1993 **

Population dynamics, urbanization and migration in Ghana, John S. NABILA, Prof. A.F. ARYEE, novembre 1993 **

Mali

Mouvement des populations, spatialisation de l'économie. Sékouba DIARRA, Bakary SACKO, novembre 1993 ***

Les relations villes-campagne au Mali, Bakary SANOGO, janvier 1994 ***

Aperçu sur les tendances lourdes de l'histoire. Analyse démo-économique et du nomadisme. décembre 1993 ***

Les politiques d'aménagement du territoire, Ousmane M. DIALLO, novembre 1993 ***

Burkina Faso

Etude de cas national, document de synthèse **

*document en cours d'édition

**document de travail à diffusion limitée

***un document de synthèse sur l'étude de cas du Mali est en cours de préparation

PRESENTATION DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

Document de travail n°1

SAH/D(93)415

Description du peuplement en Afrique de l'Ouest. Commentaire de la base de données. B. KALASA. Décembre 1993. 124 pp + annexes. disponible en français et en anglais

Le document commente la base de données démographiques constituée dans le cadre de l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest : une dynamique démographique sans précédent dans l'histoire, une urbanisation rapide mais relativement équilibrée, une forte hétérogénéité du peuplement rural, des flux migratoires intenses etc. Le document présente également des extraits de cette base de données portant sur les 19 pays étudiés (effectifs totaux, urbains et ruraux 1930-2020, taux de croissance, migrations internes...) ainsi que quelques tableaux de synthèse régionale.

Document de travail n°2

SAH/D(93)410

Analyse démo-économique rétrospective et esquisse d'image démo-économique à long terme de la région Afrique de l'ouest. J.M COUR. Janvier 1994. 80 pp + annexes. disponible en français et en anglais

Du fait de l'insuffisance des statistiques de base, les comptes nationaux des pays d'Afrique de l'Ouest fournissent une image incomplète et déformée de la réalité. Ce travail se propose de fournir une deuxième image différente et complémentaire, également incomplète et déformée, utilisant le cadre de la comptabilité démo-économique. Après un rappel méthodologique sur la construction et la portée des matrices de comptabilité sociale (MCS), l'auteur propose un essai de diagnostic d'ensemble des performances démo-économiques de la région entre 1960 et 1990. Cette analyse démo-économique met en évidence des éléments porteurs d'avenir qui pourraient déboucher sur une nouvelle phase de croissance économique accélérée et soutenable.

Document de travail n°3

SAH/D(93)411

Eléments de vision économique prospective, l'Afrique de l'Ouest à l'horizon décennal. J.D. NAUDET (DIAL). Novembre 1993. 62pp. disponible en français et en anglais

Fixée sur un horizon décennal, l'étude laisse aux dynamiques actuellement engagées un fort pouvoir d'orientation de l'avenir. Quelles sont ces dynamiques ? Un développement remarquable du secteur informel, un secteur moderne en forte récession, une croissance extensive, sans gain de productivité, une économie basée sur l'extérieur, le commerce et les logiques rentières. Au total cependant, une croissance économique globale qui a néanmoins réussi à suivre la croissance démographique et à s'adapter à la structuration du peuplement.

Document de travail n°4

SAH/D(94)433

Géographie économique du milieu ouest-africain ; marchés, peuplement, agriculture, routes ; éléments de modélisation 1960-1990. B. NINNIN. Juin 1994. 107 pp + annexes. disponible en français et en anglais

Les outils mis à la disposition de la géographie quantitative ont singulièrement évolué au cours de la dernière décennie. Ils offrent désormais des possibilités réelles pour la prise en compte de la dimension spatiale de l'économie, en particulier en milieu rural. L'objet de ce travail est de présenter l'approche par les "tensions de marchés" mise au point dans le cadre de l'étude WALTPS. L'étude se propose d'établir une mesure des phénomènes de structuration spatiale du peuplement et de l'agriculture par les marchés et définit les possibilités d'utilisation de cette mesure pour la construction d'une image à long terme. Enfin, cette même grille de lecture que constituent les tensions de marchés permet de proposer une explication (en termes d'ordres de grandeur) de la très forte disparité géographique dans la densité du réseau d'infrastructures routières.

Document de travail n°5

SAH/D(93)421

Etats, frontières et dynamiques d'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest. J.O. IGUE et B.G SOULE. Décembre 1993. 74 pp + annexes. disponible en français et en anglais

Comment les cadres territoriaux issus du partage colonial ont-ils été aménagés ? Le document passe en revue le cadre institutionnel des politiques d'aménagement et dresse le bilan des équipements (communications, éducation, santé, agriculture, industrie...) des pays de la région. A quelques exceptions près, ce diagnostic met en exergue l'inconsistance de ces politiques, souvent mal formulées, dénuées de moyens et basées sur des cadres spatiaux inadéquats. Cette inadéquation du cadre territorial des politiques explique le développement de dynamiques d'aménagement spontanées comme les réseaux de marchés ou les espaces frontaliers. La nécessité de repenser l'aménagement du territoire est donc à l'ordre du jour.

Le financement extérieur du développement en Afrique de l'Ouest : analyse des transferts et réflexion sur l'aide au développement (1960-1990). J.M. COUR et D. NAUDET (DIAL). Juillet 1994. 124 pp. disponible en français et en anglais

L'étude WALTPS a montré par ailleurs l'intérêt de percevoir l'Afrique de l'Ouest comme une région *en voie de peuplement* dans laquelle la plus grande partie de l'investissement interne a été consacré, au cours des trente dernières années, à l'installation des populations. Qu'en est-il des apports financiers extérieurs dans cet endroit du monde généralement perçu comme une région "portée à bout de bras" par la communauté internationale ? C'est à cette question que le présent document tente d'apporter des éléments de réponse. D'abord par une analyse consolidée de l'ensemble des financements extérieurs, puis par une étude de l'aide au développement qui est "un transfert parmi d'autres mais pas comme les autres". Il s'agit de deux textes complémentaires qui ont en commun de souligner la nécessité d'adapter les flux financiers internationaux en direction de l'Afrique de l'Ouest, aux dynamiques endogènes au premier rang desquelles figure l'évolution du peuplement dans l'espace régional.

L'éducation en Afrique de l'Ouest : situation, enjeux et perspectives. R. PONS. Juin 1994. 47 pp. disponible en français seulement

Des défis générés par la fantastique dynamique démographique de l'Afrique de l'Ouest, l'éducation est, sans aucun doute l'un des plus importants. Exercice de synthèse des informations quantitatives et des analyses les plus récentes, ce document montre l'ampleur des problèmes que la région doit et devra affronter en la matière : 24 millions d'enfants scolarisés dans le primaire en 1990 (60% de la population en âge de l'être) et plus de 50 millions d'enfants à scolariser en l'an 2000...

L'urbanisation en Afrique de l'Ouest : mécanismes et logiques.

M. ARNAUD. Décembre 1993. 30 pp + annexes. disponible en français et en anglais

L'étude décrit le phénomène d'urbanisation uest-africain qui, entre 1960 et 80, a été trois fois plus rapide que celui de l'Europe au plus fort de la révolution industrielle. Cette rapidité explique la structure et l'occupation de l'espace ainsi que la prédominance du mode de production informel "lieu" d'accueil privilégié des nouveaux migrants. La ville détermine également une structuration sociale particulière où la "proximité du pouvoir" demeure le mode majeur d'enrichissement individuel et collectif. La satisfaction des besoins essentiels, la gestion de l'espace urbain, l'activité économique et les changements sociaux, sont abordés à la fois dans leurs dynamiques et dans leurs adaptations à la crise économique des années 80.

Eléments d'analyse socio-politique de l'Afrique de l'Ouest. A. BOURGUI et M. DIOUF. A paraître en octobre 1994. disponible en français seulement

La note présente le document de base et les résultats du groupe de travail mis en place par la cellule CINERGIE sur les mutations politiques et sociales de l'Afrique de l'ouest. Entre 1960 et 1990, seule l'île Maurice avait expérimenté une alternance politique démocratique en Afrique; la centaine de changements de pouvoir ayant été le fait de coups d'Etat. Or, depuis 4 ans, ce principe d'alternance démocratique a touché 1 pays africain sur 5! Pour autant, la gouvernance démocratique ne semble pas capable, dans la plupart des cas, d'affronter simultanément les pressions financières et les revendications immédiates régionalistes et catégorielles. D'où la nécessité de repenser l'Etat démocratique de demain.

Les conséquences démographiques de l'épidémie de VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest. J.J GABAS, M. POSTEL et B. KALASA. Décembre 1993. 23 pp + annexes. disponible en français seulement

Comme dans beaucoup d'autres domaines, les connaissances sur l'étendue de l'épidémie de SIDA en Afrique sont limitées. Ce que l'on sait en revanche avec certitude, c'est que, contrairement aux autres régions du monde, le mode de transmission en Afrique est majoritairement hétérosexuel. Il est donc acquis que son impact démographique sera sans doute plus important qu'ailleurs.

Document de travail n°11

SAH/D(93)406

Peuplement et économie en Afrique de l'Ouest. J.D. NAUDET (DIAL). Novembre 1992. 51 pp + annexes. disponible en français seulement

L'objet de ce travail est, dans un premier temps, d'essayer d'appréhender l'économie réelle de la région par le recouplement de différentes bases de données internationales et d'informations issues des pays d'Afrique de l'Ouest. Les résultats de cette analyse sont ensuite "relus" à travers deux visions démo-économiques volontairement contrastées (et polémiques) : la ville prédatrice, d'un poids trop important, qui fausse les phénomènes de régulation naturelle avec la campagne et qui génère dépendance alimentaire et chômage, et la ville structurante qui, même si elle est porteuse de déséquilibres, crée une demande solvable et structure son hinterland.

Document de travail n°12

SAH/D(93)414

Performances du secteur agricole et redistribution de la population en Afrique de l'Ouest. J.M COUR. Décembre 1993. 33 pp + annexes. disponible en français et en anglais

Entre 1930 et 2030, la population de l'Afrique de l'Ouest aura été multipliée par 10 et la population urbaine par 100. C'est à travers le prisme de cette fantastique dynamique de peuplement que sont analysées les performances agricoles de la région au cours des trente dernières années. Il est vrai que globalement, les bilans alimentaires régionaux se sont progressivement dégradés, traduisant un décalage d'adaptation de la production à la demande de l'ordre de trois ans. Mais il apparaît également que, contrairement à des idées répandues, les habitudes alimentaires urbaines n'ont pas évoluées vers une extraversion croissante et que la région est, après le reste de l'ASS, la région du monde où les importations alimentaires par tête sont les plus faibles.

Document de travail n°13

SAH/D(93)405

Modélisation des flux d'échanges extérieurs internationaux 1970-90 (effets structurels, inclinaisons spécifiques) et analyse des modèles d'ouverture en Afrique de l'Ouest. J.D. NAUDET (DIAL). Février 1993. 33 pp + annexes. disponible en français seulement

L'étude a pour objet de construire et d'analyser un modèle économétrique explicatif des comportements mondiaux d'échanges extérieurs en fonction de paramètres structurels caractéristiques des pays. Elle tente d'apporter un éclairage sur deux thèmes précis : 1) cerner les liens entre dimension et/ou population d'un pays et degré d'ouverture aux échanges extérieurs et 2) définir des niveaux théoriques (ou potentiels) d'échanges entre pays, destinés à servir de base prospective ou à appréhender les échanges extérieurs de régions (regroupement ou divisions de pays). L'Afrique de l'Ouest fait ensuite l'objet d'un exemple d'analyse de la spécificité du comportement d'ouverture d'une région. Cette analyse montre notamment que l'Afrique de l'Ouest, considérée dans son ensemble, ne semble pas présenter de caractéristiques spécifiques quant au niveau de ses exportations et de ses importations, compte tenu de ses paramètres de dimension, de richesse et de prix intérieurs.

Document de travail n°14

SAH/D(93)407

Modélisation démo-économique des pays en voie de peuplement. J.D. NAUDET. Janvier 1993. 33pp. disponible en français seulement

En Afrique de l'Ouest, la population est le plus souvent étrangement absente de la modélisation et donc de la réflexion économique. Les modèles de demande ignorent l'influence des phénomènes démographiques. Quant aux modèles d'offre, ils presupposent, le plus souvent à juste titre, que l'offre de travail est illimitée, et désamorcent donc la relation démo-économique. L'étude explore des voies de recherche pour intégrer la croissance de la population ainsi que l'évolution de sa répartition dans l'espace, dans des modèles économiques de demande. Elle se base d'une part sur l'idée que la distribution de la population joue un rôle dans les comportements économiques. Elle part également de l'hypothèse que les mouvements de population ont principalement pour fonction et déterminant de répartir les évolutions de revenu entre les différentes composantes de la société. Ils ont donc un rôle régulateur (multiplicateur ou atténuateur) des chocs endogènes et exogènes que subit l'économie.

